

• R A P P O R T •

D'ACTIVITÉS

2017





# SOMMAIRE

**Édito** ..... /3

**1-Présentation** ..... /4

Le Territoire du Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles  
Le panorama des Pays en France  
Les caractéristiques des territoires de projets  
L'objet et la mission du Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles  
Le cadre stratégique 2014 2020  
Les niveaux d'intervention du Pays  
La gouvernance du Syndicat mixte  
Le bureau  
Le comité syndical  
Les comités syndicaux 2017  
Les réunions des comités de pilotage  
Les moyens du Pays  
Le personnel permanent  
La gestion des compétences et formations  
Le débat d'orientation budgétaire 2017  
Les ressources financières

**2-Pôle de Cohésion Sociale** ..... /23

Le contrat Local de Santé  
Habiter au Pays  
Colorons le Pays  
L'Espace Info Énergie ( EIE)  
Conseil architectural  
Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte ( TEPCV)  
L'Orchestre du Pays Haut Languedoc et Vignobles

**3-Pôle de Développement Économique** ..... /42

L'agriculture : diversification et développement  
Le développement touristique  
La qualification de l'offre et l'accompagnement des porteurs de projets  
L'Opération Grand Site "Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian"  
Le Pays d'Art et d'Histoire  
L'offre de nature, l'itinérance et les loisirs  
L'oénotourisme et le label Vignobles et Découvertes  
La promotion et la mise en marché de l'offre touristique  
Promotion de la Destination  
L'E-communication  
Les réseaux sociaux  
Les outils de communication  
La gouvernance et le partenariat entre le Pays Haut Languedoc et Vignobles, les communautés de communes et les offices de tourisme

**4-Politiques contractuelles et programmes européens** ..... /58

Le contrat Département / Pays  
Le contrat Pays / Région  
Le contrat de ruralité  
2 programmes européens pour accompagner le territoire

**5- Communiquer au Pays** ..... /74

Communication institutionnelle  
Médias  
Vu dans la presse

# ÉDITO



Le Président,  
**Jean Arcas**

Territoire de projets, le Pays Haut Languedoc et Vignobles représente un territoire de 102 communes pour 78 928 habitants et 1 912 km<sup>2</sup>.

Quatre communautés de communes (Grand Orb, Les Avant-Monts, Sud Hérault, Le Minervois, Saint-Ponais, Orb-Jaur ) et le Conseil départemental financent la mise en œuvre du projet de territoire « Vivre ensemble au Pays ».

Le Pays joue un rôle prépondérant dans l'accompagnement des politiques publiques et assure une ingénierie auprès des porteurs de projets publics ou privés dans les domaines de l'économie, du patrimoine, de la culture, des services et de la santé, du tourisme, de l'environnement et de l'habitat.

Ce bilan d'activités 2017 du Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles témoigne du déploiement des dynamiques croisées mises en œuvre et de leur écho en termes de développement qu'il s'agisse d'avancées significatives sur la cohésion sociale ou du développement économique.

En m'élisant à la présidence ce 3 février 2017, le comité syndical me confie le Pays pour suivre cette voie tracée qui commence à marquer le territoire. Je souhaite m'appuyer sur l'élan institutionnel pour asseoir la force du Pays dans son approche fédératrice, facilitatrice et visionnaire. La gouvernance est appréhendée de manière collégiale pour fluidifier l'information et la communication.

En 2017, pour la première fois, l'État par le biais du contrat de ruralité et la Région par le biais des contrats de territoire viennent appuyer le Pays par une contractualisation liée à des projets structurants.

Ainsi, l'État et la Région viennent rejoindre le Département qui, depuis la création du Pays par la signature du contrat annuel, accompagne dans son approche stratégique et financière des opérations du Pays à forte valeur ajoutée.

Ces trois contrats dont les modalités et les objectifs diffèrent, confortent in fine les projets communaux ou communautaires.

À travers différents programmes et labels (Programme d'Intérêt Général sur l'habitat, Espace Info Énergie, Contrat Local de Santé, Leader, Approches Territoriales Intégrées, Pays d'Art et d'Histoire, Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte...) ; ce sont près de 6 000 000 € qui sont ainsi injectés sur le territoire pour appuyer des projets et accompagner le développement durable.

En renouvelant le label " Vignobles et Découvertes ", le conseil national de l'oenotourisme inscrit le Pays dans l'action pérenne et mobilisatrice pour les acteurs économiques viticoles et touristiques. Cette bonne nouvelle est signe de reconnaissance et oblige à poursuivre et déployer encore plus d'actions tangibles. Aujourd'hui, l'exigence du projet s'entend par une mise en œuvre calibrée et des retombées économiques mesurables et significatives.

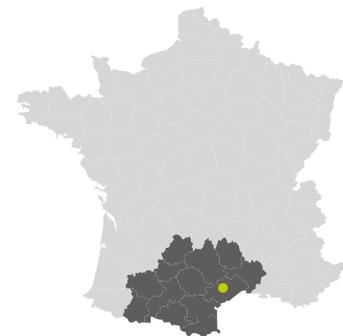
Le résultat est à ce prix : le prix de l'adhésion, du partage, de la valeur ajoutée, du transfert de savoir-faire, du témoignage... Avec cette ambition, le projet de territoire du « Vivre ensemble » aboutira dans cet esprit de conscience collective...

Merci à tous pour votre implication.

# LE TERRITOIRE

## DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Communes et communautés de communes du Pays Haut Languedoc et Vignobles



--- Limites du Parc naturel régional du Haut-Languedoc

### CARTE D'IDENTITÉ DU TERRITOIRE

- |   |  |
|---|--|
| <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: white; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> <b>NOM</b><br>Pays Haut Languedoc et Vignobles     | <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: white; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> <b>STRUCTURE JURIDIQUE</b><br>Syndicat mixte ouvert |
| <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: white; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> <b>RÉGION</b><br>Occitanie / Pyrénées-Méditerranée | <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: white; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> <b>DATE DE CRÉATION</b><br>Jun 2005                 |
| <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: white; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> <b>DÉPARTEMENT</b><br>Hérault                      |  |

Le périmètre du Pays couvre 102 communes pour une superficie de 1 912 km<sup>2</sup> soit le 1/3 du département pour une population de 78 928 habitants (Insee 2014).

4

**LES 4 COMMUNAUTÉS DE COMMUNES :**

Les Avant-Monts / Grand Orb / Sud Hérault / Minervois, Saint-Ponais, Orb-Jaur.

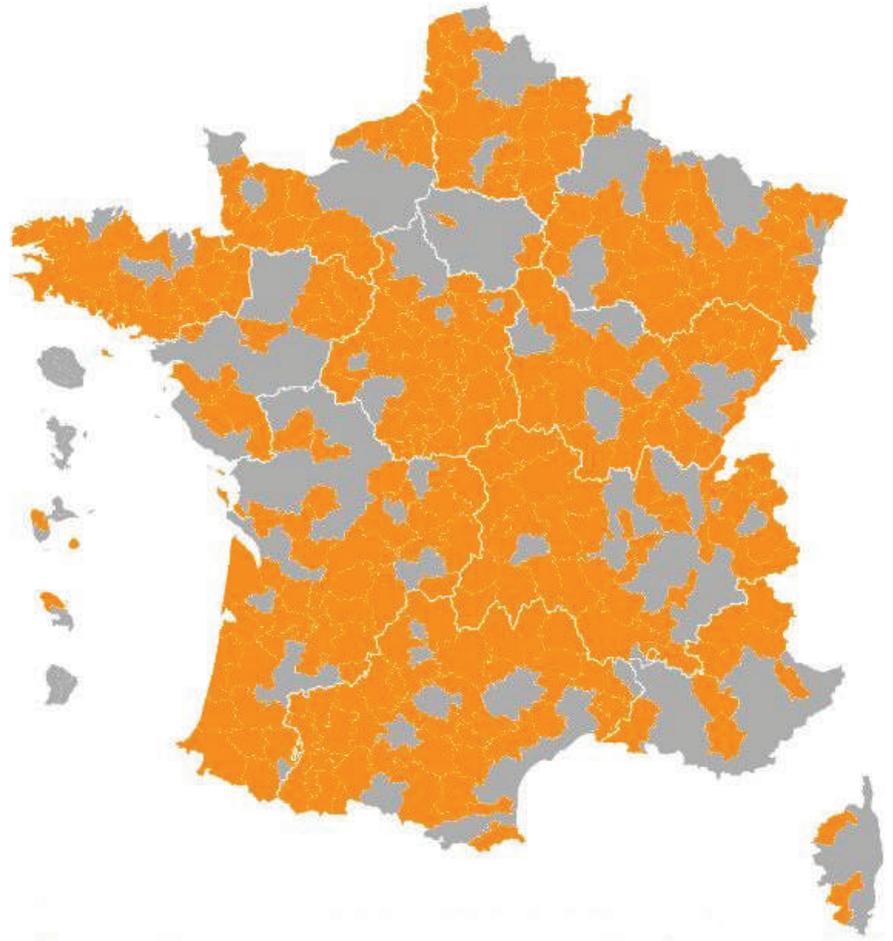
102

**LES 102 COMMUNES DU PAYS :**

Abeilhan, Agel, Aigne, Aigues-Vives, Les Aires, Assignan, Autignac, Avène, Azillanet, Babeau-Bouldoux, Beaufort, Bédarioux, Berlou, Boisset, Le Bousquet-d'Orb, Brenas, Cabrerolles, Camplong, Capestang, Carlencas-et-Levas, Cassagnoles, La Caunette, Causse-et-Veyran, Caussiniojols, Cazedarnes, Cébazan, Ceilhes-et-Rocozeles, Cessenon-sur-Orb, Cesseroles, Colombières-sur-Orb, Combes, Courniou-les-Grottes, Creissan, Cruzy, Dio-et-Valquières, Faugères, Félines-Minervois, Ferrals-les-Montagnes, Ferrières-Poussarou, Fos, Fouzilhon, Gabian, Graissessac, Hérépian, Joncels, Lamalou-les-Bains, Laurens, La Livinière, Lunas, Magalas, Margon, Minerve, Mons-la-Trivalle, Montels, Montesquieu, Montouliers, Murviel-lès-Béziers, Neffiès, Olargues, Olonzac, Oupia, Pailhès, Pardailhan, Pézènes-les-Mines, Pierrerie, Poilhes, Le Poujol-sur-Orb, Pouzolles, Le Pradal, Prades-sur-Vernazobre, Prémian, Puimisson, Puissalicon, Puisserguier, Quarante, Rieussec, Riols, Roquebrun, Roquesseles, Roujan, Saint-Chinian, Saint-Étienne- d'Albagnan, Saint-Étienne-Estrechoux, Saint-Geniès-de-Fontedit, Saint-Geniès-de-Varensal, Saint-Gervais-sur-Mare, Saint-Jean-de-Minervois, Saint-Julien, Saint-Martin-de-l'Arçon, Saint-Nazaire-de-Ladarez, Saint-Pons-de-Thomières, Saint-Vincent-d'Olargues, Siran, Taussac-la-Billière, Thézan-lès-Béziers, La Tour-sur-Orb, Vailhan, Vélioux, Verreries-de-Moussans, Vieussan, Villemagne l'Argentière, Villespassans.

## LE PANORAMA DES PAYS EN FRANCE

Au 1er janvier 2017, **282 territoires de projets** (Pays, Pôle d'Équilibre Territoriaux et Ruraux) structurent le territoire national. Ces territoires organisés couvrent 70 % du territoire métropolitain et concernent environ 45 % de la population française.



# LES CARACTÉRISTIQUES DES TERRITOIRES DE PROJETS

## PHYSIQUE

France

Moyenne : 85 000 ha. - 1 250 km<sup>2</sup>

Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles :  
78 928 hab. - 1 912 km<sup>2</sup>

## JURIDIQUE

Pôle territorial : 38 %

Syndicat mixte fermé : 16 %

Syndicat mixte ouvert : 17 %

## Pays et composantes : communes et EPCI

Le nombre de communes par territoire de projets se maintient en 2017, avec un plus de 80 communes par Pays / Pôle territorial (82, médiane à 70), contre en moyenne 84 communes en 2015. L'écart du nombre de communes entre territoires reste important, avec des Pays à 23 communes, jusqu' à 380 pour le Pays du Grand Amiénois, dans les Hauts-de-France.

Le nombre d'intercommunalités par Pays est moindre que l'an passé, passant en moyenne à 3 EPCI, contre 5,13 en 2015. Cette évolution s'explique naturellement encore par les regroupements intercommunaux opérés en ce début d'année.

## Pays et Parcs naturels régionaux (PNR)

Les articulations entre les Pays / Pôles territoriaux et les PNR sont donc toujours très fortes. En effet, 31 % des Pays / Pôles territoriaux sont au moins en partie ou totalement couverts par le périmètre d'un PNR. Parmi eux, trois sont entièrement couverts par un PNR : Pays de la Brenne en région Centre Val de Loire, Pays des Hautes Terres d'Oc en Occitanie et Pays Boulonnais dans les Hauts-de-France. Par ailleurs, 80 % des PNR sont concernés en partie ou totalement par un Pays / Pôles territorial.

## Pôles territoriaux / Pays : territoires de projets et contractualisation

Lors des précédentes générations la contractualisation régionale se déclinait territorialement à l'échelle Pays ; la réforme de la carte régionale a engendré une évolution dans l'échelle de contractualisation. Autant les Conseils régionaux de Bourgogne Franche-Comté, Bretagne, Centre, Corse, Grand Est, Nouvelle Aquitaine et Occitanie privilégient la contractualisation à l'échelle Pays, autant les régions Normandie, PACA et Pays de la Loire ont opté pour une contractualisation à l'échelle intercommunale, mais laissant la possibilité de contractualiser pour les intercommunalités qui le souhaitent à une échelle supra-communautaire, donc Pays.

Enfin, deux régions s'illustrent par la singularité de leur contractualisation. Les Hauts-de-France déclineront leur politique à l'échelle « espace de dialogue », soit 8 espaces régionaux, donc supra-Pays. Enfin, le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes se caractérise par une contractualisation en total contre-courant à une échelle intercommunale voire communale.

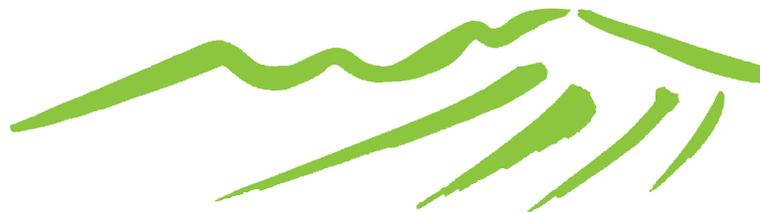
## Contrats de ruralité

Ces contrats sont portés pour quatre ans, sur la période 2017-2020. Initialement prévus au nombre de 200, au 1er septembre 2017, 478 ont été signés, dont 132 portés par des Pays / Pôles territoriaux, soit 28 %, montrant l'engouement des territoires pour ce dispositif.

On peut noter les régions et départements, dans lesquels les préfetures ont souhaité répondre à la philosophie initiale du concept, qui était de porter ces contrats à une échelle structurante, tels l'Occitanie, le Grand Est ou encore la Bourgogne - Franche-Comté, à contrario de ceux des Pays de la Loire par exemple.

## Leader

Pour la génération 2017-2013, 80 % des porteurs étaient des Pays. Pour la période 2014-2020, 90 % des GAL sont portés par des Pays et Pôles territoriaux, confirmant le lien naturel et étroit des Pays porteurs des programmes européens.



# L'OBJET ET LA MISSION

## DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

### LE PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES EST :

- un territoire de projets,
- un espace supra-communautaire et infra-départemental, un outil de développement du territoire (animation, ingénierie),
- un lieu fédérateur,
- une valeur ajoutée.

### LE PAYS A UN EFFET DE MASSE CRITIQUE :

- Le Pays Haut Languedoc et Vignobles n'est pas un nouvel échelon de collectivité territoriale.

« Le Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles a pour objet : les études, animations et la gestion nécessaires à la mise en œuvre de la Charte de développement et du Contrat de Pays dans le secteur géographique constitué par le territoire des E.P.C.I. membres, par le biais de projets économiques, sociaux, environnementaux, culturels, sportifs et touristiques d'intérêt collectif qui traduisent ses orientations ».

Il est, selon la formule en usage dans les textes pour l'aménagement du territoire, "un espace de projets". C'est pourquoi le Syndicat mixte du Pays élabore et porte des politiques de développement et d'aménagement, conçues en partenariat avec les Communautés de communes, le Conseil départemental, le Conseil de Développement et les acteurs du territoire. Ces politiques de développement et ces orientations d'aménagement se traduisent par une Charte de Territoire et le Cadre Stratégique 2014-2020 voté en mars 2014 par le Comité Syndical.

## LA CHARTE

### DU TERRITOIRE

#### Axe 1

**RENFORCER**  
notre identité commune

#### Chantier 1

Le développement des échanges internes et externes

#### Chantier 2

Un effort constant de communication auprès de tous

#### Chantier 3

Un travail de pédagogie auprès de tous les acteurs.

#### Axe 2

**DÉVELOPPER  
ET VALORISER**  
nos productions  
économiques

#### Chantier 4

Le développement d'une logique d'écotourisme

#### Chantier 5

Le soutien à une agriculture raisonnée

#### Chantier 6

La valorisation des ressources naturelles.

#### Axe 3

**RÉPONDRE**  
aux besoins de meilleures  
conditions de vie et d'activité

#### Chantier 7

La préservation de notre environnement

#### Chantier 8

L'intégration des populations

#### Chantier 9

Le développement de la formation et des compétences

#### Chantier 10

Une politique de développement économique.

#### Axe 4

**MAÎTRISER**  
l'aménagement de l'espace  
et de l'environnement

#### Chantier 11

La maîtrise de notre urbanisation

#### Chantier 12

La maîtrise du développement économique

#### Chantier 13

La préservation des espaces remarquables, spécifiques et/ou fragilisés.

Sous couvert de la Charte de développement du Pays, le **Cadre Stratégique 2014-2020** se présente sous deux axes :

■ Cohésion Sociale

■ Développement Économique

# LE CADRE STRATÉGIQUE

2014 - 2020

Axe	Thématiques	Enjeux	Objectifs
COHÉSION SOCIALE	Habitat Logement Cadre de vie	1. Répondre aux attentes sociales en termes d'habitabilité	1. Réduire l'habitat indécent et indigne
		2. Augmenter la fonctionnalité des centres anciens	2. Favoriser les travaux d'adaptation
		3. Concourir à une gestion durable des ressources	3. Développer l'offre locative et publique
	Services à la population	4. Vivre en bonne santé	4. Sauvegarder la qualité architecturale et la préservation du patrimoine local
		5. Améliorer les services aux familles	5. Maintenir l'humain dans le centre ancien
		6. Garantir l'accès de tous aux services publics	6. Accompagner les politiques d'aménagement
		7. Créer du lien social	7. Lutter contre la précarité énergétique
	Culture	8. Rendre la culture de qualité accessible	8. Informer, sensibiliser et éduquer
		9. Valoriser les richesses patrimoniales par la création artistique	9. Maintenir et renforcer les soins de premiers recours et la prise en charge des urgences
			10. Améliorer le parcours de santé des personnes âgées
			11. Développer et renforcer les services de prévention de proximité
			12. Améliorer l'accès aux soins par le biais de la télémédecine
Axe	Thématiques	Enjeux	Objectifs
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	Économie	10. Développer les partenariats publics/privés	23. Favoriser l'émergence de projets de territoire
		11. Soutenir les filières	24. Animer le réseau des entreprises
		12. Construire l'offre immobilière d'entreprise	25. Accompagner les mutations professionnelles
	Tourisme	13. Consolider et développer une offre de qualité	26. Susciter les innovations collectives
		14. Promouvoir et mettre en marché l'offre touristique	27. Structurer l'offre immobilière
		15. Optimiser l'organisation et l'animation du projet	28. Organiser la reprise des entreprises
		16. Connaître et partager le patrimoine	29. Qualifier les acteurs
		17. Préserver le cadre de vie	30. Optimiser la qualification de l'offre d'hébergement
		18. Dynamiser le patrimoine	31. Accompagner les projets structurants
	Patrimoine		32. Valoriser l'offre patrimoniale
			33. Développer l'offre nature
			34. Structurer l'offre oenotouristique
			35. Mettre en réseau l'offre de « thermalisme » et du bien-être
			36. Organiser et qualifier l'accueil touristique
			37. Promouvoir la destination
			38. Élaborer une politique marketing
			39. Mettre en marché
			40. Fédérer et animer le projet territorial
		41. Assurer une veille territoriale	
		42. Mettre en œuvre la gouvernance	
		43. Poursuivre la connaissance et la recherche appliquée	
		44. Sensibiliser la population	
		45. Former les professionnels	
		46. Sauvegarder et valoriser le patrimoine	
		47. Promouvoir une architecture de qualité	
		48. Accompagner les politiques d'aménagement	
		49. Interpréter le patrimoine	
		50. Animer les patrimoines	
		51. Affirmer l'identité culturelle du Pays	

# LES NIVEAUX D'INTERVENTION DU PAYS

Le Pays intervient, de manière générique, aux quatre niveaux complémentaires suivants :

**en simple ingénierie** auprès des porteurs de projet, publics et privés, sous forme de conseil et d'appui technique au montage d'un projet et à sa réalisation.

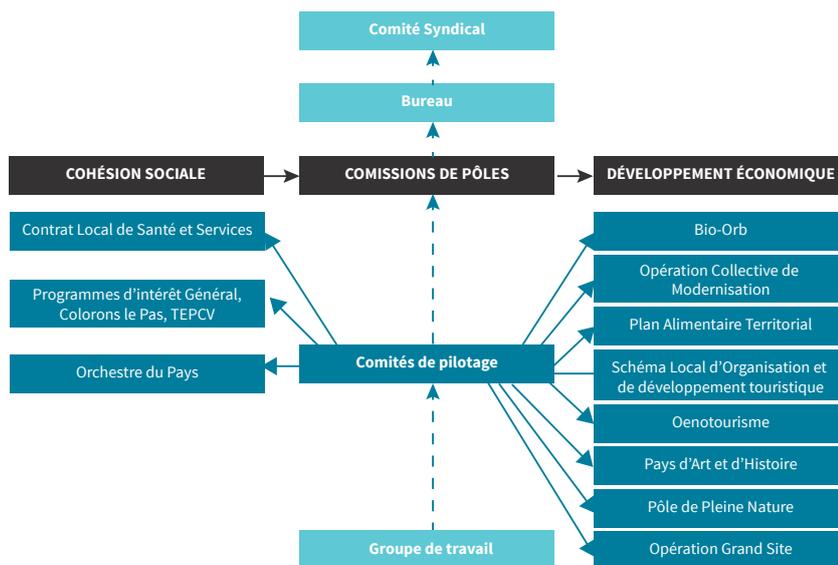
**en intervention plus directe** dans le cadre de dispositifs d'intervention technique et financière que le Pays a progressivement mis en place, depuis sa création, au bénéfice d'opérateurs publics et privés du territoire.

**en maîtrise d'ouvrage** sur opérations de nature supra-communautaire nécessitant un portage, une animation et une coordination spécifiques.

**en assistance à maîtrise d'ouvrage** en référence aux domaines d'intervention du Pays.

# LA GOUVERNANCE DU SYNDICAT MIXTE

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles est organisé sous forme de Syndicat mixte ouvert, dont les membres statutaires sont quatre communautés de communes et le Conseil départemental de l'Hérault.



Le Comité syndical du Syndicat mixte du Pays est composé de 34 membres : 71 % des voix délibératives sont détenus par les communautés de communes et les communes, dix sièges sont détenus par les représentants du Conseil départemental de l'Hérault. Le Bureau est composé de quinze membres. La présidence est assurée par Jean ARCAS, Maire d'Olargues, depuis le 3 février 2017. Des comités de pilotage thématiques assurent un travail d'approfondissement des sujets avec les représentants de la société civile, membres du Conseil de développement. Le Conseil de développement est l'instance de démocratie participative et se répartit autour de quatre collèges : collectivités, associations, partenaires socio-économiques, habitants.

# LE BUREAU

## EST COMPOSÉ DE 15 MEMBRES

- **Jean Arcas**, Président
- **Marie-Pierre Pons**, Vice-présidente
- **Jean-Noël Badénas**, Vice-président
- **Norbert Étienne**, Vice-présidente
- **Marie-Aline Edo**, Vice-présidente
- **Yves Fraïsse**, représentant de la communauté de communes Minervois, Saint-Ponais, Orb-Jaur
- **Francis Boutes**, représentant de la communauté de communes Les Avant-Monts
- **Élisabeth Dauzat**, représentante de communauté de communes Sud Hérault
- **Luc Salles**, représentant de la communauté de communes Grand Orb
- **Martine Olmos**, représentante de la communauté de communes Minervois, Saint-Ponais, Orb-Jaur
- **Yvan Cassili**, représentant de la communauté de communes Grand Orb
- **Josian Cabrol**, représentant de la communauté de communes Minervois, Saint-Ponais, Orb-Jaur
- **Kléber Mesquida**, représentant du Conseil départemental de l'Hérault
- **Marie Passieux**, représentante du Conseil départemental de l'Hérault
- **Catherine Reboul**, représentante du Conseil départemental de l'Hérault.

# LE COMITÉ

## SYNDICAL

Communautés de communes	Titulaires	Suppléants
Les Avant-Monts	Francis BOUTES Daniel GALTIER Norbert ÉTIENNE Martine GIL Bernard VIDAL Gérard BARO	Guy ROUCAYROL Alain SICILIANO Michel FARENC Michel SALLES Robert SOUQUE Anne-Marie CAUVY
Grand Orb	Roland BASCOUL Yves ROBIN Marie-Aline EDO Luc SALLES Yvan CASSILLI Guillaume DALERY	Francis BARSSE Laurent BURGAT Jean-Louis LAFAURIE Françoise PLANET Michel KINDIG Bernard SALLETES
Minervois, Saint-Ponais, Orb-Jaur	Josian CABROL Sylvie QUEROL Yves FRAISSE Martine OLMOS Jean ARCAS Jean-Pierre BERRAUD	Bernard ROUANET Alain MOULY Jean-Pierre BARTHES René CAUQUIL Luc GUIRAUD Franck LIGNON
Sud Hérault	Jean-Noël BADENAS Pierre POLARD Hedwige SOLA Élisabeth DAUZAT Bernard BOSC Jean-Christophe PETIT	Isabelle GIL Pierre BARDY Marylène FAIVRE Jérôme ROGER Jean-Marie MILHAU Gérard GLEIZES
	Titulaires	Suppléants
Représentants du Conseil départemental de l'Hérault	Kléber MESQUIDA Marie-Pierre PONS Jean-Luc FALIP Marie PASSIEUX Philippe VIDAL Catherine REBOUL Vincent GAUDY Julie GARCIN-SAUDO Christophe MORGO Audrey IMBERT	Claude BARRAL Pierre BOULDOIRE Yvon PELLET Claudine VASSAS MEJRI Renaud CALVAT Dominique NURIT Jean-François SOTO Nicole MORERE Bernadette VIGNON Sylvie PRADELLE

# LES COMITÉS SYNDICAUX 2017



**3 FÉVRIER**  
à Saint-Pons de Thomières, Maison des loisirs

**10 FÉVRIER**  
à Cessenon-sur-Orb, Salle de l'Occitanie

**24 MAI**  
à Cessenon-sur-Orb, Salle de l'Occitanie

**19 JUILLET**  
à Cessenon-sur-Orb, Salle de l'Occitanie

**5 OCTOBRE**  
à Cessenon-sur-Orb, Salle de l'Occitanie

**1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE**  
à Cessenon-sur-Orb, Mairie – Salle des mariages

**20 DÉCEMBRE**  
à Cessenon-sur-Orb, Salle de l'Occitanie.

Y

**3 FÉVRIER 2017**



© Pays HLV/ C. Roger



© Pays HLV/ A. Boisard

Y

**10 FÉVRIER 2017**



© Pays HLV/ C. Roger

Y

**19 JUILLET 2017**



© Pays HLV/ C. Roger

Y

**5 OCTOBRE 2017**



© Pays HLV/ C. Roger

# LES RÉUNIONS

## DES COMITÉS DE PILOTAGE 2017

Thème	Date et lieu	Président(e)
Contrat Local de Santé	28 février à Saint-Chinian	Luc SALLES
PIG – Colorons le Pays – TEPCV	28 février à Saint-Chinian 4 mai à Cessenon-sur-Orb 23 juin à Cessenon-sur-Orb 29 septembre à Saint-Chinian 1 <sup>er</sup> décembre à Saint-Chinian	Marie-Aline EDO
Orchestre de Pays	16 mars à Saint-Chinian 27 novembre à Saint-Chinian	Norbert ÉTIENNE
Bio-Orb PPAM	11 juillet à Saint-Chinian	Jean-Pierre BERRAUD
Opération Collective de Modernisation	13 décembre à Saint-Chinian	Norbert ÉTIENNE
Plan Alimentaire Territorial	4 juillet à Cessenon-sur-Orb	Marie-Pierre PONS
SLODT	12 septembre à Babeau-Bouldoux	Daniel GALTIER
Oenotourisme	12 septembre à Babeau-Bouldoux	Daniel GALTIER
Pôle de Pleine Nature	24 février à Bédarieux 13 septembre à Olargues	Marie PASSIEUX

### COPIL PÔLE DE PLEINE NATURE



Bédarieux © Pays HLV / O.Barthélémy

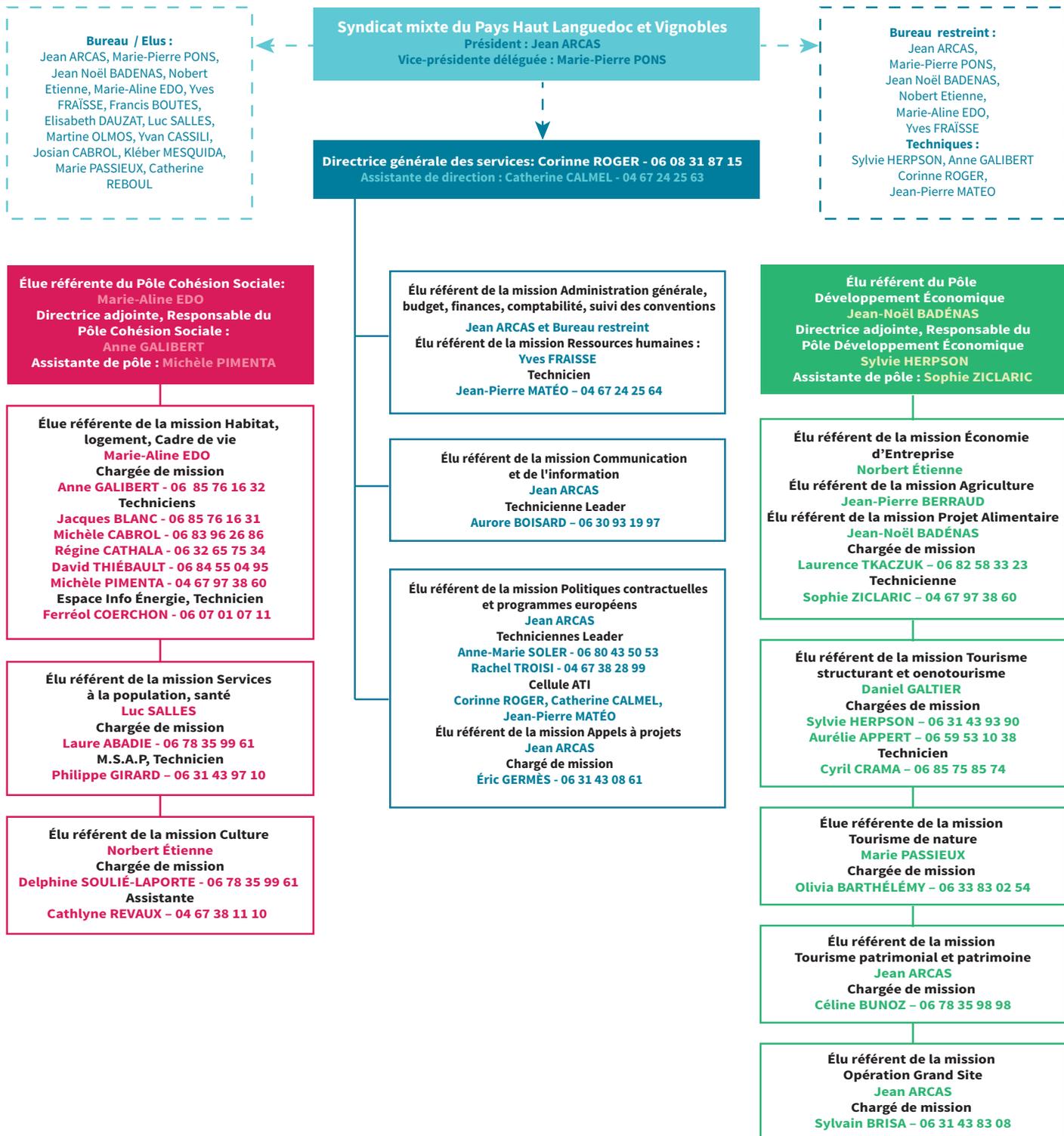
### COPIL OENOTOURISME



© Pays HLV / A. Appert

# LES MOYENS

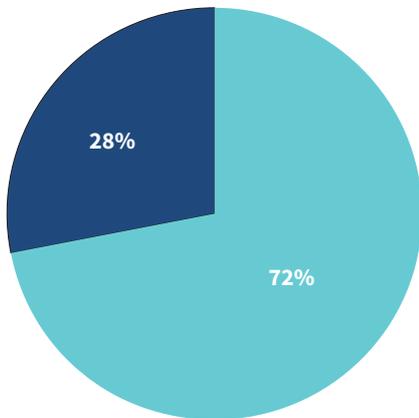
## DU PAYS



# LE PERSONNEL

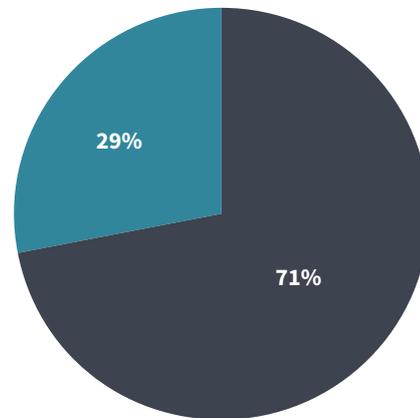
## PERMANENT

Le statut des 25 agents



Titulaires Contractuels

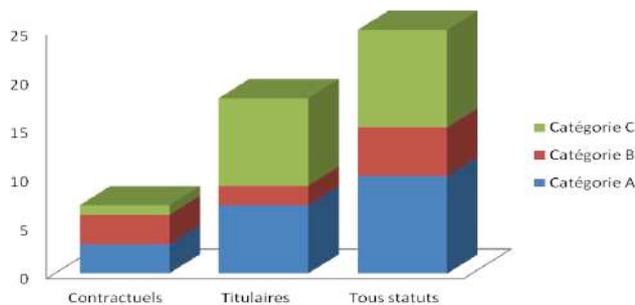
Pérennité de l'emploi contractuel  
7 agents



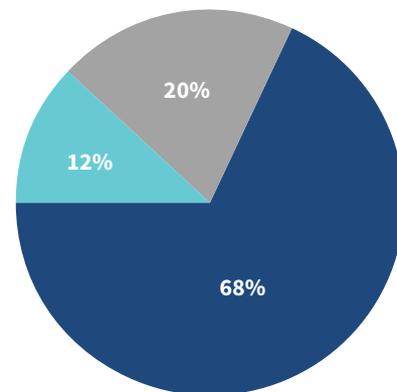
Agents en CDI Agents en CDD



Catégorie des emplois par statut

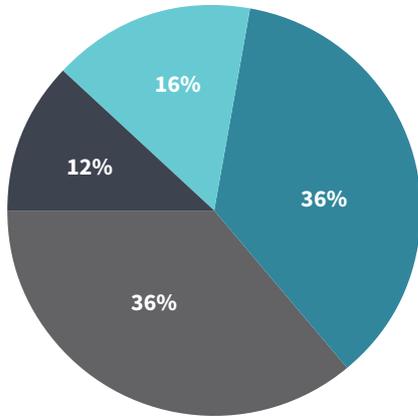


Ancienneté des agents

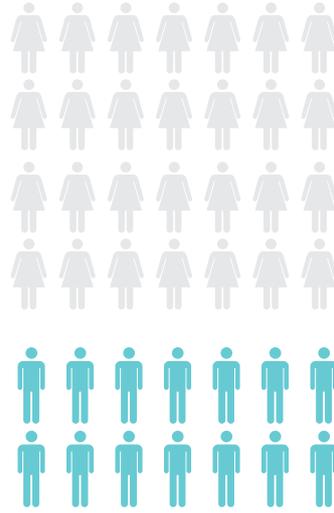


Plus de 10 ans 5 à 10 ans  
Moins de 5 ans

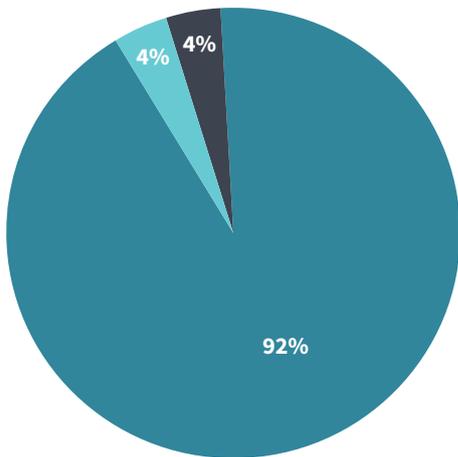
■ La structure par âge et par sexe de l'emploi en %



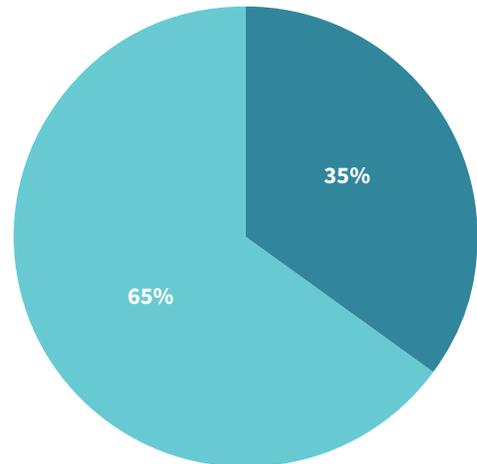
- Moins de 40 ans
- De 40 à 50 ans
- De 50 à 60 ans
- Plus de 60 ans



■ L'organisation du temps de travail



- Temps complet
- Temps partiel
- Temps non complet



- Sur 5 jours
- Sur 4 jours

# LA GESTION

## DES COMPÉTENCES ET FORMATIONS

### LES ENTRETIENS

Les agents ont été reçus en entretien individuel par le Vice-président en charge des ressources humaines, Yves Fraïsse, la Directrice générale des services et la responsable du pôle concerné par l'agent. Ces temps d'échanges ont permis de faire le bilan de l'année écoulée et de fixer les objectifs pour l'année à venir.

### L'ASSISTANT DE PRÉVENTION

L'assistant a été formé et a travaillé sur l'évaluation des risques et la prévention des risques professionnels. La rédaction du document unique a débuté en 2017, avec l'aide du Centre de Gestion 34. La première phase de rédaction est terminée.

### LA COMMUNICATION INTERNE

**La réunion du personnel a eu lieu le 20 décembre à Cessenon-sur-Orb, favorisant l'information, la convivialité et l'esprit d'équipe.**

Différents points ont été abordés concernant la cohésion sociale et le développement économique avec deux entrées : l'ingénierie thématique et l'ingénierie transversale.

Jean-Pierre Matéo a présenté le nouveau logiciel de gestion des plannings, des congés...

Ce temps de partage s'est terminé autour d'un cocktail dînatoire.



© Pays HLV/ C. Roger



# LE DÉBAT

## D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2017

Le Pays a fixé les objectifs suivants permettant la mise en œuvre de sa politique de développement territorial axée sur la cohésion sociale et sur le développement économique.

### LA COHÉSION SOCIALE

#### L'HABITAT

avec la poursuite du Programme d'Intérêt Général (PIG) jusqu'en septembre 2017, opération d'amélioration de l'habitat dont les interventions prioritaires portent sur :

- Le traitement de la précarité énergétique,
- La lutte contre l'habitat indigne et indécent,
- Les travaux d'adaptation pour maintenir les personnes en perte d'autonomie ou handicapées dans leur logement,
- Le développement de l'offre locative privée et publique.

■ **En accompagnement** du Programme d'intérêt général, poursuite de l'opération façades « Colorons le Pays ».

• **ÉVALUATION DU PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL** et construction d'un nouveau dispositif pour répondre aux attentes du territoire.

■ **L'Espace Info Énergie**, au-delà du soutien apporté à la mission habitat, assure le conseil et l'information en matière d'économie d'énergies.

■ **La mise en œuvre** et le suivi des actions dans le cadre du Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte sur lequel une enveloppe de 1 500 000 € a été affectée pour la seconde année au Syndicat mixte pour la réalisation 20 actions sont portées par 16 maîtres d'ouvrages, les thématiques traitées sont :

- Rénovation de l'éclairage public
- Acquisition de véhicules propres
- Rénovation de bâtiment HQE
- Biodiversité
- Énergies renouvelables.

■ **Lancement de l'étude écomobilité.**

■ **Un conseil architectural** aux particuliers dans le cadre d'un partenariat avec le CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) une fois par mois sous forme de permanences dans les locaux du Pays à Saint-Chinian.

■ **La Santé avec la mise en œuvre** du Contrat Local de Santé portant sur quatre axes :

**1/ Les soins de premiers recours et les urgences et permanence des soins :**

- Accompagnement des secteurs Olargues/Saint-Pons de Thomières, Le Bousquet d'Orb...
- Maisons de santé pluriprofessionnelle (Olonzac, Saint-Chinian, Cessenon-sur-Orb, Puisserguier, Le Bousquet d'Orb).

**2/ Le parcours de santé des personnes âgées :**

Développement de la thématique sur Grand Orb avec deux actions prioritaires :

- Améliorer l'accès aux soins
- Améliorer le repérage des personnes âgées à risque de fragilité.

**3/ Le panier de services de prévention avec une priorité mise sur les problématiques de santé mentale, d'addictions et d'accès aux droits et aux soins :**

- Mise en œuvre d'une première réponse de proximité en matière d'addictologie
  - Permanences d'Episode à Bédarieux, Capetang, Roujan
  - Permanences en direction des jeunes : Olonzac, Saint-Pons de Thomières.
- Suivi de l'avancée de la Maison des adolescents sur l'ouest Hérault.

**4/ La télémédecine**

- Déploiement du dispositif à l'échelle du territoire

■ **La culture, véritable outil de lien social, proposera la diffusion de la nouvelle création « Un Pays pour Laura » tournée vers l'identité occitane.**

■ **Coordination des Maisons de Services Au Public (MSAP)**

■ **Conseil de développement**

**En partenariat avec le Conseil de développement et dans le cadre du TEPCV, la mise en œuvre de l'étude écomobilité et la mise en place de l'expérimentation rézo pouce.**



## LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

■ **L'économie en direction de l'entreprise** avec la poursuite de l'Opération Collective de Modernisation des PME confortée par l'appui au développement économique des entreprises et des porteurs de projets, publics et privés.

### ■ L'économie agricole avec :

- l'accompagnement du Pôle d'excellence rurale « **Bio-Orb** » autour des plantes à parfum aromatiques et médicinales ainsi que de nouvelles orientations sur une déclinaison à l'échelle du Pays ;
- la poursuite d'actions en direction du développement des **circuits de proximité** et visant à « impulser l'économie locale et circulaire par le renforcement des réseaux producteurs-consommateurs » dans le cadre du **Plan Alimentaire de Territoire**.

■ **L'économie touristique et patrimoniale** : la mise en œuvre du Schéma Local d'Organisation et de Développement Touristique portant sur trois axes : l'offre, la promotion et l'organisation.

### ■ L'offre nature et de l'itinérance

- Autour du GR de Pays et variante du Chemin de Saint-Jacques de Compostelle, **avec la création d'un GR de Pays Vignobles, sur la partie sud du Pays**
- **Le développement du pôle nature** concerne deux communautés de communes : Grand Orb, Le Minervois/Pays Saint Ponais/Orb Jaur :
  - La création d'une station trail à Mons-la-Trivalle
  - L'évaluation des activités de pleine nature pour mesurer l'incidence environnementale de deux temps forts (EPIC Enduro et 6666) et de la stratégie globale ainsi que les retombées économiques.
- **L'élaboration d'une offre** randonnée dédiée au jeune public sur la base des sentiers existants.

### ■ Le « Pays d'Art et d'Histoire »

- L'élaboration et diffusion d'outils pédagogiques
- L'animation du réseau d'acteurs
- La construction d'un partenariat étroit avec les services éducatifs et la mise en œuvre d'outils à disposition de ces services éducatifs
- L'élaboration d'un programme de conférences et d'un programme d'animations
- Le recrutement d'un attaché de conservation du patrimoine
- L'accompagnement méthodologique et technique de projets patrimoniaux
- Le club de mécènes du patrimoine
- L'élaboration du site des labels.

### ■ Le label « Vignobles et Découvertes »

- Animation du réseau des partenaires « Vignobles et Découvertes - Minervois, Saint-Chinian, Faugères en Haut Languedoc » et mise en œuvre de formations auprès des membres de ce réseau pour l'appropriation du discours, la qualification de l'accueil, le partage d'une identité avec un accent particulier sur la thématique gastronomie et vin...
- Élaboration d'outils pédagogiques (restitution audiovisuelle d'une enquête ethnologique, livret jeune public, mallette pédagogique..)
- Refonte des RDV au Pays et nouvelle programmation
- Appui aux montages de projets techniques et financiers.

### ■ L'Opération Grand Site « Cité de Minerve et gorges de la Cesse et du Brian »

- Élaboration du document de référence en concertation avec tous les partenaires
- Information et communication liées à la démarche OGS
- Accompagnement et suivi des opérations dans le Grand Site (La Caunette, Eco-compteurs, effacement des réseaux, plan paysage...).

### ■ La promotion, de communication et de mise en marché touristique

- Refonte du site internet touristique du Pays dans le cadre du site des labels et développement des réseaux sociaux
- Édition d'outils thématiques de promotion à l'échelle de la destination Haut Languedoc et Vignobles (guide de l'offre famille...)
- Actions marketing en partenariat avec l'ADT34 (salons, @marketing, organisation d'accueil presse et influenceurs...)
- Offre de produits touristiques à construire et mettre en marché en partenariat avec les OT du Pays, les opérateurs concernés et autres partenaires ...



## L'INGÉNIERIE D'ACCOMPAGNEMENT

**1/ La conduite des missions d'ingénierie auprès de ses partenaires**, sous forme d'assistance technique, administrative et financière auprès des acteurs locaux, porteurs de projet tant publics (communautés de communes, communes) que privés (associations locales, groupements professionnels, ...).

■ **Contrat de ruralité** : accompagnement des communautés de communes pour l'élaboration du contrat de ruralité s'insérant dans six volets :

- Accès aux services et soins
- Revitalisation des bourgs-centres
- Attractivité du territoire
- Mobilités et accessibilités
- Transition écologique
- Cohésion sociale.

**2/ La mise en œuvre des appels à projets européens pour la génération 2014-2020 sur lequel le Syndicat mixte a été retenu :**

■ **Leader : enveloppe FEADER** de 2 305 406 € votée par la Région Languedoc-Roussillon, autorité de gestion, en juillet 2015

Avec trois entrées thématiques adossées à la stratégie territoriale :

- Agricole autour des Plantes à parfum aromatiques et médicinales
- Touristique autour du Pôle nature, label Vignobles et Découvertes et Opération Grand Site
- Patrimoniale autour du Label Pays d'Art et d'Histoire.

■ **Approches Territoriales Intégrées** : enveloppe FEDER de 1 438 709 € votée par la Région Languedoc-Roussillon, autorité de gestion, en novembre 2015 avec quatre axes :

- Investir durablement dans la croissance intelligente
- Réduire la fracture numérique et favoriser l'émergence de l'e-société
- Encourager la transition énergétique
- Préserver et valoriser le territoire et ses ressources au bénéfice d'une croissance durable.

**3/ La réponse à tous les appels à projets en lien avec les thématiques stratégiques du Pays pour accompagner les projets du territoire.**



# LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2017

## ■ EN DÉPENSES

■ **Crédits de fonctionnement** du Syndicat Mixte à hauteur de **1 983 321 €**, représentant :

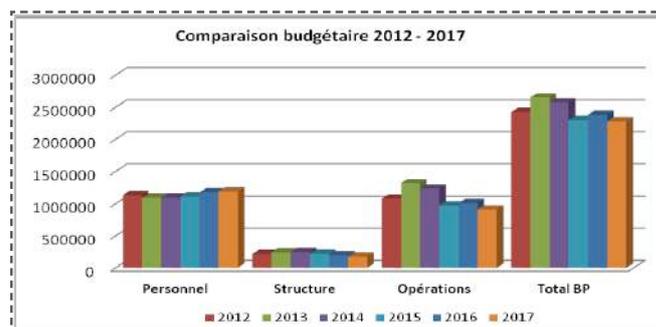
- les charges de personnel, pour **1 191 575 €**,
- les achats, pour **25 880 €**,
- les services extérieurs et autres charges, pour **483 434 €**,
- les autres services, pour **213 042 €**,
- les impôts et taxes, pour **3 700 €**,
- les charges financières et autres, pour **9 100 €**,
- les amortissements, pour **51 590 €**,
- virement à la section d'investissement, pour **5 000 €**.

■ **Crédits d'investissement** pour un montant de **294 975 €** au titre principalement des subventions d'équipement versées aux personnes privées pour **135 000 €**, **45 000 €** pour l'aménagement d'une station trail, **86 400 €** pour l'achat de véhicules électriques, le reste étant le remboursement de l'emprunt et le renouvellement des postes informatiques.

Comparaison des postes de dépenses entre BP 2016 et projet de BP 2017

- Charges de personnel : + 1,3 %
- Charges de fonctionnement : - 4,07 %
- Coûts/opérations : - 9,7 %
- Investissement : + 148,29 %

	Personnel	Structure	Opérations	Total BP
2012	1 132 303	214 555	1 078 170	2 425 028
2013	1 090 590	241 952	1 319 152	2 651 694
2014	1 091 958	247 636	1 236 682	2 576 276
2015	1 111 148	218 364	971 624	2 301 136
2016	1 176 225	197 468	1 007 489	2 381 182
2017	1 191 575	177 051	909 670	2 278 296



## EN RECETTES

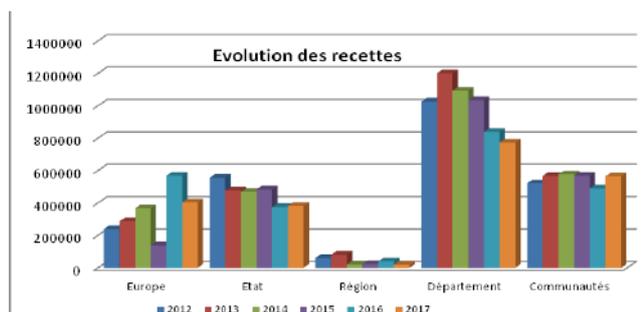
Contribution statutaire des communautés de communes pour 4 € / habitant soit **364 748 €** (base retenue DGF 2016).

Contribution statutaire du Conseil Départemental de l'Hérault à **459 000 €**.

Contributions diverses pour **51 590 €**.

Concours de l'Europe, de l'État, de la Région, du Département, des Communautés de communes et d'autres partenaires, sur les opérations, pour un total de **1 402 958 €**, qui se répartissent comme suit :

	2015			2016			2017		
	Opérations	Statutaire	Total	Opérations	Statutaire	Total	Opérations	Statutaire	Total
Europe	137 536		137 536	568 554		568 554	404 326		404 326
Etat	483 986		483 986	375 121		375 121	381 417		381 417
Région	23 000		23 000	39 676		39 676	18 253		18 253
Département	524 803	510 000	1 034 803	380 018	459 000	839 018	314 795	459 000	773 795
Communautés de communes	220 178	347 612	567 790	138 401	351 332	489 733	199 737	364 748	564 485
Autres		54 021	54 021		69 080	69 080	84 430	51 590	136 020
	1 389 503	857 612	2 301 136	1 501 770	810 332	2 381 182	1 402 958	875 338	2 278 296



## EN CONCLUSION

**Sur la partie « dépenses », le Syndicat Mixte porte ses efforts sur :**

- le maintien de la masse salariale,
- la diminution des frais de structure.

**Pour le financement du Syndicat Mixte**, le Conseil Départemental a contribué à hauteur de **459 000 €**.

Pour les communautés de communes, la participation statutaire est maintenue à 4 € par habitant sur l'année (DGF 2016, 91 187 habitants).

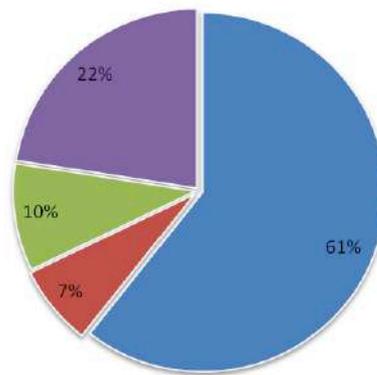
À noter également que les communautés de communes vont contribuer à hauteur de 1 € par habitant sur l'année pour le Programme d'Intérêt Général (PIG).

Ces orientations budgétaires prévoient un budget primitif 2017 équilibré en recettes et en dépenses à hauteur de **2 278 296 €**.

# LES RESSOURCES FINANCIÈRES

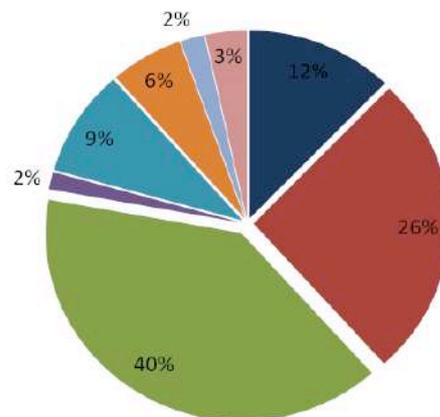
Le compte administratif 2017 du Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles a été de **1 912 382,03 €**. Les cotisations des Communautés de communes ont été maintenues à **4 €** avec une participation de **1 €** pour la mise en œuvre du Programme d'Intérêt Général.

Charges	
Frais de personnel	1 159 276,10
Subvention aux privés	137 577,28
Fonctionnement	184 983,58
Charges sur opération	430 545,07
	<b>1 912 382,03</b>



- Frais de personnel
- Subvention aux privés
- Fonctionnement
- Charges sur opération

Produits	
Europe	239 789,16
EPCI et communes	516 149,97
Département	777 165,89
Région	29 112,61
État	181 263,80
Produits divers	118 989,73
Autres organismes	39 470,70
Report 2015	67 314,25
	<b>1 969 256,11</b>



- Europe
- EPCI et communes
- Département
- Région
- État
- Produits divers
- Autres organismes
- Report 2016

**Résultat : 56 874,08 €**

# **Pôle de COHÉSION SOCIALE**

**Répondre aux besoins des habitants,  
ouvrir les voies de la transition énergétique,  
créer du lien social.**

# LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

**En juillet 2013, le Pays s'est engagé aux côtés de l'Agence Régionale de Santé dans une démarche de Contrat Local de Santé (CLS).**

Instrument de mise en œuvre des politiques de santé sur un territoire, le Contrat Local de Santé porte sur la promotion de la santé, la prévention, les politiques de soins et l'accompagnement médico-social.

**Le Contrat Local de Santé du Pays porte sur quatre axes :**

- Soins de premier recours et urgence,
- Parcours de **santé des personnes âgées**,
- **Panier de services de soin et de prévention :**
  - Addictions
  - Santé mentale des jeunes
  - Accès aux droits.
- Développement de la **télé médecine**.

**Le développement de ces quatre axes a été poursuivi en 2017.**

**Un avenant prolongeant le CLS jusqu'au 30 juin 2018 a été signé, afin d'élaborer en 2018 le prochain Contrat Local de Santé.**

## SOINS DE PREMIER RECOURS ET URGENCE

Poursuite du dispositif pilote « Moyen Médical Mobile des Hauts Cantons » (3MHC).

Dispositif innovant d'organisation et de prise en charge des urgences et de permanence des soins, le 3MHC assure une présence médicale sur 16 communes, rattachées au secteur de garde d'Olargues et de Saint-Pons. Depuis le 1er février 2016, un médecin sapeur pompier volontaire et médecin correspondant SAMU assure les gardes du vendredi 20 h au lundi 8 h ainsi que les jours fériés.

- |                             |                             |
|-----------------------------|-----------------------------|
| • Boisset,                  | • Saint-Pons de Thomières,  |
| • Mons-la-Trivalle,         | • Saint-Julien,             |
| • Courniou-les-Grottes,     | • Vélioux,                  |
| • Olargues,                 | • Saint-Martin-de-l'Arçon,  |
| • Rieussec,                 | • Verreries-de-Moussans,    |
| • Prémian,                  | • Saint-Vincent-d'Olargues, |
| • Riols,                    | • Colombières-sur-Orb,      |
| • Saint-Étienne-d'Albagnan, | • Vieussan.                 |

Entre le 5 février 2016 et le 30 septembre 2017, 1 190 actes ont été réalisés (210 actes d'aide médicale urgente, 933 actes de permanence des soins et 47 actes administratifs).

## Appui au développement des projets de Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP)

Un soutien technique, d'information et de conseil a été apporté aux projets de MSP sur les communes de Cessenon, de Saint-Pons, de Puisserguier et de Saint-Gervais-sur-Mare.

Un accompagnement des MSP du Bousquet d'Orb et d'Olonzac sur les problématiques de démographie médicale a également été réalisé.



12 janvier Comité suivi 3MHC © Pays HLV



6 septembre MSP  
Hérépian-Graissac-St Gervais © Pays HLV

## PARCOURS DE SANTÉ DES PERSONNES ÂGÉES

**Expérimentation de la mise en œuvre de cet axe** sur le territoire de la Communauté de Communes Grand Orb, dans la perspective d'un déploiement sur l'ensemble du territoire du Pays dans un second temps.

**Deux orientations stratégiques de travail sont retenues :**

■ **Améliorer le repérage des personnes âgées à domicile à risque de fragilités**

■ **Améliorer l'accès aux droits pour améliorer l'accès aux soins et au prendre soin.**

Dans ce cadre, des actions sont en cours d'élaboration :

- **Réalisation d'un guide pratique** à l'attention des personnes de 60 ans et plus du territoire (informations et conseils en matière de démarches administratives, de santé, de logement, de transport...)
- **Réalisation d'un questionnaire** visant à préciser les besoins des personnes de 60 ans et plus vivant à domicile (logement, transport, lien social...)
- **Sensibilisation des professionnels** « primo accueillants » sur le repérage des personnes âgées à risque de fragilité
- **Information et accompagnement** des personnes en matière d'accès aux droits
- **Sensibilisation des personnes** aux bons réflexes à avoir en cas d'urgence.

## PANIER DE SERVICES DE SOINS ET DE PRÉVENTION

### Poursuite de la réponse en addictologie

Quatre permanences sur le territoire, sont portées par l'association Episode :

- **Consultation Jeunes Consommateurs** à Olonzac et Saint-Pons,
- **Consultations de proximité** à Capestang et Roujan.

Les personnes reçues dans le cadre de ces permanences sont suivies et accompagnées par une psychologue et un infirmier.

En termes de soutien aux professionnels médicaux, médico-sociaux et sociaux, deux groupes d'échanges de pratiques, animés par les professionnels de l'association Episode ont été constitués. Ils permettent aux participants d'échanger de manière anonyme sur des situations difficiles qu'ils ont pu rencontrer dans le cadre de leur pratique. Il s'agit d'un travail collectif sur la représentation, dans le but d'optimiser la prise en charge et de réassurer la place du professionnel auprès du patient.



25 avril Restitution des décisions COPIL aux partenaires ©Pays HLV



## Santé mentale des jeunes – développement de la Maison des Adolescents (MDA) Ouest Hérault

La MDA Ouest Hérault est une plateforme d'accueil, d'écoute et de soutien des adolescents mobilisant les compétences et les ressources du réseau Résados, le Point Accueil Écoute Jeunes de l'association Épisode et l'équipe mobile de pédopsychiatrie du Centre Hospitalier de Béziers.

La MDA s'adresse également aux parents et aux professionnels en proposant soutien et accompagnement.

Dans le cadre du contrat de ville de Bédarieux, une antenne relais a été ouverte en octobre 2017 à raison d'une demi-journée par semaine (tous les mercredis après midi de 14 h à 18 h).

## TÉLÉMÉDECINE

Afin d'améliorer l'accès aux soins, et notamment à des soins spécialisés, le Centre Hospitalier de Béziers propose aux EHPAD et aux Maisons de Santé du territoire la possibilité de bénéficier de téléconsultations et de téléexpertises, dans plusieurs domaines (plaies vasculaires complexes, diabétologie-endocrinologie, gériatrie-psychiatrie, dermatologie, maxillo-facial, pré-anesthésie, soins palliatifs, gastro-entérologie, télésurveillance en cardiologie).

Le centre hospitalier de Béziers poursuit le développement de cette activité sur le territoire.

## PACTE TERRITORIAL POUR L'INSERTION

Le Pays a participé aux travaux menés par le Conseil Départemental, dans le cadre de l'élaboration du Pacte Territorial pour l'Insertion (PTI).

Document cadre en faveur de l'insertion sociale et professionnelle des personnes exclues et en risque de disqualification sociale, le PTI s'articule autour de cinq axes :

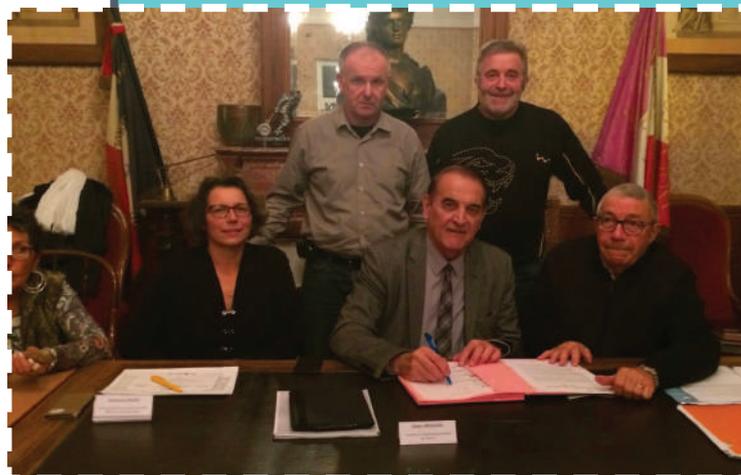
- **Faciliter l'accès aux droits** et garantir le juste droit à l'allocation RSA
- **Assurer la continuité** des parcours d'insertion dans le but de lever les freins au retour à l'emploi
- **Repenser la mobilité** pour tous les publics (personnes en perte d'autonomie, jeunes, personnes en insertion,...)
- **Promouvoir l'économie sociale** et solidaire et développer des actions répondant aux valeurs de développement durable
- **Favoriser le rapprochement** des acteurs publics avec les employeurs et le milieu économique dans son ensemble.

**Dans le cadre du Contrat Local de Santé, le Pays a participé à trois réunions du comité d'engagement.**

**La signature officielle du Pacte Territorial pour l'Insertion s'est faite à l'issue du Comité syndical du 1<sup>er</sup> décembre.**



2 juin Collectif Hauts-Cantons MDA © Pays HLV



1er décembre 2017, Signature du PTI Département / Pays © Pays HLV / C.Roger



Signature du PTI Département et Territoires © Pays HLV / C.Roger

# HABITER

## AU PAYS

La politique Habitat menée par le Pays Haut Languedoc et Vignobles s'inscrit dans le Plan de Rénovation Énergétique de l'Habitat (PREH), objectif national qui vise la rénovation de 380 000 logements privés pour 2016.

Cet objectif ambitieux de rénovation énergétique du parc résidentiel permet de répondre à des enjeux :

- **environnementaux** car la rénovation énergétique de l'habitat contribue à l'atteinte de l'objectif de diminution de 38 % des consommations d'énergie du secteur du bâtiment à l'horizon 2020 ainsi qu'à la réduction des émissions de gaz à effet de serre,
- **économiques**, le secteur de la rénovation énergétique constituant un puissant levier de création d'emplois locaux, non délocalisables,
- **sociaux** par la réduction de la précarité énergétique, améliorant ainsi le pouvoir d'achat des ménages modestes.

Le Programme d'Intérêt Général (PIG) signé pour 5 ans (2012-2017) est le volet opérationnel du Plan de Rénovation Énergétique de l'Habitat, qui permet :

- **d'enclencher** la décision de rénovation, en accompagnant et conseillant les particuliers,
- **de financer** la rénovation, en apportant des aides, des outils et des solutions innovantes,
- **de mobiliser** les professionnels pour garantir la meilleure qualité possible des rénovations.

Le Pays, au travers du Programme d'Intérêt Général, accompagne les propriétaires qui souhaitent rénover leur(s) résidence(s) principale(s) ou leur(s) logement(s) locatif(s).

L'accent est mis sur les **travaux liés aux économies d'énergie** de façon à lutter contre la précarité énergétique, toutefois le Programme d'Intérêt Général permet d'intervenir sur d'autres axes comme :

- **le maintien** à domicile des personnes âgées,
- **le traitement** de l'habitat indécent et insalubre,
- **le développement** de l'offre locative.

2017 représente la dixième année de politique de l'habitat menée par le Pays Haut Languedoc et Vignobles sur l'ensemble de son territoire et, la cinquième année du Programme d'Intérêt Général qui a pris fin en septembre 2017.

Pays Haut Languedoc et Vignobles  
Habitat

Habiter  
au Pays  
2012-2017

Un territoire de projets

Pour l'année 2017,  
222 logements ont été réhabilités dont :

20

logements  
locatifs

202

logements de  
propriétaires  
occupants

1,3M€

de  
subventions

3,6M€

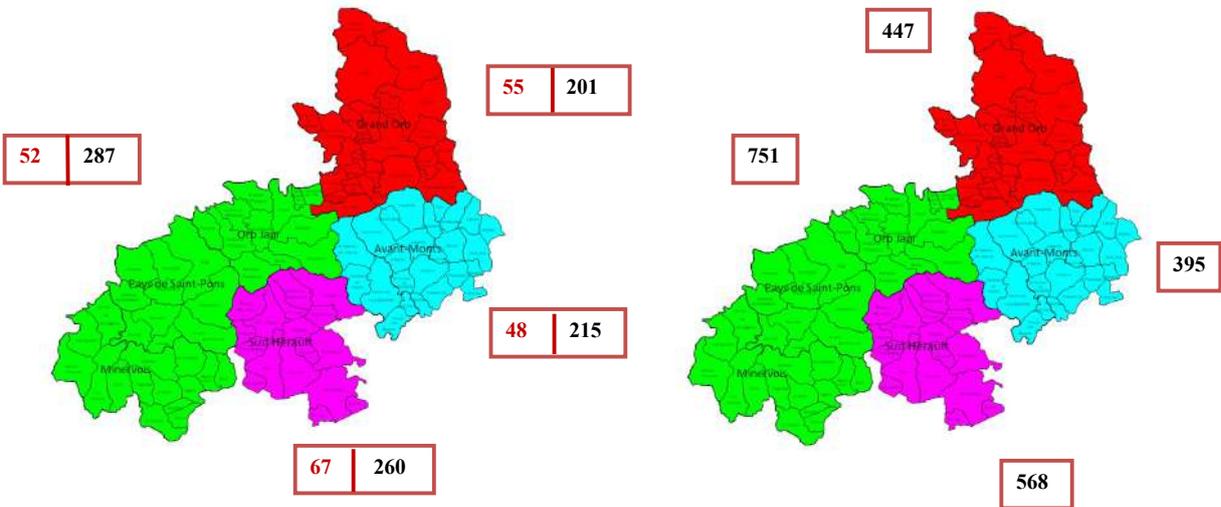
de  
travaux

■ BILAN LOGEMENTS RÉNOVÉS : PROPRIÉTAIRE OCCUPANT - PROPRIÉTAIRE BAILLEUR

PIG 5  
2016 – 2017  
222 logements

5 années de PIG  
2012- 2017  
963 logements

Cumul 2007 – 2017  
PO + PB  
2 161 logements (PO +PB)



Cinq années de Programme d'Intérêt Général				
Logements réhabilités	Travaux prévus	Subventions ANAH	Subventions RÉGION	Subventions DÉPARTEMENT
<b>963</b> 859 « Propriétaire Occupant » 104 « Propriétaire Bailleur »	<b>17 904 307 €</b>	<b>8 088 041 €</b>	<b>226 782 €</b>	<b>1 316 537 €</b>
<b>Depuis 2008, début de la politique de l'habitat</b>				
Logements réhabilités	Travaux prévus	Subventions ANAH	Subventions RÉGION	Subventions DÉPARTEMENT
<b>2 161</b> 1 740 « Propriétaire Occupant » 421 « Propriétaire Bailleur »	<b>38 506 063 €</b>	<b>14 153 164 €</b>	<b>1 175 028 €</b> (dont 197 500 € d'Eco Chèque)	<b>1 742 275 €</b>

En 10 ans



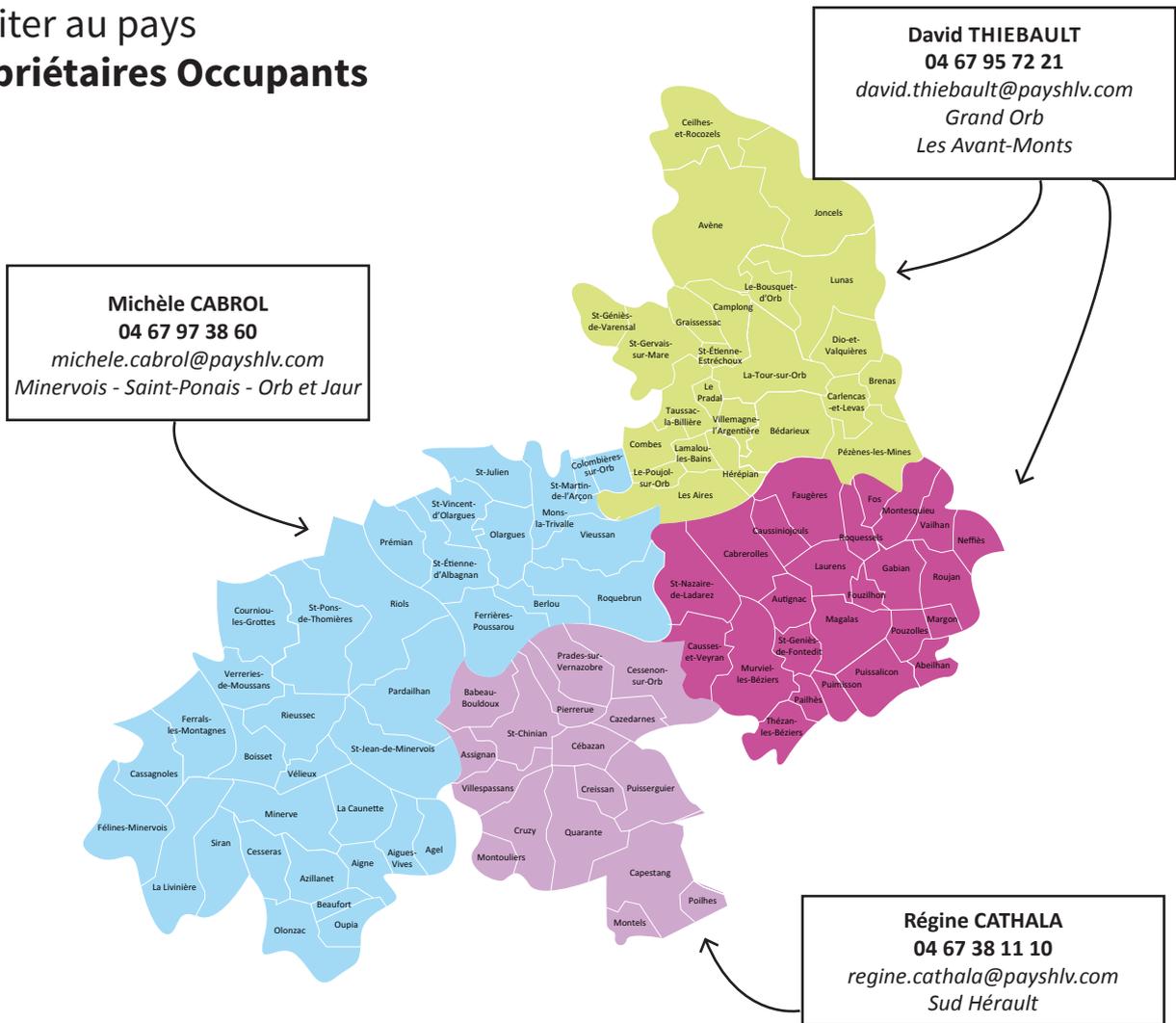
Ce volume de travaux est réalisé par des entreprises du bâtiment qui participent ainsi au soutien de l'économie locale. Les travaux pour le maintien à domicile des personnes âgées et les travaux d'économies d'énergie représentent la plus grande quantité de dossiers. Néanmoins les travaux d'indécence et d'insalubrité restent une des cibles de la politique de l'habitat.

Les Communautés de communes, le Conseil départemental, la Fondation Abbé Pierre soutiennent financièrement la politique de l'habitat portée par le Pays Haut Languedoc et Vignobles.

## ■ L'ORGANISATION TECHNIQUE TERRITORIALE

Une organisation territoriale a été mise en place de façon à couvrir l'ensemble du Pays Haut Languedoc et Vignobles. Un technicien référent est désigné par micro-territoire et par type de dossiers.

### Habiter au pays Propriétaires Occupants



#### Communauté de communes

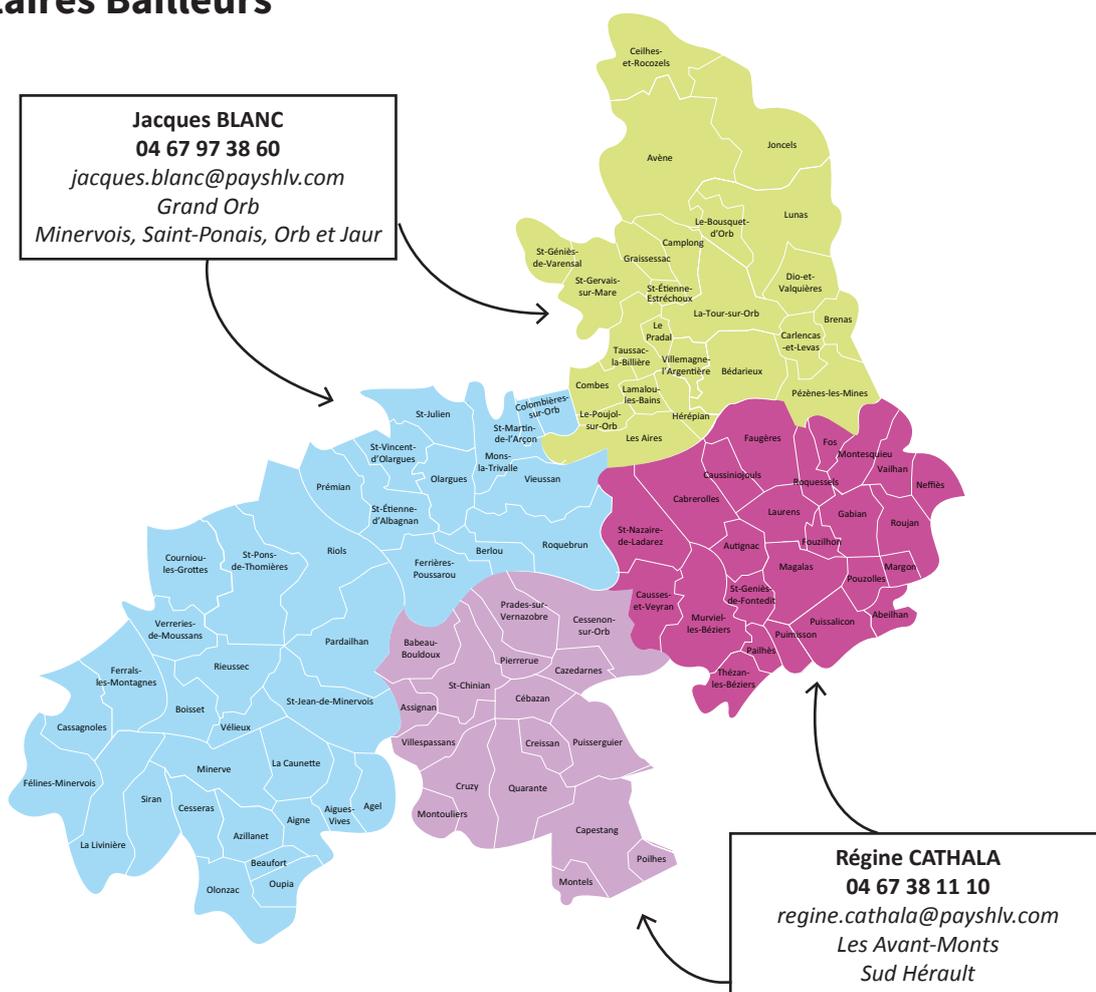
- Les Avant-Monts
- Grand Orb
- Sud Hérault
- Minervois - Saint-Ponais - Orb et Jaur

Opération façades  
" Colorons le Pays " et Coordinatrice du P.I.G  
Pays Haut Languedoc et Vignobles  
**Anne GALIBERT - 04 67 97 38 60**

Espace Information Énergie  
**Ferréol COERCHON - 04 67 95 72 21**

Assistante " Habiter au Pays "  
**Michèle PIMENTA - 04 67 97 38 60**

## Habiter au pays Propriétaires Bailleurs



### Communauté de communes

- Les Avant-Monts
- Grand Orb
- Sud Hérault
- Minervois - Saint-Ponais - Orb et Jaur

Opération façades  
" Colorons le Pays " et Coordinatrice du P.I.G  
Pays Haut Languedoc et Vignobles  
**Anne GALIBERT - 04 67 97 38 60**

Espace Information Énergie  
**Ferréol COERCHON - 04 67 95 72 21**

Assistante " Habiter au Pays "  
**Michèle PIMENTA - 04 67 97 38 60**

# COLORONS

## LE PAYS

« Colorons le Pays » est une aide au ravalement de façades qui vient compléter la politique de l'habitat.

Contrairement aux aides d'amélioration de l'Habitat, cette subvention est une aide à la pierre et non une aide la personne. La subvention est conditionnée au respect du cahier des charges qui s'attache à la mise en valeur du patrimoine par l'utilisation des matériaux et des savoir-faire traditionnels. De ce fait, cette action contribue à la sauvegarde du patrimoine, à la transmission et à la promotion des savoir-faire, et à l'amélioration du cadre de vie.

En accompagnement de la politique de l'habitat, l'opération façades « Colorons le Pays » lancée en 2008 se poursuit pour contribuer à la mise en valeur des centres anciens.

**Au préalable, les Communautés de communes doivent avoir délibéré :**

- pour adhérer à cette opération,
- pour réserver une enveloppe budgétaire,
- pour définir un périmètre d'intervention dans chaque commune.

**Une façade peut être subventionnable si :**

- elle est visible de l'espace public,
- elle est située dans le périmètre d'intervention,
- si elle est traitée dans sa globalité,
- si les travaux prévus correspondent aux cahiers des charges de l'opération.

Tout propriétaire intéressé doit prendre contact avec le Pays pour la réalisation d'un diagnostic qui servira de base pour demander des devis et les autorisations d'urbanisme.



En 9 ans :

360

FAÇADES  
RÉNOVÉES

610 744 €

DE SUBVENTIONS

3 247 229 €

DE TRAVAUX

En 2017 :

36

FAÇADES  
PRÉVUES

68 964 €

DE SUBVENTIONS

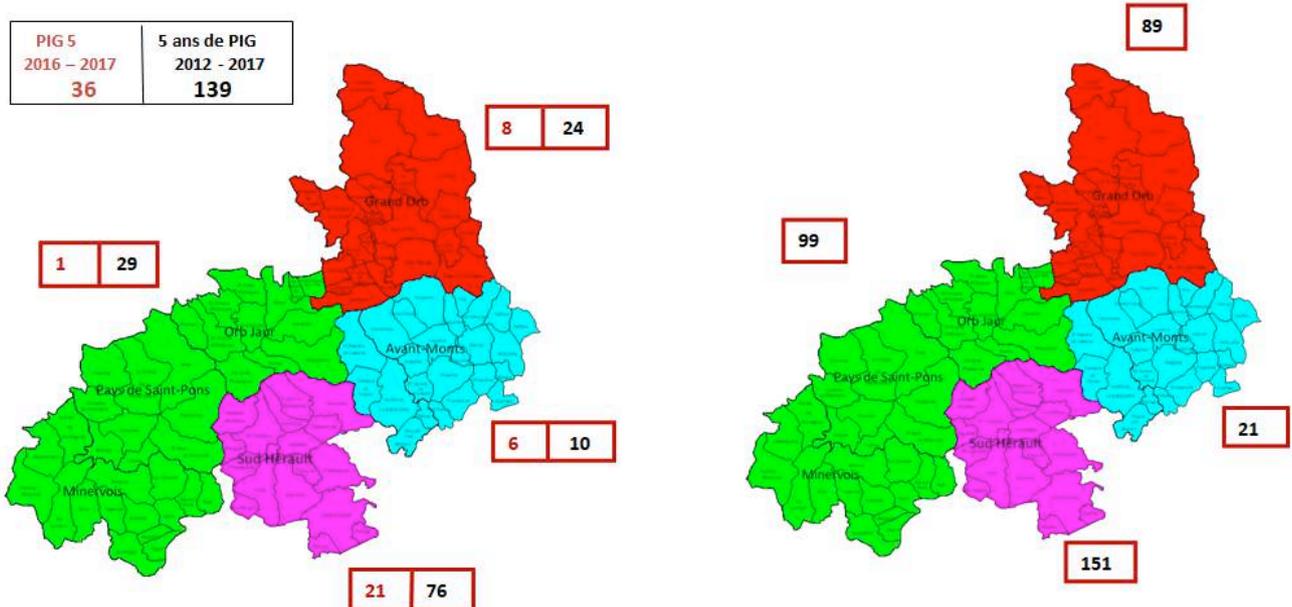
348 934 €

DE TRAVAUX

Façades

Cumul 2008-2017 : 360 façades

PIG 5 2016 - 2017	5 ans de PIG 2012 - 2017
36	139



# L'ESPACE INFO ÉNERGIE (EIE)

Dans une perspective de gestion durable de ses ressources et afin de participer activement à la lutte contre le réchauffement climatique, le Pays souhaite par le biais de l'Espace Info Énergie accompagner les actions contribuant à l'efficacité énergétique.

- **Les renseignements** peuvent être donnés par téléphone ou lors d'un entretien personnalisé sur rendez-vous.
- **Le service est gratuit**, neutre et indépendant : il oriente si nécessaire vers les organismes, entreprises ou bureaux d'études compétents.
- **L'Espace Info Énergie** est également un lieu de ressource : des livres et des magazines périodiques sont en libre consultation à l'antenne de Bédarieux.

Des entretiens personnalisés uniquement sur rendez-vous (04-67-95-72-21) sont organisés sur le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles :

- Bédarieux
- Saint-Chinian
- Saint-Pons-de-Thomières.

Sur l'année, l'Espace Info Énergie a permis d'informer et de sensibiliser 819 personnes

## CONTACTS DIRECTS

- 423 entretiens téléphoniques
- 82 visites à l'Espace Info Énergie (EIE)
- 112 évaluations énergétiques pour dossiers ANAH.

## ANIMATIONS ET ÉVÈNEMENTS

- **Atelier éco-gestes à RDL Bédarieux** (12 personnes)
- **Atelier éco-gestes à CFAA/CFPP Bédarieux** (10 personnes)
- **Atelier éco-gestes à Ligues de l'Enseignement Bédarieux** (14 personnes)
- **Estivale de la Bio à Olargues : conférence** (25 personnes)
- **Estivale de la Bio à Olargues : stand** (123 personnes)
- **Réunion - Communauté de communes Sud Hérault** (18 personnes).



Stand à la Bio d'Olargues © Pays HLV/ F.Coerchon



Atelier éco-gestes à Bédarieux le 2 février 2017  
© Pays HLV/ F.Coerchon



# CONSEIL ARCHITECTURAL

Depuis 2009, le Pays Haut Languedoc et Vignobles a sollicité le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) pour un accompagnement architectural sur plusieurs actions. De ce partenariat est née la proposition du CAUE de réaliser une permanence tous les derniers vendredis de chaque mois pour faire du conseil architectural auprès des particuliers.

Ce conseil viendra appuyer différentes actions portées par le Pays Haut Languedoc et Vignobles, notamment :

- **Le P.I.G.** (Programme d'Intérêt Général)
- **L'opération façades**
- **L'Opération Grand Site**, Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian
- **Le Pays d'Art et d'Histoire.**

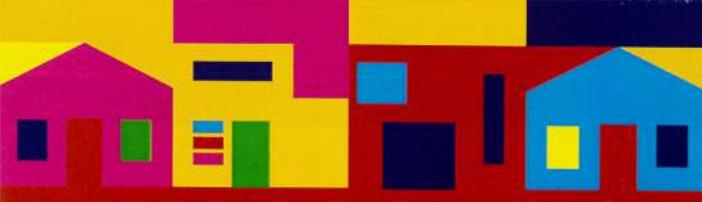
**Le Conseiller de l'Espace Info Énergie (E.I.E.) est également présent pour compléter les informations du CAUE sur le volet « économies d'énergie et aides financières ».**

## Sur 2017

**L'architecte du CAUE a eu 17 rendez-vous, dont :**

- **8** pour des problématiques d'extension/modification de bâti ancien/patrimonial
- **4** pour des aspects réglementaires (PLU, CU, etc.)
- **1** pour des problématiques d'extension/modification de villa
- **1** pour extension exploitation agricole
- **2** pour des conseils pour une construction nouvelle
- **1** pour des questions de financement, de choix de Maître d'œuvre.

Les conseils donnés par téléphone ont porté uniquement sur des aspects réglementaires.



*Vous avez un projet ?*

Offrez-vous les **conseils gratuits**  
d'un architecte du CAUE  
et d'un conseiller info-énergie

**SUR RENDEZ-VOUS**  
au Pays Haut Languedoc et Vignobles  
1 rue de la Voie Ferrée à Saint-Chinian  
**Tél. 04 99 133 700**



# TERRITOIRE À ÉNERGIE

## POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE (TEPCV)

Le Pays a été lauréat d'un appel à projet lancé par le Ministère de l'Écologie du développement durable et de l'énergie « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte ». Cet appel à projets a permis de mobiliser 500 000 € sur le territoire pour financer 10 projets économes en énergie ou qui favorisent les énergies renouvelables en 2015.

En février 2017, deux enveloppes de **611 546 €** et **299 887 €** sont venus compléter la convention initiale.



Véhicule du Pays Haut Languedoc et Vignobles

© Pays HLW/ A.Boisard

### TEPCV 2 / RÉPARTITION DES FINANCEMENTS PAR BÉNÉFICIAIRES

Actions	Bénéficiaire (Maître d'ouvrage)	Coût global Prévisionnel (HT ou TTC)	Autofinancement (HT ou TTC)	Participation hors FFTE (HT ou TTC)	Taux FFTE (HT ou TTC)	Participation FFTE (HT ou TTC)
15	Hérault Énergies	105 000 €	21 000 €	0 €	80%	84 000 €
1	Commune de la Tour	67 122 €	13 425 €	0 €	80%	53 697 €
9	Commune de Thézan-les-Béziers	24 570 €	5 985 €	6 300 €	50%	12 285 €
2	Commune de Siran	30 000 €	6 000 €	0 €	80%	24 000 €
3 et 11	CC des Avant-Monts du Centre Hérault	86 000 €	36 290 €	12 600 €	71%	53 710 €
4	CC Grand Orb	46 924 €	10 862 €	12 600 €	50%	23 462 €
5	Commune de Villemagne l'argentière	21 000 €	4 200 €	6 300 €	50%	10 500 €
6	Commune d'Hérépian	21 000 €	43 113 €	6 300 €	50%	10 500 €
7	Commune de Bédarieux	187 027 €	12 488 €	50 400 €	50%	25 088 €
8	Commune du Pujol-sur-Orb	50 175 €	27 129 €	12 600 €	50%	52 330 €
10	Commune de Magalas	104 659 €	5 224 €	25 200 €	50%	11 524 €
12	Commune d'Avène	23 048 €	47 240 €	6 300 €	50 %	193 000 €
13	Commune de Saint-Pons de Thomières	186 540 €	5 984 €	6 300 €	80%	23 936 €
14	Commune de Roquebrun	29 920 €	243 140 €	0 €	80%	23 936 €
<b>Total (HT ou TTC)</b>	-	<b>982 985 €</b>	<b>243 140 €</b>	<b>144 900 €</b>	<b>62,2%</b>	<b>611 546 €</b>

TEPCV 3 / RÉCAPITULATIF DU PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET DE TERRITOIRE DANS LE CADRE DE CET AVENANT

Actions	Bénéficiaire (Maître d'ouvrage)	Coût global prévisionnel HT	Auto-financement HT	Participation hors FFTE HT et TTC	Taux FFTE HT%	Participation FFTE HT
Action 1 Rénovation éclairage public	Hérault énergie	61 050 €	15 263 €	0 €	75	45 787 €
Action 2 Rénovation éclairage public	Communauté de communes Sud Hérault	330 000 €	75 900 €	0 €	80	254 100 €
<b>TOTAL HT</b>		<b>391 050 €</b>	<b>91 163 €</b>	<b>0 €</b>	<b>76,7%</b>	<b>299 887 €</b>



Les signataires de la convention TEPCV



Signature officielle de la 2ème tranche du TEPCV  
© Pays HLV/ C. Roger

Kléber Mesquida, Président du Département de l'Hérault – Jean Arcas, Président du Pays Haut Languedoc et Vignobles – Marie-Aline Edo, Vice-présidente du Pays et Présidente du Comité de pilotage TEPCV

Au total :

1 411 433 €

DE SUBVENTIONS

2 108 413 €

D'INVESTISSEMENTS

18

COLLECTIVITÉS  
ENGAGÉES

Réalisation de 27 actions :

- Installation de 2 pompes à chaleur pour les logements communaux
- Installation de 3 bornes de recharges pour les véhicules électriques
- Installation de 2 chaufferies bois (2 abandons)
- Achat de 35 véhicules électriques (2 abandons)
- Achat de 16 vélos électriques
- Installation de photovoltaïques pour de l'autoconsommation sur 5 bâtiments publics
- 2 projets de rénovation d'éclairage public
- 1 projet de rénovation d'éclairage de grotte
- 2 études (2 abandons)

Les 6 actions abandonnées

représentent 407 947 € d'investissement et 287 704 € de subventions.

# L'ORCHESTRE DU PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES



L'Orchestre du Pays est ouvert à tous les habitants qui aiment chanter ou jouer d'un instrument à vent. Il est né de l'envie des forces vives de se rassembler. L'objectif est de faire monter sur scène ceux qui souhaitent s'exprimer artistiquement. Cet orchestre est devenu un lieu de convivialité, de partage d'une passion commune au-delà de toutes les divergences d'opinion et de conditions de vie. Il est un véritable phénomène social où les membres de tous les âges ont plaisir à se retrouver pour « travailler » les morceaux avec beaucoup d'application. Il permet aussi de rendre accessible la culture au plus grand nombre et de proposer une offre culturelle de qualité au public.

Ce projet est l'application d'une politique culturelle globale à l'échelle du territoire. En effet, il associe les artistes amateurs et professionnels car chaque pupitre est encadré par des professeurs de musique qualifiés ou un metteur en scène professionnel pour les comédiens. Il associe les participants dès la création de l'œuvre artistique jusqu'à sa diffusion.

L'Orchestre du Pays est composé d'un chœur à trois voix et d'un orchestre d'harmonie (instruments à vent et percussions). Ses membres sont amateurs et résident pour l'essentiel sur le territoire du Pays. Depuis sa création en 2007, l'inscription est gratuite pour les membres. Il associe choristes, instrumentistes et comédiens amateurs encadrés par une équipe de professionnels.

**La pratique artistique est ici le liant de ce projet de cohésion sociale. En effet, l'objectif commun est de faire du chant, de la musique ou du théâtre dans la convivialité et de se produire sur scène. Celui de l'équipe pédagogique est, quant à lui, d'offrir au public un spectacle de qualité, bien construit, qui raconte une histoire mettant en valeur le patrimoine local.**

En parallèle « La Chanson du Canal » créée en 2011 a été reprise au cours des répétitions de fin d'année pour des diffusions de spectacle en 2018.

Des livrets pédagogiques, liés à ces créations, viendront soutenir la démarche de promotion du patrimoine immatériel du territoire. Cette démarche sera travaillée dans le cadre du Pays d'Art et d'Histoire.

Un partenariat avec la MLI du territoire est envisagé pour développer une action « solidaire au chœur » qui permettra d'accompagner et intégrer des jeunes dans l'orchestre de Pays. Cette action sera effective en 2018.



Bédarieux © Pays HLV/ A.Boisard



Domaine d'O © PaysHLV /A.Galibert



Bédarieux © Pays HLV/ A.Boisard



En 2017, trois représentations d'Un Pays pour Laura se sont déroulées sur le territoire du Pays et ont permis de réunir plus de 650 personnes :

- Le 4 mars à la salle de la Tuilerie à Bédarieux
- Le 16 septembre au domaine d'O Montpellier
- Le 1<sup>er</sup> octobre Sortie Ouest domaine de Bayssan.

# **Pôle de développement économique**

**Accompagner les acteurs, valoriser,  
dynamiser, promouvoir les territoires !**

## L'ENTREPRISE

### ■ L'animation par l'observation

**Le Syndicat Mixte du Pays a la volonté de travailler en collaboration avec tous les acteurs institutionnels présents, à travers des permanences accueil, sur le territoire. Ce partenariat, très attendu par tous, permet d'organiser la circulation de l'information pour garder une cohérence des actions sur l'ensemble du territoire.**

Une réunion trimestrielle est programmée afin de consulter les éléments économiques locaux, régionaux et échanger.

### ■ La modernisation de l'outil de production et la rénovation des devantures

Face à l'évolution des réglementations en matière de mises aux normes, respect des règles d'hygiène, santé et sécurité des travailleurs, il devient nécessaire d'encourager l'investissement au sein des unités économiques. L'investissement dans un matériel de production plus performant peut permettre d'accéder à de nouveaux marchés, favoriser l'emploi.

L'entreprise, qui a un matériel de production adapté et récent, améliore sa capacité à transmettre son fonds de commerce. Cet aspect est non négligeable quand on sait que 38% des chefs d'entreprises sur le territoire ont plus de 55 ans.

Les règles de mise en œuvre de l'opération ayant été modifiées par l'évolution des textes réglementaires et le suivi des opérateurs depuis 2016, elles ont restreint l'éligibilité des investissements possibles sur le territoire.

En 2017, un dernier comité de pilotage s'est tenu, sept dossiers examinés dont trois seulement ont été éligibles aux nouvelles règles et concluent ainsi la fin de l'Opération Collective de Modernisation version 2009-2016 (conduite en trois tranches).

Afin de poursuivre la politique d'accompagnement des entreprises, le Pays Haut Languedoc et Vignobles a décidé de répondre au nouvel appel à projets FISAC 2017, en concertation avec les établissements consulaires, les communautés de communes et les associations de commerçants artisans, pour :

- **Promouvoir une offre de proximité** qui réponde à l'évolution des attentes des consommateurs et qui s'inscrive dans une stratégie commune et des partenariats avec les acteurs concernés par la vie du territoire,

- **Préserver le savoir-faire** des TPE des secteurs du commerce, de l'artisanat et des services et donner à celles-ci les moyens de se moderniser et de se développer,

- **Favoriser la redynamisation** des territoires, ruraux et urbains.

### - La création ou la reprise d'entreprises

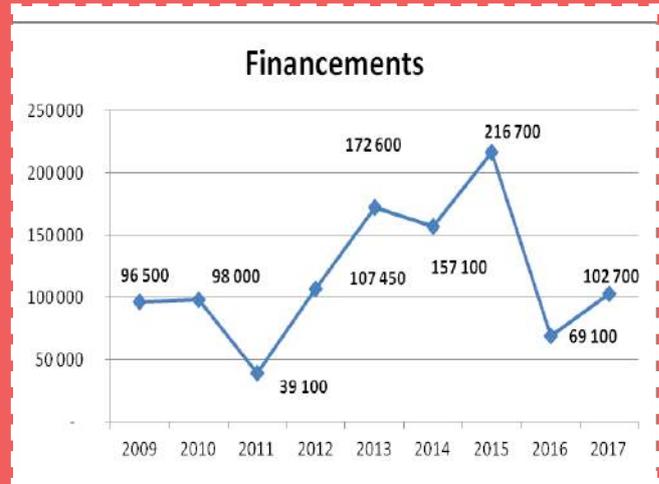
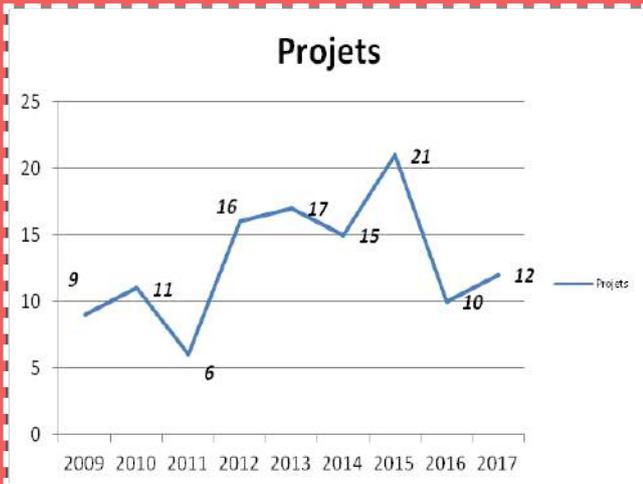
La création d'entreprises et la reprise d'entreprises sont les premières vocations des établissements consulaires ; c'est pour cela que la Mission Economie du Pays ne répond qu'à un besoin de proximité ou à une spécificité locale.

Dans le cadre d'un partenariat avec Initiative Béziers Ouest Hérault (IBOH), nos deux organismes ont appris à fonctionner ensemble et de bonnes habitudes se sont créées.

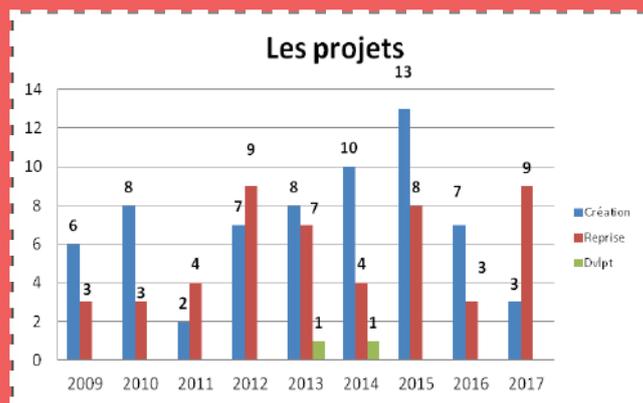
Une orientation plus systématique du public est engagée ce qui permet d'avoir une vision claire de ce qui se passe en création/reprise aidée sur le territoire.

# EN 2017,

12 projets (3 créations et 9 reprises) ont été aidés pour un montant de 102 700 €.



2017, est une année exceptionnellement bonne concernant la reprise des entreprises et pour certaines par les salariés ce qui permet de **sauvegarder l'emploi localement**.



Participation au Salon de la Création d'entreprises à Béziers organisé par la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) ; en 2017, le forum s'est tenu le 8 novembre.

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles était présent avec les chargés de mission économie des quatre communautés de communes.

Une quinzaine de contacts a été pris.



## ENTREPRENDRE EN BITERROIS

ENTRÉE LIBRE DE 9H30 À 17H  
PARKING SOUTERRAIN VINCI PARK  
GRATUIT sur demande en fin de parcours

www.entreprenreenbiterrois.fr

■ **Le soutien aux collectivités pour préserver l'économie en milieu rural**

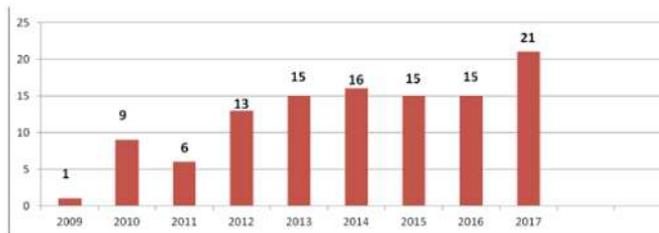
Préserver le dernier commerce, soutenir une entreprise en développement et favoriser la transmission tels sont les demandes des communes rurales pour un accompagnement.

En 2017, ce sont 15 collectivités qui ont bénéficié du soutien de la Mission Économie entreprises sur 21 dossiers différents.

**Les collectivités accompagnées sont :**

- Azillanet pour le développement commercial du boulanger,
- Bédarieux pour le contrat de ville,
- Le Bousquet d'Orb pour un projet de station de service,
- Cassagnoles, pour de l'immobilier d'entreprises,
- Communauté de communes Les Avant Monts pour l'immobilier d'entreprise à Laurens,
- Communauté de communes Grand Orb pour l'immobilier d'entreprises du Bousquet,
- Communauté de communes Grand Orb pour la ferme agro écologie,
- Communauté de communes Grand Orb pour l'immobilier d'entreprises de Bédarieux,
- Communauté de communes Minervois, Saint-Ponais, Orb-Jaur pour le suivi d'entreprises,
- Communauté de communes Minervois, Saint-Ponais, Orb-Jaur pour une reprise d'entreprise à Courniou,
- Communauté de communes Sud Hérault pour les trophées des entreprises,
- Communauté de communes Sud Hérault pour le projet pépinière - ATI,
- Avène pour un projet immobilier commerces,
- Ceilhes et Rocozels pour la station-service,
- Ceilhes et Rocozels pour la reprise de l'épicerie,
- Creissan, pour une opération cœur de ville,
- Lunas pour une opération marché,
- Olargues pour le suivi des entreprises,
- Olargues pour le campotel,
- Olonzac pour l'opération cœur de ville,
- Riols pour le suivi des entreprises.

**Nombre de projets suivis**



■ **Dossiers**



**Inauguration de la boulangerie d'Azillanet**

©Poys HLV/ L.Tkaczuk

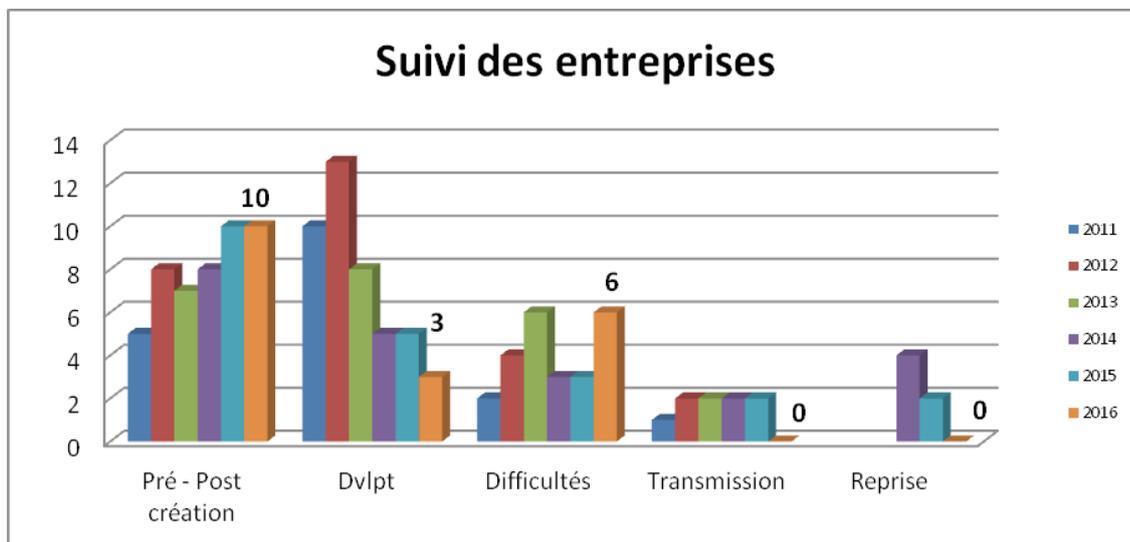


**Autour du porteur de projet, Marie-Pierre Pons, Vice-présidente du département, Kléber Mesquida, Président du département, Martine Olmos, Maire d'Azillanet, Christian Pouget, Sous-préfet, Dolorès Roqué, Conseillère régionale, Josian Cabrol, Président de la communauté de communes "Du Minervois au Caroux".**



### ■ Le soutien individuel à l'entrepreneur

Au-delà de l'investissement de production financé dans le cadre de l'Opération Collective de Modernisation, peu d'entreprises développent des projets de dimension importante.



En 2017, ce sont 19 entreprises différentes qui ont été accompagnées sur un ou plusieurs thèmes. Cette année, la demande a principalement porté sur l'accompagnement à la création et reprise d'entreprise

### ■ Les relations partenariales

En soutien au tissu économique et social du territoire, le Pays est intervenu pour présenter le territoire et le fonctionnement du Pays, le 22 décembre 2017 dans une session Garantie Jeunes délocalisée à Saint-Pons-de-Thomières, visant 10 jeunes, en lien avec la MLI du Biterrois.

Le Pays est également intervenu à l'IAMM (Institut Agronomique Méditerranéen) pour présenter le territoire aux élèves en Master 2 GAAT ET I3P avant qu'ils interviennent sur 12 communes du territoire.



# L'AGRICULTURE :

## DIVERSIFICATION ET DÉVELOPPEMENT

BIO - ORB - PPAM

Le Pôle d'Excellence Rurale BIO-ORB obtenu en 2012 a permis d'organiser la mise en culture de Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales (PPAM), en culture biologique, sur le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles, de la production, vers la transformation et la commercialisation.

Cette initiative poursuit trois objectifs :

■ **le développement de l'agriculture biologique**, par la diversification dans de nouvelles productions, le maintien d'emplois existants, la création d'emplois nouveaux et la création de valeur ajoutée agricole nouvelle, dans une dynamique collective moderne de long terme,

■ **la création d'activités nouvelles**, artisanales et industrielles sur le territoire, avec la mise en place d'une unité de semi-transformation et de conditionnement,

■ **le développement durable**, par la lutte contre la déprise agricole et le maintien de l'ouverture des paysages vigneron.

Le Pays accompagne le développement de la coopérative, coordonne les actions des agriculteurs, assure la veille économique concernant la filière, participe aux réunions du réseau national et régional, assure le suivi et la traçabilité avec l'organisme certificateur, le suivi parcellaire et cultural ainsi que l'accompagnement des coopérateurs dans les démarches administratives du contrôle qualité.

En 2017, l'Association Bio Orb, outil juridique du programme de développement de la filière PPAM a évolué pour devenir une Société Coopérative Intérêt Collectif (SCIC); un accompagnement juridique et comptable organise cette transmission. De forme collégiale, ce statut garantit simultanément un intérêt collectif et un caractère d'utilité sociale ; un statut de société commerciale et un partenariat public/privé.

La coopérative est composée de quatre collèges soit **17 associés**, les agriculteurs sont au nombre de dix avec les particularités suivantes :

- **neuf** sont en diversification viticole,
- **cinq** agricultrices,
- **deux** cotisants solidaires,
- **deux** en culture bio initialement.

Les cultures sont, au 31 décembre 2017 de 14 ha sur sept communes :

- 7,90 ha d'iris
- 0,89 ha de grenadiers
- 0,10 ha d'hémérocailles
- 3,89 ha d'immortelles
- 0,70 ha de guayule
- 0,12 ha de roses
- 0,40 ha de thym

	2013	2014	2015	2016	2017
Surfaces cultivées	1	4,8	8	11	14
Agriculteurs impliqués	2	5	8	10	10
CA réalisé en KE	0	2	11	69	75
Plantes différentes	1	4	3	5	7
Communes concernées	1	2	3	5	7



En Août 2017, le Pays a accompagné la SCIC pour rédiger l'appel à projets afin d'obtenir la reconnaissance en GIEE (Groupement d'Intérêt Économique et Environnemental) ; un avis favorable a été reçu en décembre 2017.

Au cours de l'année, deux films commerciaux pour la promotion des PPAM ont été tournés sur notre territoire par deux entreprises hors département.

## LES CIRCUITS COURTS DE COMMERCIALISATION : VERS UN PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL



Pour donner suite à un panel d'actions conduites dès 2009 avec divers opérateurs, une réflexion a été conduite pour mettre en place un Projet Alimentaire Territorial (P.A.T.) dont les enjeux sont les suivants :

- **Établir** une nouvelle gouvernance alimentaire,
- **Engager** une dynamique de développement économique local,
- **Préserver** la santé et l'environnement,
- **Mener** un véritable projet de territoire,
- **Fédérer** les énergies.

En 2016, le contact a été maintenu avec les agriculteurs engagés sur des actions circuits courts. Une étroite collaboration avec les services du Département a permis de contribuer au développement de la plateforme Agrilocal et de participer au comité de pilotage de l'action.



Le Pays a répondu à l'appel à projets régional Feader mesure 16.7 Terra Rural pour impulser l'économie locale et solidaire par le renforcement des réseaux producteurs / consommateurs.

L'action a débuté en 2017 et la mission a été confiée à l'ADAT en partenariat avec le FR CIVAM.

Le programme d'actions concerne la mise en œuvre d'actions concrètes, à partir de projets existants, émergents, ou à imaginer... Pour cela, la construction **d'un réseau de tous les acteurs concernés** s'avère indispensable.

Afin d'impulser ce travail dans un cadre dynamique et participatif : la création d'un groupe-projets, relais entre le Pays et les acteurs alimentaires du territoire, leurs idées, leurs initiatives... a été initiée sur trois bassins de vie différents :

■ **Le mercredi 6 Décembre 2017**, à Agel pour le secteur « Sud » (Olonzac, Capestang, Saint-Chinian...).

■ **Le lundi 11 Décembre 2017**, à Magalas pour le secteur « Est & périurbain » (Murviel, Magalas, Roujan...).

■ **Le jeudi 14 Décembre 2017**, à Olargues pour le secteur « Vallée-Hauts Cantons » (Saint-Pons-de-Thomières, Olargues, Bédarieux...).

Ces réunions avec une bonne participation d'acteurs impliqués, ont permis, d'ores et déjà, de dégager des actions à mettre en œuvre dès 2018.

#### Étude

Durant le second semestre 2017, un diagnostic agricole sur 12 communes de la Communauté de communes Minervoises Saint-Ponais Orb-Jaur a été réalisé dans le cadre d'un partenariat avec l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier.

Cette étude a eu pour objectif d'apporter un éclairage sur l'état actuel des exploitations agricoles locales, leurs pratiques, leurs atouts, leurs contraintes et leur potentiel d'évolution. Les résultats doivent enrichir les travaux conduits par le Pays Haut Languedoc et Vignobles dans le cadre de son programme de diversification agricole et de développement des circuits courts.



©Pays HLV/ L.Kaczuk



# LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Le développement touristique est un vecteur majeur du développement économique du Pays.

C'est pourquoi, le Pays Haut Languedoc et Vignobles intervient pour une meilleure mise en cohérence de l'offre de tourisme à l'échelle du territoire à travers différentes actions qui ont pour but d'affirmer une identité touristique, développer qualitativement et quantitativement l'offre touristique, fédérer les acteurs locaux, proposer le territoire comme destination touristique.

## LE SCHÉMA LOCAL D'ORGANISATION ET DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE 2020 (SLODT)

Le SLODT, document stratégique en termes de développement touristique territorial, permet de déterminer les axes d'intervention et les objectifs prioritaires déclinés en actions.

### Le schéma en un clin d'œil

#### Positionnement

Patrimoine /  
Vignobles / Art de vivre  
et produits / Proximité /  
Cadre naturel préservé

#### Ambition

Être une destination  
reconnue préservant  
les atouts et adaptée  
aux besoins de  
la clientèle et du  
territoire

#### 6 Enjeux

Offre touristique  
durable et innovante /  
Expérience touristique  
à vivre / Identité et  
marketing territorial  
/ Mise en marché /  
Efficacité des acteurs /  
Gouvernance

#### 3 axes stratégiques

Offre /  
Promotion /  
Organisation /

#### 14 objectifs 33 actions-mesures

En cours



© Pays HLV / L.Micola



© SC StChinian / O. Diaz de Zarate

# LA QUALIFICATION DE L'OFFRE

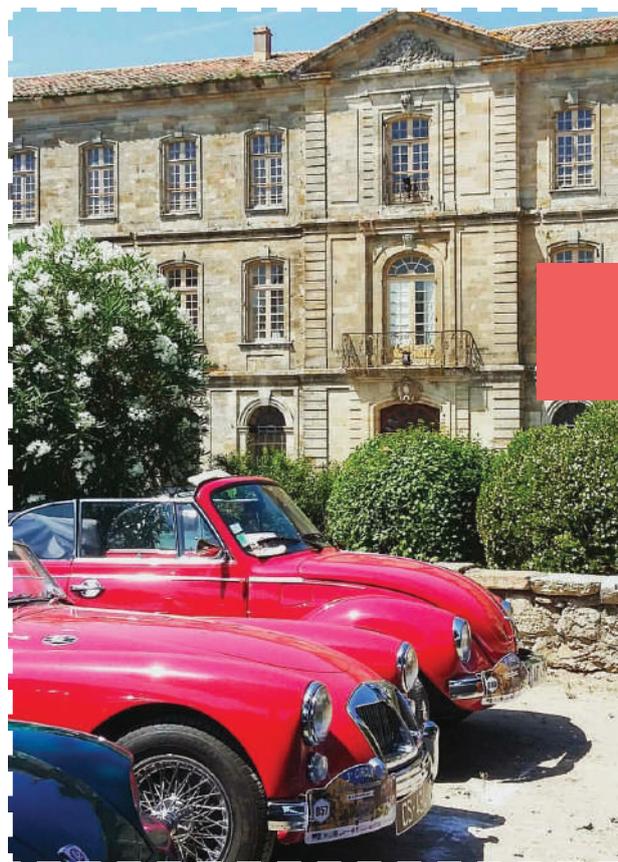
## ET L'ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJETS

■ Le Pays Haut Languedoc et Vignobles assure une mission de conseil pour les acteurs souhaitant développer une activité touristique (hébergeurs, restaurants, caveaux, activités APN...) :

- **Projet d'hébergement** insolite sur Saint-Julien
- **Projet de livre** pour la cave de Roquebrun
- **Circuits oenotouristiques** / transport sur le secteur de Lamalou-les-Bains
- **Projet de livre** sur le cru Saint-Chinian
- **Projet écogites** sur Lunas
- **Projet développement oenotouristique** sur le cru la Livinière
- **Camping les cerisiers** du Jaur, Saint-Pons-de-Thomières
- **Projet chambres d'hôtes**, Quarante
- **Projet de gîtes modulables**, Saint Julien
- **Projet de diversification agricole** / oenotourisme, Assignan
- **Hébergement** et aire naturelle de camping, Mons-la-Trivalle
- **Projet circuits touristiques** Nature & loisirs sur Caroux
- **Projet de gîtes**, Puisserguier
- **Marché des créateurs**, Assignan
- **Conseil** auprès du Parc naturel régional du Haut-Languedoc pour l'organisation d'un instameet sur la voie verte
- **Projet** de bar à vin, Siran
- **Création chambres** et table d'hôtes, Quarante
- **Projet Oenotourisme** et bien être, Aigne
- **Requalification** Campotel, Roquebrun.

■ Le Pays Haut Languedoc et Vignobles assure également une assistance à maîtrise d'ouvrage auprès de certains porteurs de projets touristiques (publics ou privés) pour l'élaboration de leurs projets et dossiers de demande de subventions :

- **Rallye** des coteaux languedocien, Avant-Monts
- **Création gîte de groupe** / Campotel, Bédarieux
- **Requalification** du Campotel, Saint-Pons-de-Thomières
- **Requalification** du Camping, Mons-la-Trivalle
- **Projet culturel**, Saint-Pons-de-Thomières
- **Qualification** et offre SPA, Siran
- **Création** Aire Camping-car, Olargues
- **Événements** Caroux outdoor (APN) / Epic Enduro (VTT), Olargues
- **Requalification** camping le Baous, Olargues
- **Projet d'hébergements** de groupe, le Poujol/Orb
- **Reprise** du Campotel, Olargues
- **Aménagement** d'un point d'informations oenotouristiques du Canal du Midi au Saint-Chinian, Saint-Chinian
- **L'AOC Faugères** fête la Nature, Faugérais
- **Le festival Vins et Musiques**, Assignan
- **Projet hébergement** oenotouristique, Berlou
- **Création d'un espace restauration**/bar à vins Onairac, Olonzac.
- **Aménagement touristique**, Assignan



© Pays HLV - A. Appert ▼▲



Festival vins et musiques à Assignan © Pays HLV/ A. Appert

# OPÉRATION GRAND SITE

## "CITÉ DE MINERVE, GORGES DE LA CESSE ET DU BRIAN"

Le Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles (Pays HLV) porte l'Opération Grand Site (OGS) "Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian" dans le cadre d'une gouvernance dédiée qui associe les sept communes concernées, la Communauté de Communes Minervoises, Saint-Ponais, Orb-Jaur, et le Conseil départemental de l'Hérault.

**La démarche OGS vise à mettre en œuvre un projet et un programme d'actions de préservation, de gestion et de mise en valeur d'un territoire (le Grand Site), remarquable pour ses qualités paysagères, naturelles et culturelles, reconnu nationalement par la présence d'un site classé, qui accueille un large public, et qui est engagé dans une démarche globale de développement durable.**

Trois objectifs de toutes les OGS :

1

### RESTAURER ET PROTÉGER

la qualité paysagère, naturelle et culturelle du site classé et de ses abords

2

### AMÉLIORER

la qualité de la visite (accueil, stationnement, circuits, information, animations) dans le respect du site,

3

### FAVORISER

le développement économique local

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles accompagne la réalisation des opérations prioritaires dans le Grand Site et porte l'élaboration du projet et du programme d'actions en coordination avec l'Etat (DREAL).

Lorsque l'excellence paysagère et de l'accueil du public seront atteints, il sera alors possible de candidater au Label Grand Site de France. Depuis le lancement de l'OGS par l'Etat en juillet 2015, le projet et le territoire bénéficient d'une reconnaissance nationale (sur la liste et la carte des Grands Sites de France qu'ils soient en projet ou déjà labellisés).

#### Données clés :

14 000

Un site classé de **2 848 ha** / Un Grand Site d'environ **14 000 ha**.

200 000

**2 600 hab / 200 000 visiteurs**

7

**7 communes :**  
Azillanet, Cesserois,  
La Caunette,  
La Livinière, Minerve,  
Siran et Vélioux

1

**1 Communauté de communes :**  
Minervoises, Saint-Ponais, Orb-Jaur

1

**1 Parc naturel régional**  
du Haut-Languedoc

### ■ Animation/coordination générale de la démarche OGS :

- **réunions du Groupe projet** « élus du Grand Site »,
- **réunion technique** annuelle de programmation à la DREAL,
- **réunion sur la convention** annuelle de partenariat avec le Président et le Directeur Général des Services de la Communauté de Communes,
- **présentation de la démarche** OGS aux élus du Bureau de la Communauté de Communes.

### ■ Accompagnement/suivi d'opérations :

- **inventaire des collections** du Musée archéologique du Minervois à Olonzac,
- **centre d'interprétation** à Aigne,
- **demande de PC** à Minerve,
- **pose de cinq** écompteurs avec la Communauté de Communes,
- **réévaluation** des deux sites d'escalade des Gorges de la Cesse (Cesseras et Minerve) et de Trémenal (La Caunette),
- **aménagement** viticole et paysager à Cesseras,
- **création d'aires** d'accueil à La Caunette,
- **réhabilitation** d'un Pont sur RD à Minerve avec le Département,
- **évaluation des enjeux** véhicules à moteur avec le Parc naturel régional,
- **lancement du Plan de paysage** « Causses, canyons et Vignobles du Minervois » avec le Parc naturel régional,
- **mise en valeur** du village de Cesseras,
- **mise en valeur** du village de La Livinière.

### ■ Participation dans différents réseaux :

- Plus Beaux villages de France : accueil de la délégation à Minerve,
- Conseil départemental de l'Hérault,
- Région Occitanie / Pyrénées Méditerranée : Séminaire Patrimoine, culture et tourisme à Toulouse,
- Réseau des Grands Sites de France (RGSF).



Écompteur installé dans les gorges du Brian à Minerve le 30 mars  
© Pays HLV/ S.Brisa



Sortie sur le site d'escalade de Fauzan à Cesseras et Minerve le 9 juin  
© Pays HLV/ S.Brisa



Réunion du groupe de travail agriculture 10 octobre  
© Pays HLV/ S.Brisa



©Pays HLV / C.Roger



Réunion à l'agence Vignobles Ouest du Département 14 novembre  
© Pays HLV/ S.Brisa

# LE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

**Fort d'une politique patrimoniale riche et dynamique, le Pays Haut Languedoc et Vignobles a obtenu, en 2016, le label Pays d'Art et d'Histoire.**

Attribué par le Ministère de la Culture et de la Communication pour dix ans, ce label se donne pour objectif de transmettre un capital paysager et patrimonial aux générations futures. Ainsi, cette labellisation est l'occasion de conforter l'art de vivre au Pays, de concilier l'héritage du passé et la modernité.

## LA CONNAISSANCE

### Un programme d'inventaire sur le territoire

Afin de consolider nos connaissances sur le patrimoine local, notamment sur l'architecture et la morphologie des villages, le Pays a sollicité l'assistance de l'Inventaire général du Conseil régional pour étudier le patrimoine de Lamalou-les-Bains et de Boussagues (La Tour-sur-Orb).

### Un programme culturel dédié au patrimoine

**Du 13 mai au 2 décembre, le Pays d'Art et d'Histoire a animé sa programmation culturelle dédiée aux patrimoines : Les Temps du patrimoine.**

Un calendrier de rendez-vous, en saison ou hors saison, proposait de découvrir le territoire, ses richesses patrimoniales, ses identités multiples avec un éventail d'événements : cycle de conférences, spectacles, visites guidées, sorties en famille, initiations à la pierre, cafés patrimoine...

Cette programmation culturelle déclinait une vingtaine de rencontres avec les patrimoines du Pays d'Art et d'Histoire du Haut Languedoc et Vignobles, en partenariat avec la Drac Occitanie, le Département de l'Hérault et les collectivités locales, communes et communautés de communes :

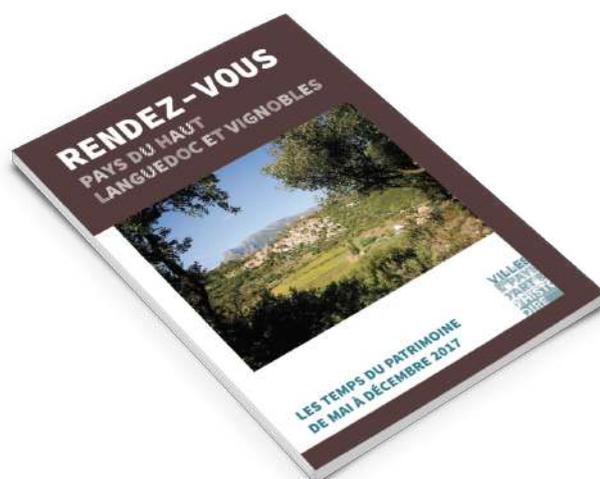
- **Un cycle de conférences** pour comprendre l'évolution du territoire de l'antiquité à la période contemporaine.
- **Un événement phare**, le spectacle Chronos, ciné-concert en itinérance sur le territoire, en saison estivale et lors des Journées européennes du Patrimoine.
- **Des visites guidées** pour (re)découvrir les villages du Pays, le Canal du Midi ou partir sur le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle.
- **Le jeune public** a également été invité à des sorties découverte en famille, à la fois ludiques et pédagogiques, ou à des démonstrations pour s'initier à la technique ancestrale de la pierre sèche.

Connaître et partager le territoire

Sensibiliser les publics

Préserver un cadre de vie

Dynamiser les patrimoines et l'architecture



Chronos Ciné-concert © Cie Du Griffon Camille Gil



Initiation Pierre sèche Août ©Pays HLV / C. Bunoz



© Pays HLV/ C.Bunoz



Conférence Paysages médiévaux 13 mai à Murviel-lès-Béziers ©Pays HLV / A.Boisard



Visite guidée, Abbaye de Fontcaude et visite itinérante le 8 août à Cazédarnes ©Pays HLV C.Bunoz



Conférence Nos Gavachs 7 octobre à Olargues ©Pays HLV/ C.Bunoz

## LA VALORISATION DES SITES PATRIMONIAUX

**Le Pays accompagne plusieurs projets de mise en tourisme des sites patrimoniaux :**

- Moulin de Lenthéric, Cabrerolles
- Tour carrée, Colombières-sur-Orb
- Grotte de la Devèze, Courniou-les-Grottes
- Font de l'Oli, Gabian
- Mine Simon, Graissessac
- Castrum, Olargues
- Café Plana, Olonzac
- Espace muséographique, Puisserguier
- Espace castral, Roquesseles.

## LA CONSTRUCTION DE L'OFFRE DE TOURISME PATRIMONIAL

**Le Pays apporte une assistance à maîtrise d'ouvrage sur des projets structurants :**

- Circuit d'interprétation de Boussagues, La Tour-sur-Orb
- Espace muséographique, Magalas.

# L'OFFRE DE NATURE

## L'ITINÉRANCE ET LES LOISIRS

### ITINÉRANCE ET GESTION DE L'OFFRE DE RANDONNÉES

#### ■ Création d'un GR de Pays :

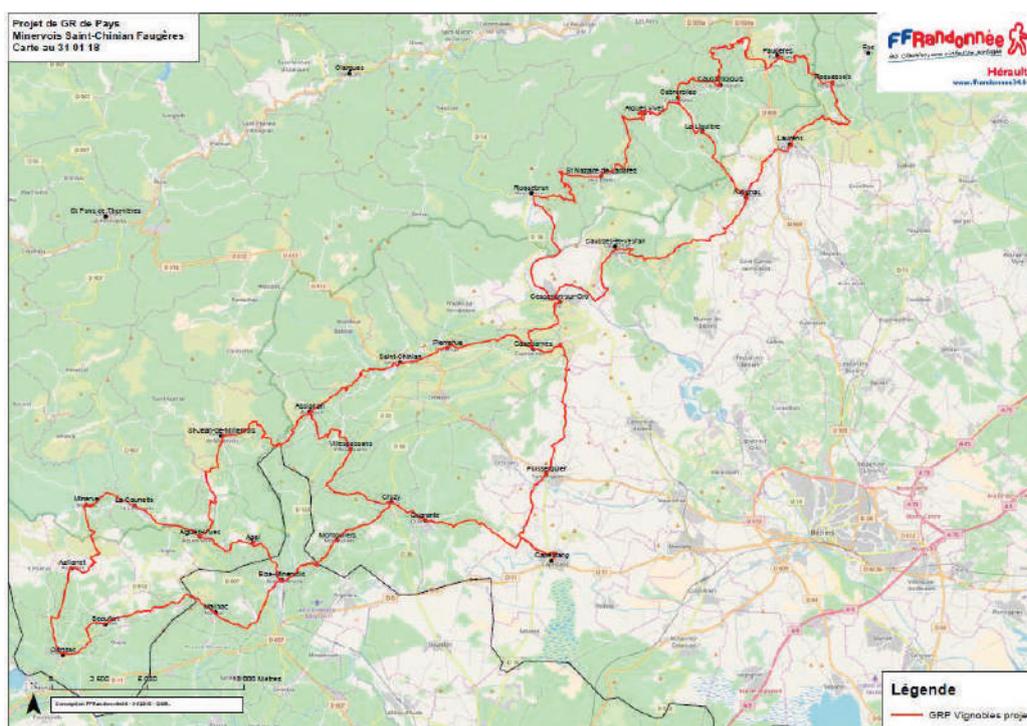
Afin d'élaborer l'itinéraire et évaluer le coût de sa création, une expertise a été confiée au Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de l'Hérault (CDRP34). Portée par le Pays Haut Languedoc et Vignobles, elle a été financée par le programme européen Leader et le Département de l'Hérault. Elle a démarré en janvier 2017 et s'est terminée en juillet 2017.

Plusieurs réunions techniques et politiques ont été nécessaires ainsi que des visites de terrain dont certaines dédiées aux enjeux environnementaux.

À la fin de l'expertise, les documents suivants ont été remis aux trois Communautés de communes concernées :

- Un dossier cartographique
- Une proposition de tours avec kilométrage
- Une proposition de budget
- Une note explicative.

Lors du dernier comité de pilotage, le nom de ce nouveau GRP a été acté. L'objectif de ce projet étant de développer un itinéraire typé « Vignobles » et des produits courts et moyens séjours couplant la randonnée et l'oenotourisme, il était important de garder une cohérence territoriale et identitaire avec le label Vignobles et Découvertes. Ce GR® de Pays se nommera donc « Tours dans les vignobles du Minervois, Saint-Chinian et Faugères ».



#### ■ Expertise de quatre sentiers du patrimoine :

Dans le cadre du Schéma Local d'Organisation et de Développement Touristique (SLODT), la création ou la valorisation d'itinéraires du patrimoine au sein d'une collection a été initiée. Les itinéraires du patrimoine, le plus souvent proposés par des associations et préexistants à la création de cette collection, concernent pour la plupart l'intérieur des villages et, de ce fait, n'ont pas été élaborés véritablement comme des itinéraires de randonnées.

Or, quatre d'entre eux se situent à l'extérieur des villages et faisaient régulièrement l'objet de retours négatifs de la part des promeneurs, principalement pour des questions de balisage et de signalétique.

C'est pourquoi, dans un objectif global de perfectionnement de notre offre touristique et au regard de l'offre globale de randonnées existante, le Pays Haut Languedoc et Vignobles a proposé une expertise sur ces quatre sentiers. Elle a été conduite de mars 2017 à juillet 2017 avec l'appui technique d'Hérault Sport et en partenariat avec les communautés de communes concernées, à savoir Sud Hérault et Minervois Saint-Ponais Orb-Jaur. Elle a consisté d'une part en visite de terrain et d'autre part en analyse cartographique et juridique. Un rapport a été remis aux communautés de communes.

### ■ Randonnée pédagogique et conviviale :

Le 23 novembre, la Communauté de communes des Avant-Monts a accueilli, sur la commune de Faugères, l'organisation d'une journée technique autour de l'aménagement et l'entretien des sentiers. Cette journée animée par Hérault sport et le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de l'Hérault était destinée aux gestionnaires des sentiers des communautés de communes du Pays Haut Languedoc et Vignobles. Les points abordés : aménagements en pierre sèche, yeuses envahissantes, brise eau, fauchage et même balisage au cœur des villages.

### ■ Une réunion bilan :

Comme chaque année et dans le cadre du partenariat relatif à la gestion et la communication de l'offre de randonnées avec les communautés de communes, une réunion bilan 2017 a été organisée, en décembre, avec les partenaires Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de l'Hérault, Hérault Tourisme, Hérault sport et le département : l'occasion de faire le point sur les ventes des outils de communication, les alertes Suricates et les besoins des gestionnaires des communautés de communes.



© Pays HLW / O. Barthélémy

## PÔLE DE PLEINE NATURE "LES MONTAGNES DU CAROUX"

Le pôle de pleine nature est une démarche de développement basée sur les activités de pleine nature. Il concerne les communes situées dans le périmètre du Massif central et bénéficie, à ce titre, de financements FEDER spécifiques. Ses projets sont portés par plusieurs partenaires, dont certains privés mais aussi par le Parc naturel régional du Haut-Languedoc, les communes de Mons-la-Trivalle, de Lamalou-les-Bains, les communautés de communes du Minervoises au Caroux et Grand Orb et le département.

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles est en particulier en charge de l'animation générale de la démarche et du suivi de l'ensemble des projets. En outre, il a porté les actions suivantes :

- **Écoles intercommunales multi-activités** : stage Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (DEJEPS) et rapport remis aux communautés de communes,
- **Espace trail** : l'appel d'offres pour la création de parcours permanents de trail s'est terminé mi-décembre. Les collectivités concernées ont choisi "Trace de Trail" pour nous accompagner dans la création des parcours et des ateliers d'entraînement mais aussi dans le développement des outils de communication. Plusieurs réunions techniques seront organisées avec les prestataires et les clubs proposant cette activité au cours du premier trimestre 2018,
- **Création d'une page facebook** consacrée au réseau pôle de pleine nature,
- **Élaboration en cours** de brochures touristiques dédiées à l'offre de randonnées et de VTT,
- **Conception en cours** du site internet Montagnes du Caroux.



© Terre Liquide / Pays HLW

## SUPELEC

**Dans le cadre de l'animation générale du Pôle de pleine nature, le Pays Haut Languedoc et vignobles a assuré la coordination des partenaires locaux pour l'organisation du 19<sup>ème</sup> raid SupElec et le lien avec l'école centrale SupElec.** La demande de l'école centrale SupElec a été pour le territoire l'occasion de se mobiliser collectivement. Tout d'abord, pour les convaincre de nous choisir, nous avons su, très rapidement, mobiliser les partenaires du Pôle de pleine nature « Montagnes du Caroux », répondre à leur demande et leur présenter les atouts de notre territoire. Puis, tout au long de la préparation et de l'organisation du raid, les offices du tourisme, les communautés de communes, Hérault Sport, les clubs et les prestataires d'activités de pleine nature ont apporté leurs connaissances techniques pour élaborer les plus beaux parcours possibles et leurs solutions logistiques. Enfin, dans le cadre du réseau Vignobles & Découvertes, Offices du Tourisme et Syndicats de Crus se sont organisés pour assurer la promotion de la destination « Minervois, Saint-Chinian, Faugères » et Haut Languedoc lors de la soirée de clôture. Plus de 200 étudiants et 60 entreprises partenaires ont découvert le territoire.

**Le partenariat avec le lycée professionnel de Saint-Pons-de-Thomières s'est traduit en 2017 par la mise en oeuvre d'une enquête auprès des visiteurs et des concurrents du Caroux Outdoor et de l'Epic enduro.** Les élèves de première ARCU se sont rendus sur place pendant deux jours pour faire remplir des questionnaires préalablement élaborés en classe avec leur enseignante. Ils ont ensuite conduit un travail d'analyse. Le Pays Haut Languedoc et Vignobles est intervenu une matinée, en amont, auprès de ces élèves afin de leur présenter non seulement les enjeux de leur intervention mais aussi le contexte territorial et la dynamique de développement local portée par le Pays.



Supelec ©Marjorie Saison



Signature de la convention de partenariat entre le Lycée J. Brel et le Lycée J. Brel et le Pays HLV le 3 février 2017

©Pays HLV/A. Boisard

# L'OENOTOURISME

## ET LE LABEL VIGNOBLES ET DÉCOUVERTES

« *Minervois, Saint-Chinian, Faugères et Haut Languedoc* » est une destination œnotouristique reconnue nationalement grâce à la marque VIGNOBLES & DECOUVERTES. Cette marque permet au-delà de la qualité des vignobles de notre territoire, la mise en œuvre d'une démarche œnotouristique locale visant à valoriser les terroirs, les savoir-faire locaux et surtout ces femmes et ces hommes qui font chaque jour cette destination. L'objectif est de promouvoir un tourisme sur le thème de la vigne et du vin et de garantir aux visiteurs des prestations de qualité et une offre de produits touristiques multiples et complémentaires.

Reconnue depuis 2014 par le Conseil Supérieur de l'œnotourisme, la destination a obtenu fin 2017, le renouvellement du label pour trois années supplémentaires.



Avant l'audition à Paris - Daniel Galtier, Président du Comité de pilotage V&D – Muriel Pagano, ADT – Sylvie Herpson, DGA Pays – A. Appert, Chargée de mission œnotourisme.

©Pays HLV/ A.Appert

### CHIFFRES CLÉS DU RÉSEAU VIGNOBLES & DÉCOUVERTE



6

AOP



6

IGP



112

Structures



133

Prestations œnotouristiques

### UN PLAN D' ACTIONS POUR 3 ANS (2014-2017)

Au-delà de la reconnaissance nationale, Vignobles & Découvertes est surtout un outil qui permet de structurer et développer l'œnotourisme sur la destination. Ainsi, un plan d'actions « **cahier de route** » présente les grands axes et objectifs à suivre durant les trois années du label.

#### Les trois grands axes identifiés :

1 - Qualifier, conforter et animer l'offre territoriale

2 - Valoriser les expressions des patrimoines des terroirs de vignes

3 - Promouvoir et mettre en marché la destination œnotouristique

## ANIMATION DU RÉSEAU VIGNOBLES ET DÉCOUVERTES

### • Le « laboratoire d'idées »

Mise en place d'un process permettant de générer des idées collectivement. Des thèmes sont proposés et/ou identifiés et inscrits dans un programme de plusieurs ateliers et mini-éductours. L'objectif est de générer des idées en adéquation avec le développement de l'œnotourisme. Le Pays accompagne le groupe à réaliser ce projet.

### • Les ateliers/ P'tits dej de l'œno

Café de Pays® - Valorisation du réseau local, aide à la programmation d'évènements dans ces structures à travers les Rendez-vous au Pays et la programmation culturelle du Pays d'Art et d'Histoire, identification des besoins et attentes sur la thématique « Gastronomie & Vins ».

### • Les mini-éductours

En ½ journée : visite de terrain, rencontres et échanges entre ambassadeurs sur une thématique ou visites précises - en 2017, un zoom a été effectué sur l'IGP de la Haute Vallée de l'Orb avec visite chez des ambassadeurs Vignobles & Découvertes : Musée de la cloche et de la sonnaille à Hérépian, Visite et dégustation à la cave coopérative d'Hérépian, visite des Thermes de Lamalou-les-Bains et test de l'offre spa/bien-être.

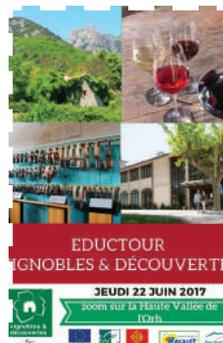
### • Les formations

Instant rencontre (formation mutualisée Parc naturel régional du Haut-Languedoc / Clef Verte / V&D) sur les pratiques environnementales dans les hébergements / visite de sites et informations sur les formations existantes.

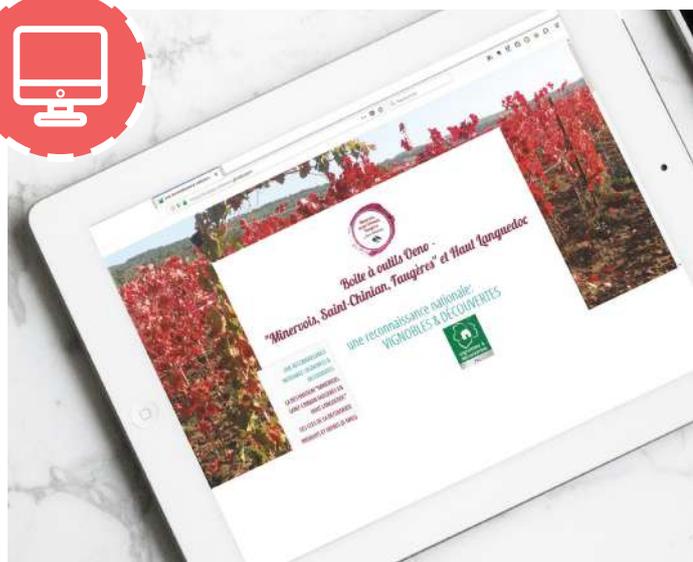
### • Création d'outils pour l'animation du réseau :

- **Suivez le guide** : petit livret présentant la marque nationale Vignobles & Découvertes et la démarche locale sur la destination.
- **Document d'appel** : document présentant les chiffres clefs du réseau, zoom sur des projets pilotes et présentation des actions du carnet de routes.
- **Le site internet « Boîte à outils œno »** : site internet réalisé en interne regroupant l'ensemble des documents de la destination (animation, communication et promotion) et présentant l'ensemble de la démarche locale :

<https://boiteoutilsoeno.jimdo.com/>



Musée de la cloche et de la sonnaille à Hérépian ©Pays HLW/ A.Appert



## VALORISER LES EXPRESSIONS DES PATRIMOINES ET DES TERROIRS DE VIGNES

Riche d'un patrimoine et d'une culture vigneronne ancienne avec la présence d'AOP/IGP renommées, la destination possède également une reconnaissance nationale avec le Pays d'Art et d'Histoire pour toute cette histoire. L'occasion de révéler toute l'identité culturelle du vin, véritable richesse, non transférable sur une autre destination.

Plusieurs actions ont été menées en 2017 pour révéler cette « histoire locale liée au vin » :

- **L'étude sur les patrimoines viti-vinicoles** ou « l'histoire à raconter » menée avec le Cabinet Paroles, Paroles qui a réalisé des fiches sur les thèmes identitaires préalablement identifiés.
- **" Le Carnet des petits Curieux " : j'explore la vigne »** est un livret de 16 pages composé de 20 petits jeux destiné aux enfants de 6 à 12 ans. A travers ce carnet, les enfants peuvent découvrir les patrimoines vignerons de notre destination : l'histoire, la culture de la vigne, les saisons, le métier de vigneron, les amis/ennemis de la vigne et même la recette du gâteau des vendanges. Edité à 10 000 exemplaires, ce carnet est à disposition gratuitement dans tous les domaines et caves labellisés Vignobles & Découvertes mais aussi dans les Offices de Tourisme du territoire.
- **Une expo photos itinérante** sur l'ensemble des caves coopératives de la destination a été conçue dans le cadre du Pays d'Art et d'Histoire.

## LES OENO-RANDOS

Une « oeno-rando » se définit par un itinéraire de randonnée pédestre dans les terroirs viticoles du département de l'Hérault (de 3 à 22 kms). Elle débute et se termine au caveau.

Dans le cadre de la politique Départementale de l'Hérault, le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre mène cette action sur l'ensemble du Département.

À ce jour, sur la destination :

- > **9 dossiers d'oeno-randos** ont été déposés.
- > **3 oeno-randos** ont été mises en tourisme en 2017 :
  - **La Thongue et ses coteaux** (Abeilhan)
  - **Les mourels** (Azillanet)
  - **Notre-Dame-de-Nazareth** (Saint-Chinian).



© Pays HLV / C. Roger

**MISE EN PLACE DE LA DÉMARCHÉ  
«FOURCHETTES & TIRE-BOUCHONS»**

Programme d'événements/rendez-vous gourmands lors de la Fête nationale de la gastronomie (4ème week-end de septembre) en lien avec la Région Occitanie et le Ministère de l'Economie et des Finances.

**En 2017, deux temps forts ont été proposés :**

- Art Mecat à Assignan
- Fête de la voie Verte avec le Parc naturel régional du Haut-Languedoc.

**Plus**

- Une dizaine de visites
- Un défi de chefs (organisé sur les réseaux sociaux) auquel 15 restaurateurs du réseau V&D ont participé.

**LES RENDEZ-VOUS AU PAYS**

Depuis 16 ans, ces rendez-vous sont conçus pour apporter des témoignages sur la vie économique de ce pays.

À travers des manifestations plurielles, ces rencontres invitent à découvrir dans la plus grande convivialité, les éléments constitutifs de notre histoire : nos patrimoines bâtis et naturels et nos productions.

**173 rendez-vous programmés :**

- **121 Balades** des saveurs
- **7 Cafés** de pays
- **20 Cafés** vigneron
- **25 Immanquables**

**45 producteurs différents sur 35 communes.**

- Un total de **3 649 participants** sur **48 rendez-vous** évalués (76 personnes par date).
- Un acte d'achat général de **46 715 €**, soit un panier moyen de **12,80 €**.



Art Mecat @C.Sauche



@ Pays HLV / A.Appert



@ Pays HLV / A.Appert



©Les crus Faugères/Pays HLV



# LA PROMOTION

## ET LA MISE EN MARCHÉ DE L'OFFRE TOURISTIQUE

### ■ La bourse aux dépliants de l'Agence de Développement Touristique

Avant chaque saison, l'ADT organise un rassemblement au Parc des expos de Montpellier afin d'échanger la documentation touristique pour la saison à venir. Le Pays participe à cette manifestation. L'ensemble des Offices de Tourisme du département sont présents.

### ■ La présentation de la destination touristique aux Offices de Tourisme du département

Chaque année, avant la saison touristique, l'Agence de Développement Touristique (ADT) et la Fédération Départementale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative (FDOTSI) organisent une journée de présentation des destinations touristiques du département de l'Hérault pour les conseillers en séjours. Le Pays Haut Languedoc et Vignobles présente les atouts touristiques de l'ensemble de sa destination avec les thématiques phares, les activités et événements dédiés, les avantages clients et les outils de communication à leur disposition.

### ■ Rencontres et Échanges avec les autres destinations V&D (labellisées ou en cours)

L'échange entre destinations est essentiel car de nouveaux partenariats et projets émergent. La mission oenotourisme du Pays Haut Languedoc et Vignobles a été mobilisée à diverses reprises pour promouvoir, valoriser et mettre en marché notre destination, mais aussi donner les clefs de lecture de la mise en œuvre de notre stratégie locale à d'autres destinations souhaitant se positionner sur Vignobles & Découvertes :

- **Échange d'expériences** avec Perpignan Rivesaltes (destination V&D – projet d'échanges InterRegional)
- **Échange autour des stratégies** de développement et de structuration de l'oenotourisme avec le CDT du Gard ;
- **Échange pour le projet de dépôt** de candidature avec le Pays de Limoux ;
- **Échange avec le CFPPA Hérault** (Accueil de 25 étudiants) ;
- **Rencontre avec la Commissaire** du Ministère de l'Économie et des Finances pour la Fête de la gastronomie 2017 ;
- **Projet Départemental** « Oeno'Tour » - caveaux relais ;
- **Assemblée des territoires** de la Région Occitanie – Tourisme expérientiel (ateliers de travail et visite de terrain sur l'AOC St Chinian).



Alain Reynaud

Salon Vinisud – Montpellier © Pays HLV/ A.Appert



Tourisme Expérientiel à Assignan © Pays HLV/ A.Appert

# PROMOTION DE LA DESTINATION

## ■ Accueil presse et blogueurs

En partenariat avec les offices de tourisme concernés et Hérault tourisme, le Pays Haut Languedoc et Vignobles a participé à l'accueil de plusieurs journalistes et blogueurs :

- **Accueil blogueurs** (mai 2017) : 3 articles et réalisation de partenariat avec un nouveau réceptif pour les clientèles russes,
- **Accueil Via Michelin** avec OT Grand Orb et Caroux en Haut Languedoc + Pôle de Pleine Nature Montagnes du Caroux (mai 2017) : 1 article et 2 vidéos + la totalité des ambassadeurs visités ont été inscrits dans le guide vert Michelin.
- **Accueil blogueurs/ Presse** (septembre 2017) : dans le cadre de la fête de la gastronomie, en lien avec la Région Occitanie et Hérault Tourisme.

## ■ Les salons

- **Salon Vinisud** (janvier 2017 à Montpellier mutualisé avec Hérault Tourisme) + conférence sur les destinations Vignobles et Découvertes en région Occitanie.
- **Salon Multicoque** avec représentation des destinations Vignobles et Découvertes (avril 2017 à La Grande Motte mutualisé avec Hérault Tourisme) + accueil presse VIP.

# L'E-COMMUNICATION

Plusieurs actions mutualisées sont menées en partenariat avec les offices de tourisme du Pays et Hérault Tourisme afin d'établir un plan marketing pluriannuel permettant la mutualisation des moyens financiers et humains.

En développant le nombre et la qualité des actions marketing, l'objectif est d'accroître notre lisibilité sur plusieurs bassins de clientèles identifiés comme cible prioritaire dans le cadre du SLODT 2020.

Ce partenariat concerne entre autres les campagnes Web Marketing (recrutement de prospects puis élaboration de @news) ciblées sur deux bassins de clientèles : France / Occitanie.

En amont, une plateforme de recrutement est mise en ligne sur Hérault-tourisme.com avec pour objectifs de communiquer sur la diversité des offres de loisirs de proximité et enrichir la base de données partenariales de nouveaux « prospects » qualifiés.

Les dotations sont regroupées par thématiques : Loisirs

Patrimoine & Culture, Art de vivre & Bien-être, Nature & Nautisme.

## Activités du Pays Haut Languedoc et Vignobles sur la plateforme de recrutement en 2017 :

**1<sup>er</sup> trimestre nombre de visites = 2 294**

nombre d'inscrit = 1 828

**2<sup>ème</sup> trimestre nombre de visites = 2 632**

nombre d'inscrit = 1 951

**3<sup>ème</sup> trimestre nombre de visites = 4 768**

nombre d'inscrit = 3 998

**Soit au total sur 2017 = 9 694 visites**

7 777 inscrits.

Les @News sont ensuite envoyées aux prospects récoltés :

### Les résultats des @News sur le bassin de vie - Occitanie (3 @news Thématiques) :

Newsletters	Date	Dest.	Ouvertures	Clics	Dés.
<b>PAYS HAUT-LANUEDOC ET VIGNOBLES</b>		<b>29 696</b>	<b>14 421 – 48,6%</b>	<b>2 794 – 19,4%</b>	
Je respire le grand air du Haut-Languedoc	16/03	9 502	5 784 – 60,9%	1 267 – 21,9%	0,2%
Je goûte aux saveurs du Haut-Languedoc	16/05	10 936	4 417 – 40,4%	727 – 16,5%	0,3%
Un pays d'art et d'histoire	14/09	9 258	4 220 – 45,6%	800 – 19%	0,3%

### Les résultats des @News sur le bassin de vie - France (3 @news Thématiques) :

Newsletter	Date	Dest.	Ouvertures	Clics	Désab.
<b>Pays Haut Languedoc et Vignobles</b>		<b>73 141</b>	<b>20 702 – 28,3%</b>	<b>2 173 – 10,5%</b>	
Je respire le grand air du Haut-Languedoc	14/03	25 360	9 765 – 38,5 %	1 195 – 12,2 %	0,35 %
Je goûte aux saveurs du Haut-Languedoc	16/05	27 727	7 605 – 27,4 %	731 – 9,6 %	0,39 %
Pays d'Art et d'Histoire	14/09	20 054	3 332 – 16,6%	247 – 7,4%	0,25%

Les taux d'ouverture des @News sont corrects sur ces campagnes mais le taux de réactivité est encore trop irrégulier (nombre de clics sur une info) avec d'importantes disparités selon les contenus. Ceux-ci sont donc encore à travailler tant sur le fond que sur la forme pour susciter plus d'attractivité et de réactivité. L'action va être poursuivie en 2018.

# LES RÉSEAUX SOCIAUX

## ■ Les Instameet 2017

Pour communiquer sur la destination œnotouristique et ainsi rendre visible et attractif le réseau d'ambassadeurs, le réseau social Instagram est la solution idéale : c'est un réseau basé sur l'image, or un de nos atouts majeurs est incontestablement la diversité et la beauté des paysages.

L'idée de départ était de donner une autre image des AOP & IGP, mettre l'accent sur la convivialité, la modernité et donner envie aux gens de découvrir ou redécouvrir ce bout de territoire.

Ce projet pilote « Instameet », mené en partenariat avec Hérault Tourisme, les offices de tourisme et les appellations concernés, répond à plusieurs objectifs :

- **Faire parler de la destination** et des appellations
- **Se servir des réseaux sociaux** et des nouveaux médias
- **S'inscrire dans la modernité** et donner envie aux gens de découvrir ou redécouvrir ce territoire
- **Avoir un « nouveau regard »** sur les appellations et sur le territoire.

**Le concept :** sur une journée, un roadbook est proposé avec quatre visites et divers lieux à découvrir.

Les instagramers sont répartis en fonction de leurs goûts et parcourent le territoire durant une journée (pique-nique le midi). Les groupes se réunissent le soir pour un moment convivial et d'échanges autour d'un repas.

### >> Instameet sur le Minervois / #MinervoisSecrets

Pour la visite dans le Minervois (mobilisation d'une vingtaine d'Instagramers), quatre parcours de visites thématiques ont été proposés :

- **Voyage sur la lune** (terroir spécifique du Muscat de Saint-Jean de Minervois)
- **Retour aux sources** (remonter jusqu'à la source de la Cesse)
- **La machine à remonter le temps** (le patrimoine en Minervois)
- **De la terre à l'Assiette** (cueillette/atelier culinaire/accords mets et vins)

Chaque accompagnateur avait préparé de nombreuses surprises à faire découvrir aux Instagramers (un apéritif des produits du terroir en bord de rivière, un atelier culinaire, une dégustation dans une chapelle...).

### Les résultats :

+ de 260 photos (soit pratiquement 20 000 vues)

20 photos pour une exposition itinérante (vernissage lors de la fête du cru Minervois en septembre 2017)

25 visites virtuelles 360° produites avec l'agence Zoomez

1 produit packagé et mis en vente suite à l'Instameet (dans le cadre de la Fête nationale de la gastronomie)

Des pistes d'évènements en collaboration directe avec le Cru Minervois



1 page

**Destination Haut Languedoc et Vignobles**

Création mai 2016

**771 fans**

1 page

**Rendez-vous au Pays 2017**

Création juin 2017

**70 fans**

1 profil pro

**Mission œnotourisme**

Création mai 2016

1 profil pro

**Mission APN**

Création 2017



1 compte

**Haut Languedoc et Vignobles**

Création mai 2016

**602 abonnés - 119 publications**

Les groupes se sont retrouvés en fin d'après-midi à Minerve, cité cathare, pour une visite insolite. Un guide en costume et « armé » attendait les visiteurs pour leur conter l'histoire de cette cité. Le parcours a été ponctué de sept étapes de dégustation avec un œnologue du réseau Vignobles & Découvertes pour un accord vins du Minervois et Chocolat. La journée s'est terminée sur la terrasse du restaurant, surplombant les gorges, pour une mise en bouche des « Tastes en Minervois » : l'évènement du Cru Minervois s'est déroulé en Septembre 2017. Une capsule temporelle a été faite durant la soirée (une bouteille de vins et des messages : rendez-vous en 2018 avec une nouvelle animation et d'autres propositions).

>> **Instameet dans le cadre du rallye des coteaux / #Vignobles&Collections2017**

**Cet instameet a été réalisé dans le cadre du 3<sup>ème</sup> rallye des coteaux Languedociens.**

**10 Instagramers étaient invités**, avec la possibilité de choisir, en tant que passager, leur véhicule ancien pour la matinée : Mustang 1968, Morgan, Triumph stag de 1974, R8 Gordini de 1968, Mustang 1967 cabriolet.

Les instagramers ont donc suivi les groupes de voitures dans les visites de domaines et découvertes patrimoniales. Les repas étaient pris chez des vigneron et l'ensemble du groupe s'est retrouvé pour une visite patrimoniale : moulin de Faugères et Abbaye de Cassan.

Les instagramers ont eu un petit « défi photos » à relever durant la journée (une voiture avec vue sur les vignobles/ mettre en image une expression du vin ou des scènes de dégustation...).



valerie\_d\_artsphotos

**LES RÉSULTATS :**



**+ de 157 photos**  
(soit pratiquement 10 000 vues)



**De nouveaux partenaires**  
intéressés pour intégrer le réseau  
Vignobles & Découvertes



**20 photos**  
pour une exposition itinérante



**Réalisation d'un teaser**  
pour l'édition 2018



**13 visites virtuelles**  
réalisées par l'agence Zoomez



ola\_mojito



zilla\_and.co



lolitpepito

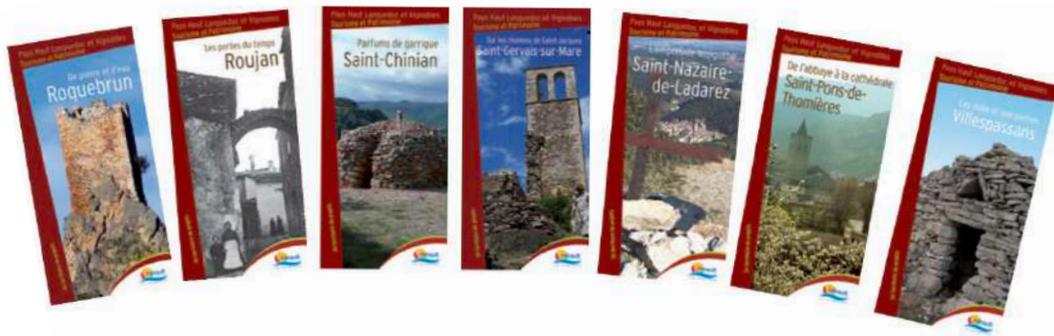
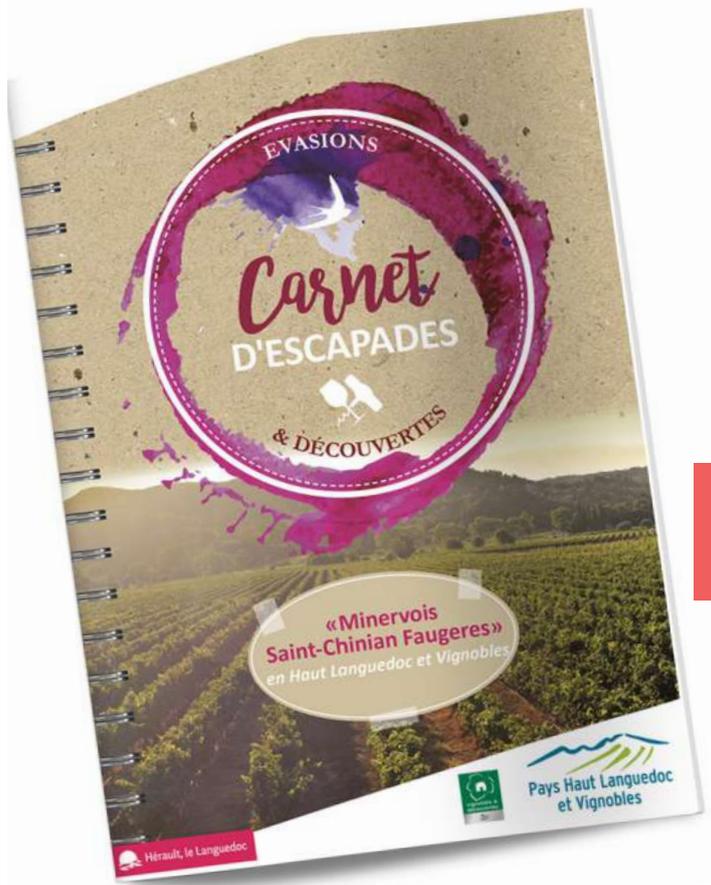
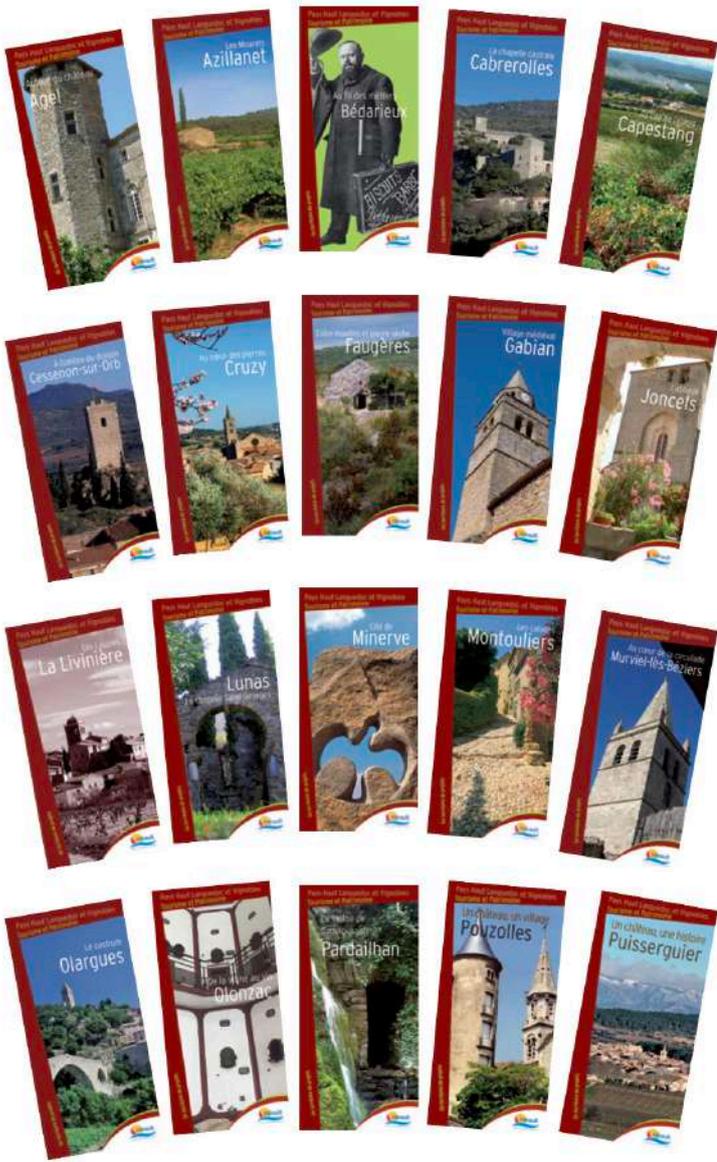
# LES OUTILS DE COMMUNICATION

- Les 27 itinéraires patrimoniaux pour une échappée culturelle
- La collection des Sites remarquables
- Un livret et des itinéraires thématiques
- Le topoguide « Tours dans le Pays Haut Languedoc et Vignobles »
- La carte des randonnées en Pays Haut Languedoc et Vignobles
- Les 73 sentiers du Pays Haut Languedoc et Vignobles
- Le Carnet d'escapades pour l'offre Vignobles et Découvertes
- « Un jour, Un terroir, Nos routes des vins »
- La vitrine du Pays est un outil qualitatif de présentation des outils de communication de Pays. Cette vitrine est en place dans tous les offices de tourisme du Pays et sur certains sites remarquables. Le réassort de ces vitrines est assuré par l'équipe du Pays.
- « Le carnet des petits curieux : j'explore la vigne »



© Pays HLV/A.Boisard





# LA GOUVERNANCE

## ET LE PARTENARIAT ENTRE LE PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES, LES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES ET LES OFFICES DE TOURISME

### ■ Appui du Pays auprès des Communautés de communes pour l'élaboration de leur schéma de développement touristique

- Les politiques de développement touristique des territoires des communautés de communes doivent s'inscrire dans le cadre du SLODT du Pays et participer concrètement à sa mise en œuvre par la définition d'orientations stratégiques et d'un plan d'actions sur mesure propre aux Communautés de communes.

### ■ Poursuite de la professionnalisation des offices de tourisme

- Accompagnement par le Pays Haut Languedoc et Vignobles des Communautés de communes/Offices de Tourisme dans l'élaboration de leur stratégie d'accueil.
- Soutien à la mise en place de projets communs et poursuite de la mutualisation entre les Offices de Tourisme.

# POLITIQUES

## CONTRACTUELLE ET PROGRAMMES EUROPÉENS

### LE CONTRAT DÉPARTEMENT / PAYS

Le Département, est une instance privilégiée de mise en cohérence des politiques publiques territoriales.

Sa position charnière et son expérience lui ont permis de développer des politiques publiques orientées de façon volontariste vers le développement durable des territoires, répondant aux problématiques des habitants et des espaces.

Dans ce cadre, depuis la création du Syndicat mixte, le Département de l'Hérault a mis en place une politique contractuelle innovante avec les Pays partenaires incontournables du développement des territoires. L'objectif est de favoriser l'émergence de stratégies cohérentes croisées autour de projets structurants pour le territoire.

Le 1<sup>er</sup> décembre 2017 à Cessenon-sur-Orb, le Président du département Kléber Mesquida est venu signer officiellement le Contrat de Pays entre le Département et le Syndicat mixte.



© Pays HLV / C. Roger

Action	Maître d'ouvrage	Coût	Subvention départementale	%
Opération façades "Colorons le Pays"	SM Pays HLV	350 000 €	35 000 €	10
Restauration et réaménagement du site des abords du seuil de Roquebrun	Commune de Roquebrun	400 000 €	120 000 €	30
Domaine "L'Ortensia" - Travaux d'isolation	CdC Grand Orb	14 299 €	7 150 €	50
Projet VASPRA - Maison Roger	Commune de Villemagne l'Argentière	8 075 €	4 038 €	50
PIG "Habiter au Pays"	SM Pays HLV	358 570 €	104 468 €	29
Espace Info Energie	SM Pays HLV	60 000 €	5 000 €	8
Animation GAL 2017	SM Pays HLV	82 861 €	8 286 €	10
Station trail	SM Pays HLV	45 000 €	18 000 €	40
Etude de marché-resto, bar à vins / Winery	SM Pays HLV	31 585 €	5 054 €	16
Invitation au voyage	SM Pays HLV	96 449 €	15 432 €	16
Animation / Coordination OGS	SM Pays HLV	46 000 €	20 000 €	43
Document cadre de l'Opération Grand Site "Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian"	SM Pays HLV	17 904 €	2 865 €	16
	<b>TOTAL</b>	<b>1 510 742 €</b>	<b>345 293 €</b>	

## LE CONTRAT PAYS / RÉGION

Dans son Assemblée plénière du 30 juin 2017, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée a affiché sa détermination pour entreprendre une nouvelle génération de politiques contractuelles territoriales sur la période 2018 – 2021 qui concernera les deux métropoles, les Communautés d'agglomération et urbaine ainsi que l'ensemble des territoires ruraux et de montagne de la région.

Cette nouvelle génération de politiques contractuelles territoriales se fixe pour objectifs :

- **d'agir résolument pour l'attractivité**, la cohésion sociale, la croissance durable et l'emploi dans chacun des territoires en mobilisant l'ensemble des politiques publiques de la Région et de ses partenaires qui souhaitent s'y associer,
- **de favoriser la structuration** de territoires de projets,
- **de mobiliser dans le cadre d'un contrat régional** unique avec chaque territoire l'ensemble des dispositifs et moyens financiers de la Région et de ses partenaires.

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles, reconnu territoire de projets, sera signataire d'un contrat régional. La première annexe financière a été votée par la Région en 2017.

Action	Maîtres d'ouvrage	Coût		Subvention régionale	%
		HT	TTC		
<b>Revitalisation des bourgs-centres</b>					
Création d'un théâtre de verdure	Commune de Neffiès	471 000 €		100 000 €	21
Création d'une médiathèque	Commune de Cessenon-sur-Orb	146 323 €		29 264 €	20
Création d'un parc urbain en cœur de ville	Commune de Bédarieux	371 144 €		92 786 €	25
Création d'une esplanade avec une aire de jeux et d'une halle	Commune de Magalas	1 325 656 €		200 000 €	15
Aménagement d'un parvis pour les rues Ster, Daudet et Boulogne	Commune de Lamalou-les-Bains	606 600 €		100 000 €	16
<b>Attractivité du territoire</b>					
Travaux de restauration du Hameau de Dio – Tranche 5	CC Grand Orb	268 500 €		53 700 €	20
Réhabilitation d'une station service municipale	Commune de Ceilhes et Rocozels	104 000 €		25 000 €	24
Mise en valeur et sécurisation du site de la Tour médiévale	Assoc. Colombières d'Hier et d'Aujourd'hui	167 248 €		7 645 €	5
<b>Mobilités locales</b>					
Véloroute V84	CC Avant-Monts	187 772 €		18 777 €	10
<b>Assistance technique</b>					
Ingénierie 2017	SM du Pays Haut Languedoc et Vignobles		42 073 €	30 000 €	71
<b>TOTAL</b>		<b>3 648 243 €</b>	<b>42 073 €</b>	<b>657 172 €</b>	

## LE CONTRAT DE RURALITÉ

En tant qu'accord-cadre pluriannuel, le contrat de ruralité accompagne la mise en œuvre d'un projet de territoire à l'échelle du bassin de vie concerné. Il fédère l'ensemble des acteurs institutionnels publics amenés à porter ou à soutenir des actions permettant la réalisation de ce projet et s'inscrit en cohérence avec les stratégies et les outils d'intervention des parties prenantes. Le contrat décline des objectifs et un plan d'actions sur six thématiques prioritaires donc quatre ont fait l'objet d'actions spécifiques en 2017.

La présente convention financière 2017 liste les actions programmées pour l'année 2017.

Localisation	Descriptif sommaire	Maître d'ouvrage	Budget de l'action	Autofinancement		Financement État			
				HT		%	DETR	FSIPL thématique	FSIPL Contrats de ruralité
CC Sud Hérault (St Chinian, Puisserguier, Quarante, Capestang)	Aménagement numérique MSAP Capestang -PIJ et MSAP Itinérante	CC Sud Hérault	28 000,00 €	5 600,00 €	20,00%				22 400,00 €
Villemagne l'Argentière	Maison ROGER	Commune Villemagne l'Argentière	1 634 795,95 €	705 263,47 €	21,94%			355 614,08 €	
Communes de Magalas, Roujan, Murviel les Béziers	Cinéma itinérant	CC Avants Monts du centre Hérault	60 000,00 €	18 000,00 €	30,00%	42 000,00 €			
Commune de Dio et Valqueries	Travaux de restauration du Hameau de Dio – Tranche 5	CC Grand Orb	268 500,00 €	53 800,00 €	20,04%			80 500,00 €	
Commune d'Aigne	Espace muséographique	Commune d'Aigne	702 000,00 €	140 400,00 €	20,00%	203 580,00 €			
Communes de Capestang, Creissan, Quarante	Travaux de voie verte	CC Sud Hérault	400 000,00 €	80 000,00 €	20,00%		200 000,00 €		
Communes de Puimisson, Magalas, Autignac, Laurens, Caussiniojouls	Véloroute V84	CC Avants Monts du centre Hérault	187 772,00 €	37 555,00 €	20,00%		112 663,00 €		
	<b>TOTAUX</b>		<b>3 281 067,95 €</b>	<b>1 040 618,47 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>245 580,00 €</b>	<b>312 663,00 €</b>	<b>436 114,08 €</b>	<b>22 400,00 €</b>

Signature du Contrat de ruralité le 22 mars à Villemagne l'Argentière © Pays HLV/ C.Roger



L'ensemble des signataires

René Morèno, Conseiller régional - Kléber Mesquida, Président du Département de l'Hérault - Pierre Pouëssel, Préfet de l'Hérault - Luc Salles, Maire de Villemagne l'Argentière - Jean Arcas, Président du Pays Haut Languedoc et Vignobles - Antoine Martinez, Président de la Communauté de communes Grand Orb

## 2 PROGRAMMES

### EUROPÉENS POUR ACCOMPAGNER LE TERRITOIRE

#### PROGRAMME LEADER

LEADER est un programme européen d'aide financière dédié aux territoires ruraux pour la période 2014-2020. Le Groupe d'Action Locale (GAL) Pays Haut Languedoc et Vignobles, composé de membres publics et privés, a obtenu une dotation de 1 650 000 € de la Région Occitanie pour aider le territoire à mettre en œuvre sa stratégie de développement économique autour des sites avec pour objectifs :

- 1. Reconstituer** des sites paysagers par un programme de diversification agricole par la mise en culture de Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales bio.
- 2. Encourager et accompagner** la mise en scène des sites patrimoniaux.
- 3. Développer une offre** de loisirs thématiques autour des sites.
- 4. Favoriser l'ouverture** du territoire à de nouveaux marchés, à d'autres cultures, à d'autres modèles de développement.

En 2017, deux comités techniques préalables aux comités de programmation se sont tenus les 11 mai et 30 novembre en présence des Directeurs des Communautés de communes, du Parc naturel régional du Haut-Languedoc et du Pays.



© Pays HLW/ A.Boisard



En 2017, deux comités de programmation se sont réunis les 18 mai et 14 décembre et ont validé les opérations suivantes :

Intitulé dossier	M.O	N° fiche action	FEADER	CD34	Région	Autre financeur public (ou MO public)	Financeur privé	Autofinan- cement obligatoire	Montant total du dossier
Développement de la filière PPAM 2017/2018	BIO ORB	1	103 111,68 €	25 777,92 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	32 222,42 €	161 112,02 €
Développement commercial de la filière PPAM	BIO ORB	1	20 914,40 €	5 228,60 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	6 535,76 €	32 678,76 €
Animation foncière	Pays HLV	1	110 151,20 €	27 537,80 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	34 422,27 €	172 111,27 €
Animation culturelle de sites patrimoniaux	Pays HLV	2	9 600,00 €	0,00 €	0,00 €	2 400,00 €	0,00 €	3 000,00 €	15 000,00 €
Conservation et mise en valeur du castrum d'Olargues - phase 2	Commune d'Olargues	2	30 706,80 €	30 000,00 €	0,00 €	20 235,60 €	0,00 €	20 235,60 €	101 178,00 €
Protection et valorisation du patrimoine archéologique des Avants Monts	Association Les Arts Vailhan	2	21 095,55 €	7 523,89 €	8 000,00 €	1 000,00 €	0,00 €	9 404,86 €	47 024,30 €
Etude diagnostic et de mise en sécurité de la mine Simon	Commune de Graissessac	2	6 900,00 €	2 904,00 €	0,00 €	100,00 €	0,00 €	2 476,00 €	12 380,00 €
Elaboration du document cadre de l'OGS	Pays HLV	2	11 458,72 €	2 864,68 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 580,88 €	17 904,28 €
Soutien à la politique muséale du Pays d'Art et d'Histoire : création d'un poste d'attaché de conservation	Pays HLV	2	88 676,67 €	0,00 €	0,00 €	30 000,00 €	0,00 €	29 669,17 €	148 345,84 €
Création d'outils de promotion et de valorisation du Château de Dio	Commune de Dio	2	7 258,24 €	1 814,56 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 268,20 €	11 341,00 €
Etude muséographique du centre d'interprétation de Aigne	Commune de Aigne	2	11 068,48 €	2 767,12 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 458,95 €	17 294,55 €
Aire de camping-cars de Olargues	Commune de Olargues	3	11 857,76 €	15 000,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €	10 000,00 €	46 857,76 €
Caroux Outdoor	Vélo Caroux Haut Languedoc	3	18 000,00 €	4 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	5 625,00 €	28 125,00 €
L'AOC Faugères fête la Nature	Syndicat AOP Faugères	3	4 867,36 €	1 716,84 €	0,00 €	2 000,00 €	0,00 €	2 146,05 €	10 730,25 €
Evaluation environnementale et économique de la stratégie du PPN	Pays HLV	3	11 186,12 €	0,00 €	0,00 €	5 000,00 €	0,00 €	4 046,56 €	20 232,68 €
Caroux Outdoor 2018	Vélo Caroux Haut Languedoc	3	20 000,00 €	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	6 250,00 €	31 250,00 €
Aménagement d'un point d'informations oenotouristiques du Canal du Midi au Saint Chinian	OT de Saint-Chinian	3	40 000,00 €	13 440,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	19 412,55 €	72 852,55 €
Etude de faisabilité de la route du bois	CdC Minervois, St ponais, Orb Jaur	3	10 404,00 €	7 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	4 476,00 €	22 380,00 €
Festival vins et musique d'Assignan	Association	3	5 000,00 €	2 500,00 €	0,00 €	2 400,00 €	9 750,00 €	9 654,55 €	29 304,55 €
Suivi numérique et promotion des sentiers du Pays HLV	Pays HLV	3	20 917,92 €	5 229,48 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	6 536,89 €	32 684,29 €
Promotion touristique 2016	Pays HLV	4	32 389,04 €	6 907,00 €	0,00 €	1 190,26 €	0,00 €	10 121,59 €	50 607,89 €
Invitation au voyage sur la destination HLV 2017/2018	Pays HLV	4	61 727,05 €	15 431,76 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	19 289,70 €	96 448,51 €
Etude de marché pour la création d'un espace restauration/bar à vins ONAIRAC	Pays HLV	4	19 113,28 €	4 778,32 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	5 972,96 €	29 864,56 €
Animation du GAL 2017	Pays HLV	6	66 288,40 €	8 286,05 €	8 286,05 €	0,00 €	0,00 €	0,04 €	82 860,54 €
Animation du GAL 2018	Pays HLV	6	67 924,08 €	8 490,51 €	8 490,51 €	0,00 €	0,00 €	0,02 €	84 905,12 €
		<b>Totaux</b>	<b>810 616,75 €</b>	<b>205 198,53 €</b>	<b>34 776,56 €</b>	<b>64 325,86 €</b>	<b>9 750,00 €</b>	<b>250 806,02 €</b>	<b>1 375 473,72 €</b>

## État d'avancement de la maquette

Codes	Maquette modifiée au 18/05/2017	Solde de la maquette au 18/05/2017	Montants programmables le 14/12/2017	Solde de la maquette après le 14/12/2017	FEADER restant à programmer en %
19-2 (fiche 1 - PPAM bio)	325 000,00 €	210 516,60 €	131 065,60 €	79 451,00 €	24,45%
19-2 (fiche 2 - Sites patrimoniaux)	325 000,00 €	130 877,24 €	125 362,11 €	5 515,13 €	1,70%
19-2 (fiche 3 - Sites touristiques)	280 000,00 €	214 904,08 €	107 508,04 €	107 396,04 €	38,36%
19-2 (fiche 4 - Sites en marchés)	240 000,00 €	79 689,95 €	19 113,28 €	60 576,67 €	25,24%
<b>Total 19-2</b>	<b>1 170 000 €</b>	<b>635 987,87 €</b>	<b>383 049,03 €</b>	<b>252 938,84 €</b>	<b>21,62 %</b>
19-3 (fiche 5 - Coopération)	95 000,00 €	95 000,00 €	- €	95 000,00 €	100,00%
<b>Total 19-3</b>	<b>95 000 €</b>	<b>95 000 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>95 000 €</b>	<b>100,00 %</b>
19-4 (fiche 6 - Animation GAL)	385 000,00 €	230 101,48 €	67 924,08 €	162 177,40 €	42,12%
<b>Total 19-4</b>	<b>3 85 000 €</b>	<b>230 101,48 €</b>	<b>67 924,08 €</b>	<b>162 177,40 €</b>	<b>42,12 %</b>
<b>Total général</b>	<b>1 650 000,00 €</b>	<b>961 089,35 €</b>	<b>450 973,11 €</b>	<b>510 116,24 €</b>	<b>30,92%</b>

## APPROCHES TERRITORIALES INTÉGRÉES

L'Approche Territoriale Intégrée est un programme européen qui encourage la mise en place de démarches favorisant une coordination et des synergies entre acteurs régionaux et locaux. Dans ce cadre, le Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles a été retenu chef de file désigné par la Région Occitanie, autorité de gestion.

Une enveloppe de 1 438 709 € a été mobilisée pour mettre en œuvre cette stratégie. A ce titre les opérations doivent s'inscrire dans le cadre du programme opérationnel FEDER et plus précisément sur les objectifs suivants :

- **Améliorer la compétitivité** des PME,
- **Améliorer l'accès aux TIC** leur utilisation et leur qualité,
- **Préserver et protéger** l'environnement et encourager une utilisation rationnelle de ressources,
- **Soutenir la transition** vers une économie à faible carbone, favoriser l'adaptation aux changements climatiques.

En 2017, une consultation écrite a reçu un avis favorable sur le dossier « Restauration et aménagement muséographique du château médiéval de Puisserguier ».

### Programmation 2017

Date du comité Technique	Intitulé dossier	M.O	N° PI	FEDER	CD 34	Région	Autre financeur public (ou MO public)	Autofinancement	Montant total du dossier
Sans objet	Espace Info Energie 2017	Pays HLV	4C	19 945,00 €	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €	35 055,00 €	60 000,00 €
Consultation Ecrite du 08/12/2017	Restauration et aménagement muséographique du château médiéval de Puisserguier	Commune de Puisserguier	6C	38 043,48 €	27 000,00 €	0,00 €	22 500,00 €	21 885,87 €	109 429,35 €
<b>Totaux</b>				<b>57 988,48 €</b>	<b>32 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>22 500,00 €</b>	<b>56 940,87 €</b>	<b>169 429,35 €</b>

### État d'avancement de la maquette au 31 décembre 2017

Priorité d'investissement	Maquette initiale	Solde maquette	Montant programmé en Consultation Ecrite du 8/12/2017	Montant programmé sans passage en Comité Technique *	Solde de la maquette après CE 08/12/2017	FEDER restant à programmer en %
PI 2C	71 400,00 €	71 400,00 €	0,00 €		71 400,00 €	100,00%
PI 3A	230 000,00 €	230 000,00 €	0,00 €		230 000,00 €	100,00%
PI 4A	194 000,00 €	194 000,00 €	0,00 €		194 000,00 €	100,00%
PI 4C	348 789,00 €	257 737,83 €	0,00 €	19 945,00	237 792,83 €	68,18%
PI 5B	70 520,00 €	70 520,00 €	0,00 €		70 520,00 €	100,00%
PI 6C	524 000,00 €	364 180,20 €	38 043,48 €		326 136,72 €	62,24%
<b>Total</b>	<b>1 438 709,00 €</b>	<b>1 187 838,03 €</b>	<b>38 043,48 €</b>	<b>19 945,00 €</b>	<b>1 129 849,55 €</b>	<b>78,53%</b>

\*Espace Info Energie 2017

## L'ASSEMBLÉE DES TERRITOIRES

La Présidente de la Région, Carole DELGA a créé une assemblée des territoires comprenant les territoires de projets (Pays, PETR, GAL, PNR, Communauté d'Agglomération et Métropole), qui couvrent l'intégralité de Languedoc-Roussillon/Midi-Pyrénées. Ils représentent des relais indispensables pour prendre en compte la diversité territoriale et être à l'écoute des besoins de nos concitoyens.

### Trois objectifs sont donnés à l'assemblée :

- **Concertation** : afin de formuler des recommandations sur les grandes décisions du Conseil régional, mais également d'être consulté sur les grandes réflexions (SRDE21, SRADET, ...),
- **Capitalisation et transfert** : afin d'être un lieu d'échange d'expérience, d'enrichissement des pratiques et de mise en réseau,
- **Expérimentation et innovation** : afin que le Conseil régional puisse tester sur des territoires pilotes un nouveau dispositif avant de le généraliser, mais aussi, pour qu'à leurs initiatives, des collectivités puissent réinventer la façon de concevoir et mettre en œuvre des politiques publiques.

Les élus du Pays ont participé à trois réunions :

- **Vendredi 31 mars 2017 à Frontignan** : J.Arcas, M.Olmos, Y.Robin, B.Salettes, MA.Edo, S.Herpson, C.Roger
- **Mercredi 10 mai 2017 à Montpellier** : N.Etienne, J.Arcas, A.Galibert, C.Roger
- **Judi 16 novembre 2017 à Villefranche de Lauragais** : M. Olmos

## LE PARLEMENT DE LA MONTAGNE

En Occitanie, les montagnes (principalement les Pyrénées et le Massif central) recouvrent 53 % du territoire. Le Parlement de la montagne doit contribuer à créer les conditions d'une équité territoriale. La création de cette instance souhaitée par la Région Occitanie tente d'offrir une équité entre les deux atouts naturels de la grande région que sont la mer Méditerranée et les massifs montagneux.

Le Parlement de la Montagne, réunira acteurs économiques, socioprofessionnels, élus et associations quatre à cinq fois par an. Ils interviendront sur les problématiques de la Montagne. Les principales idées pourront être transmises au Conseil Régional, qui lui-même, votera des dispositifs ciblés en fonction des besoins exprimés, par le biais du Plan montagne.

### Les élus du Pays ont participé à deux rencontres :

- **Mercredi 28 juin 2017 à Saint-Amans Sout** : J.Arcas, A.Galibert
- **Mercredi 20 septembre 2017 à Mazamet** : J.Arcas, A.Galibert.



Carole Delga, Présidente de la Région Occitanie à Frontignan © Pays HLV/ C.Roger



Sylvia Pinel, 1<sup>ère</sup> Vice-présidente de la Région Occitanie à Frontignan © Pays HLV/ C. Roger

# Communiquer au pays

# COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

## ■ LA CARTE DE VOEUX

**Parution :** 5 janvier 2017

**Page :** 1

**Envois :** 272 par le module de la newsletter du Pays, 276 ouvertures

**Envoi par courriels par les salariés à leurs réseaux**

**Diffusion :** sous format numérique (courriel ou newsletter)



Le Président, les élus, le Conseil de Développement et l'équipe du Pays Haut Languedoc et Vignobles vous souhaitent une très bonne année !

## ■ LE RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016

**Parution :** Avril 2017

**Format :** A4

**Pages :** 74 pages

**Diffusion :** par courriel



Sur nos sites internet :  
www.pays-haut-languedoc-et-vignobles.com  
www.villes-et-pays-parts-arts-et-histoire.com  
Régie sociale : L. 104 de la ville de Montpellier  
Siret : 504 07 38 12 12  
contact@pays-haut-languedoc-et-vignobles.com

## ■ POCHEtte DE PRÉSENTATION DU PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

**Format :** 21,5 x 30,5



## ■ FICHES DE PRÉSENTATION DU PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

**Fiches :** 16

**Impression :** 500 exemplaires

**Format :** 21,5 x 30,5

**Parution :** Février 2017

**Format :** A4

**Page :** 1 recto/ verso

**Destinataires :** Partenaires, élus, journalistes.



## ■ CARTES D'APPEL MISSION HABITAT ET ESPACE INFO ÉNERGIE

**Parution :** Septembre 2017

**Carte Habiter au Pays :** premier envoi début septembre, semaine n° 36 du 4 septembre au 8 septembre 2018

**Carte Espace Info Énergie :** second envoi à la mi-septembre, semaine n° 38 du 18 septembre au 22 septembre 2017

**Format :** carte postale 10/15

**Page :** 1 recto/ verso

**Destinataires :** 38.747 pour chaque carte soit 77.494 envois dans les boîtes aux lettres habitants du territoire



## LE SITE INTERNET INSTITUTIONNEL

### Fréquentation du site internet

#### Chiffres 2016

- 9712 visiteurs uniques
- 12 104 visites
- 173 pages publiées
- 5,62 la visite la plus courante comprend 5,62 pages vues
- 13 minutes 15s temps moyen par visite

#### Chiffres 2017 au 31/12/2017

- 10152 visiteurs uniques
- 12 601 visites
- 184 pages publiées
- 4,4 la visite la plus courante comprend 4.4 pages vues
- 11 minutes 43s temps moyen par visite

- **Mise à jour de pages** : santé, pôle de pleine nature, marché public, Pays d'Art et d'Histoire
- **Création d'une nouvelle page** et de l'arborescence pour Leader (arborescence pour la rubrique Leader du site internet institutionnel)
- **Mise en ligne** : Marché public, délibérations, vidéo "Un Pays pour Laura"



### THÉMATIQUES PARUES DANS LES « ACTUALITÉS » « MANIFESTATIONS » :



**35 %**  
Patrimoine,  
tourisme  
patrimonial



**21,7%**  
Informations  
institutionnelles



**13,2 %**  
Santé, services à la  
population



**9,7 %**  
Tourisme,  
Oenotourisme



**8,4%**  
Activités de Pleine  
Nature, Pôle de  
Pleine Nature



**7,2%**  
Culture



**2,4%**  
Économie  
d'entreprise



**1,2%**  
Opération Grand Site



**1,2%**  
Habitat, cadre de  
vie, Logement et  
Espace Info Énergie

INFORMATIONS DE OU SUR LES PARTENAIRES : 21,7 % / INFORMATIONS PAYS : 78,3 %

## ■ LE SITE EXTRANET

### Chiffres 2016

486 visiteurs uniques

1 272 visites

57 pages publiées

21,1 la visite la plus courante comprend 21,1 pages vues  
temps moyen par visite : 32 minutes

### Chiffres 2017

444 visiteurs uniques

1078 visites

57 pages publiées

la visite la plus courante comprend 23,4 pages vues  
temps moyen par visite : 29 minutes 31

## ■ LE SITE TOURISME

### Chiffres 2016

2619 visiteurs uniques

2912 visites

69 pages publiées

la visite la plus courante comprend 4,9 pages vues  
temps moyen par visite : 5 minutes 55

### Chiffres 2017

1946 visiteurs uniques

2212 visites

69 pages publiées

la visite la plus courante comprend 6,28 pages vues  
temps moyen par visite : 7 minutes 14

### Thématiques ou événements indiqués dans la page Accueil :

Fête de la gastronomie, Rendez-vous au Pays 2017, Conférence collection musée Olonzac, itinéraires patrimoniaux, coffret de 73 randonnées, Pays d'Art et d'Histoire, carnet d'escapade, week-end oenodécouverte, Carnet des petits curieux,

## ■ MAILING

Type : 23 mailings

Envois : 13 627 envois avec 21 547 ouvertures

Page : 1 page

Destinataires : 476 abonnés de la newsletter + salariés+ communauté de communes + conseil de développement

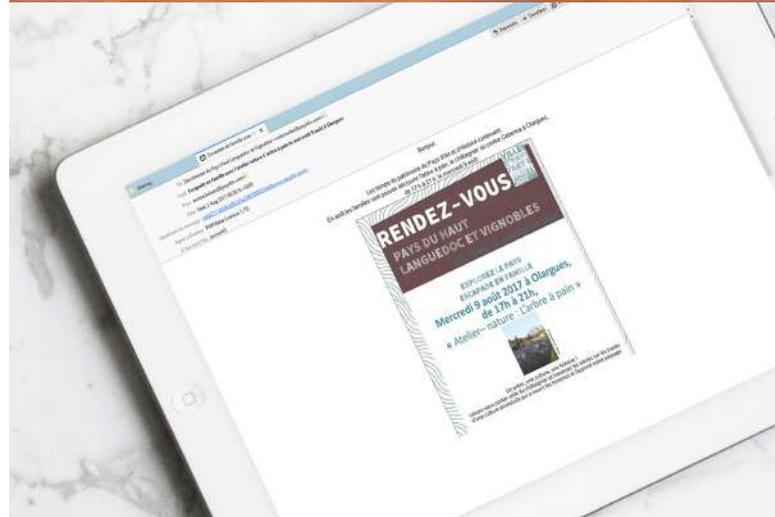
## ■ THÉMATIQUES :

Institutionnel : 3,2 %

Patrimoine, tourisme patrimonial : 90,4 %

Culture : 3,2 %

Services : 3,2 %



## ■ LA LETTRE ÉLECTRONIQUE ( OU NEWSLETTER)

### Nombre de lettres électroniques produites :

- Janvier / Février
  - Mars / Avril
  - Mai / Juin
  - Septembre / Octobre
  - Novembre / Décembre
- Envois : 13 627 envois avec 22 117 ouvertures  
Abonnés : 476

Communautés de communes : **1,7 %**  
Communes : **20,4 %**  
Conseil de développement : **10,9 %**  
Salariés du Pays : **5,7 %**  
Internaute inscrits : **61,3 %**

### Thématiques parues dans les newsletters :

Patrimoine/Tourisme-patrimoine : **17,3 %**  
Institutionnel : **19,6 %**  
Tourisme/Oenotourisme : **15,2 %**  
Activités de Pleine Nature – Pôle de Pleine Nature : **15,2 %**  
Service à la Population-Santé : **17,4 %**  
Habitat : **4,3 %**  
Culture : **10,9 %**

## ■ MÉDIAS

### Informations transmises

Thématiques des informations :  
Institutionnel : **10,5 %**  
Culture : **10,2 %**  
Habitat : **0,8 %**  
Activités de pleine nature, Pôle de Pleine Nature : **0,5 %**  
Tourisme, Oenotourisme : **10,5 %**  
Pays d'Art et d'Histoire : **65 %**

## ■ PARUTIONS DANS LES MÉDIAS

### Thématiques des informations

Institutionnel : **14,7 %**  
Culture : **11,3 %**  
Habitat : **0,3 %**  
OGS : **2,8 %**  
Activités de pleine nature, Pôle de Pleine Nature : **1,3 %**  
Tourisme, Oenotourisme : **9,1 %**  
Pays d'Art et d'Histoire : **57,4 %**  
Economie : **2,8 %**  
MSAP : **0,3 %**

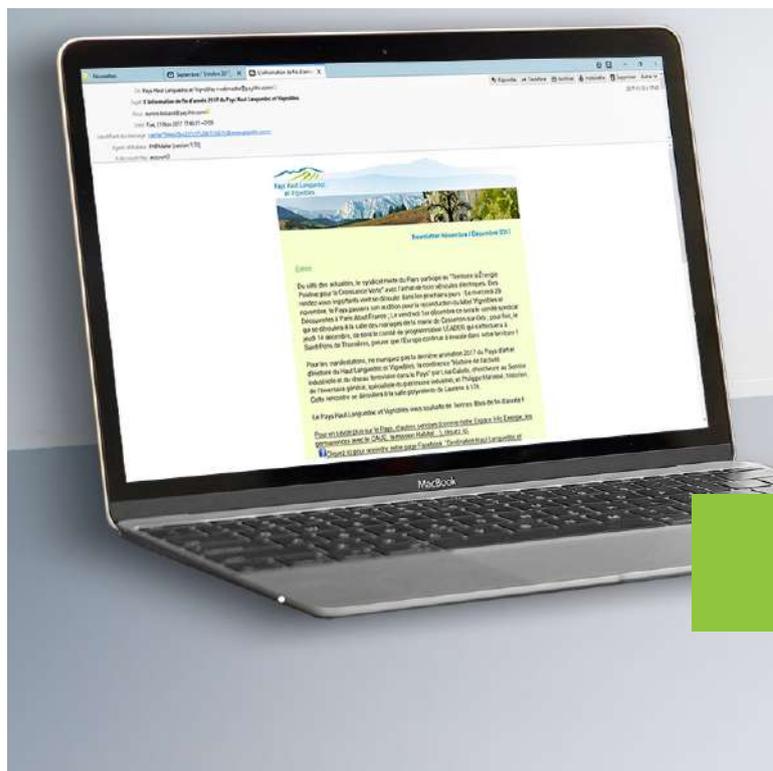
## ■ CALAMÉO

### 1 725 vues dont 24 180 pages vues

Support utilisés pour consulter nos publications : **86,7 %**  
Ordinateur - **6,3 %** Tablette - **7 %** Smartphone  
Origines des vues de nos publications : Calameo : **1 476 vues**  
- Site Internet Externe : **249 vues**

### Publications les plus lues :

- Rendez-vous des temps du patrimoine 2017 : **478 vues**
- Dossier de candidature Leader 2014/2020 : **232 vues**
- Document de mise en œuvre (DOMO) : **213 vues**
- Sur les traces du bassin houiller de Graissessac : **172 vues**
- Rendez-vous au Pays 2017 : **121 vues**



## 133 téléchargements

### Publications les plus téléchargées :

- **Rendez-vous des temps du patrimoine 2017** : 35 téléchargements
- **Document de mise en œuvre (DOMO)** : 24 téléchargements
- **Sur les traces du bassin houiller de Graissessac** : 13 téléchargements
- **Carnet des petits curieux** « J'explore la vigne » : 12 téléchargements

### Partage de nos publications : 89

Supports utilisés pour le partage : Ordinateur : 97,8 %  
Tablette : 2,3 %

Origines des partages de nos publications : Calameo : 87 Site Internet externe : 2

### Publications les plus partagées :

- **Rendez-vous des Temps du Patrimoine** : 61 partages
- **Rendez-vous au Pays 2017** : 10 partages
- **Document de mise en œuvre (DOMO)** : 7 partages

## ■ RÉSEAUX SOCIAUX

### Facebook

Profil salarié créée en mai 2016

Informations, partages : **201**

Thématiques des parutions :

- **Institutionnel** : 7,96 % dont 7 Partages / 3 J'adore / 32 J'aime
- **Habitat** : 1,5 % dont 1 Partage / 1 J'adore / 9 J'aime
- **Culture** : 13,43 % dont 44 Partages / 1 Ouah / 28 J'aime
- **Activités de pleine nature**, Pôle de Pleine Nature : 4,97% dont 2 J'aime
- **Économie** : 5,97% dont 1 Partage / 7 J'aime
- **Tourisme, Oenotourisme** : 21,4 % dont 9 Partages / 2 J'adore / 28 J'aime
- **Pays d'Art et d'Histoire** : 14,92 % dont 46 partages / 5 J'adore / 45 J'aime
- **Services à la population et Santé** : 29,85 % dont 19 Partages / 23 J'aime

### You tube Pays Haut Languedoc et Vignobles

Mise place : 1er septembre 2017

Thématiques vidéo publiée : Culture

**1 vidéo de 37 secondes**, mise en ligne en début septembre

Extrait du spectacle "Un Pays pour Laura" joué par l'Orchestre du Pays Haut Languedoc et Vignobles pour compléter les informations sur le spectacle et donner l'envie de venir voir ce spectacle musical.

Nombre de vues : **193**

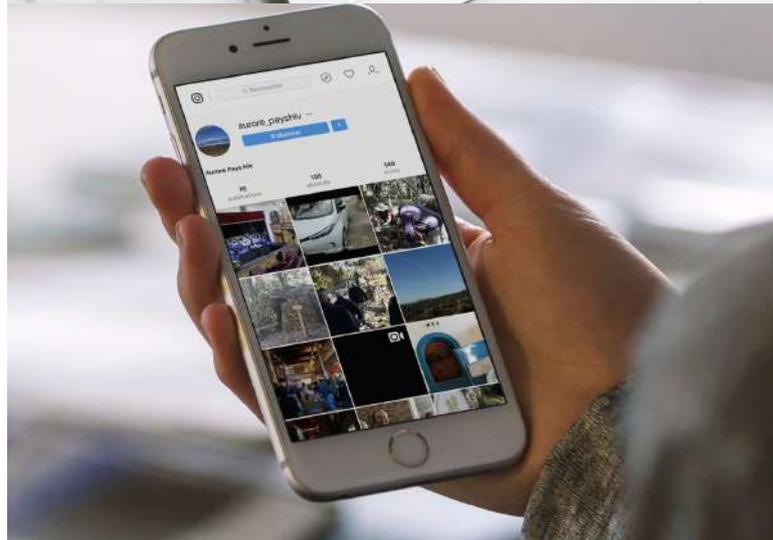
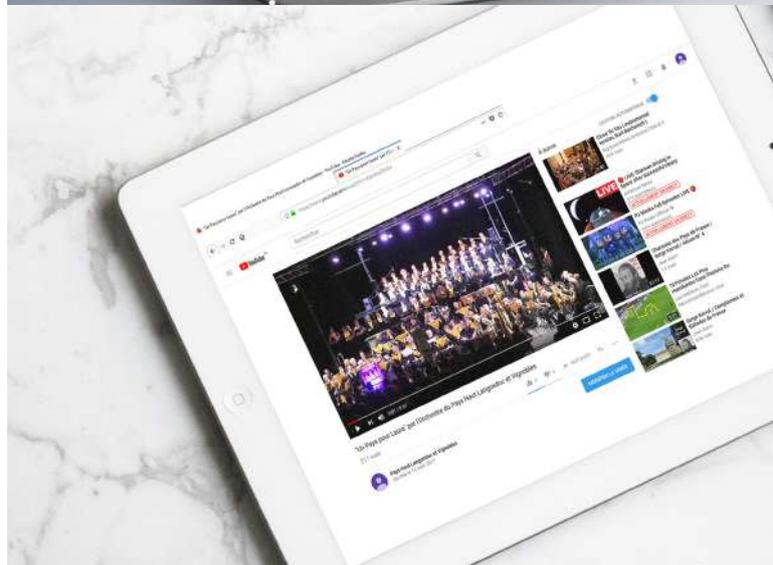
### Instagram

Compte salariée : Aurore Pays HLV

Parutions : **14**

Thématiques des informations

- **Institutionnel** : **7,14 %** avec 12 J'aime
- **Tourisme, Oenotourisme** : 42,86 % avec 83 J'aime et 29 vues pour la vidéo
- **Pays d'Art et d'Histoire** : 50 % avec 86 J'aime



# Pays Haut-Languedoc et vignobles Le syndicat mixte s'installe

Les élus ont adopté les rapports nécessaires au renouvellement de l'institution.

**D**ernièrement, les membres du Pays Haut-Languedoc et Vignobles se sont réunis, à Cessenon-sur-Orb, pour le premier comité syndical sous la présidence de Jean Arcas, en présence de Kléber Mesquida, président du conseil départemental. Au total, 21 rapports ont été présentés, dont ceux permettant de finaliser l'installation du syndicat mixte.

Les élus ont acté les rapports nécessaires au renouvellement du syndicat : règlement intérieur, délégations du comité syndical, gouvernance du Pays, composition des commissions de pôles et des comités de pilotage, constitution de la commission d'appel d'offres, désignation d'un représentant à la commission locale de l'eau et d'un délégué au syndicat intercommunal AGEDI. Les



■ Le syndicat du PHLV s'est réuni à Cessenon-sur-Orb, sous la présidence de Jean Arcas.

participants ont aussi autorisé le président à demander la contribution statutaire auprès du Département et communautés de communes. Les rapports concernant le tourisme patrimonial, l'éco-

nomie, le soutien à la commune d'Olonzac, sinistrée le 27 janvier, le développement durable, les énergies renouvelables et le contrat de ruralité ont été validés sur le principe. En fin de réunion, des

débats ont eu lieu, notamment sur l'éco-mobilité et le patrimoine.

► Plus d'informations au 04 67 38 11 10.

► Correspondant Midi Libre : 06 81 12 39 09

midilibre.fr  
jeudi 9 mars 2017

## Succès pour l'Orchestre de Pays

L'Orchestre de Pays a fait salle comble, à la Tuilerie, pour son spectacle *Un pays pour Laura*, écrit par le Bousquetain Jean Tuffou, sur des compositions de Joël Drouin.

Cette formation, dirigée par Patrick Pouget, est composée de choristes, musiciens et comédiens et a relaté l'histoire d'une jeune fille (Fanny Fernandez), nouvellement arrivée dans le Languedoc qu'elle trouve un peu désuet et où elle se sent un peu perdue. Elle rencontre un colporteur (Marc Soullignac), fier de ses origines, et naît ainsi un duel musical très attachant.



■ Fanny Fernandez, Marc Soullignac et l'orchestre.

À souligner combien le *Se Carito*, repris en chœur par le public, a humidifié bien des yeux.

En préambule au spectacle Marie-Hélène Lavastre, conseillère municipale avait

accueilli, les très nombreux spectateurs, et Jean Arcas président du syndicat mixte du Pays Haut-Languedoc et vignobles, a mis l'accent sur le bénévolat, élément majeur de la troupe.

midilibre.fr

dimanche 26 mars 2017

# Haut Languedoc et Vignobles Le contrat de ruralité signé

L'accord avec l'État a été signé de la main du préfet de l'Hérault.

**M**ercredi 22 mars, le contrat de ruralité pour le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles a été signé avec l'État représenté par Pierre Pouëssel, préfet de l'Hérault et les représentants du territoire à Villemagne-L'Argentière. Ce contrat de ruralité pour le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles 2017-2020 propose de répondre aux besoins de ce territoire rural qui couvre un tiers du département de l'Hérault. Les institutions sont nombreuses à s'y être impliquées.

## De nombreux partenaires

En plus des quatre intercommunalités (Grand Orb ; Les Avant-Monts ; Minervois, Saint-Ponais, Orb et Jaur ; Sud-Hérault), les autres partenaires sont : le conseil régional Occitanie, le conseil départemental de l'Hérault, le syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles, l'Agence régionale de Santé (ARS) Occitanie, la direction régionale d'Occitanie de la Caisse des dépôts et de consignation, la chambre de commerce et d'industrie de l'Hérault, la chambre de métiers de l'Hérault, la



■ Tout le monde réuni lors de la signature du contrat de ruralité.

chambre d'agriculture de l'Hérault et le Parc naturel régional du Haut Languedoc.

## Des objectifs clairs

Le Contrat de ruralité du territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles doit permettre : l'accès à tous aux services publics, aux équipements et aux soins pour bien vivre, en bonne santé et rendre la culture de qualité accessible. La revitalisation des bourgs-

centres, en augmentant la fonctionnalité des centres anciens. L'attractivité territoriale en matière d'offre foncière, d'attractivité touristique, économique, agricole, patrimoniale et culturelle. Les mobilités locales et l'accessibilité des habitants, grâce à la mise en œuvre des actions de l'étude Éco mobilité et à la réalisation de modes de déplacements doux. La transition écologi-

que et énergétique, et de concourir à une gestion durable des ressources. La cohésion sociale, en améliorant les services aux familles et en créant du lien social. Ce contrat permet de mobiliser les participations financières de tous les signataires sur des actions structurantes pour le territoire.

■ Informations : 04 67 38 11 10  
contact@payshlv.com.

**LE COEUR** | LES SORTIES

La Gazette de Montpellier



PHOTO D.R.

**THÉÂTRE**

**Un petit coin d'Occitanie**

"UN PAYS POUR LAURA", texte de Jean Tuffou (photo), Orchestre du Pays Haut-Languedoc et Vignobles dirigé par Patrick Pouget. Samedi 16 à 18h au théâtre Jean-Claude-Carrière du Domaine d'O. Tél. 04 67 38 11 10. Entrée : 8 €. Gratuit jusqu'à 12 ans.

**C'est un gros projet :** 160 artistes amateurs et professionnels, une comédienne (Fanny Fernandez) et un comédien (Marc Soullignac) sur la scène du théâtre Jean-Claude-Carrière. Ils portent le texte de Jean Tuffou, *Un pays pour Laura*, mis en musique par le compositeur et jazzman bédaricien Joël Drouin. L'Orchestre et le chœur du Pays Haut-Languedoc et Vignobles sont dirigés par Patrick Pouget, nouveau directeur du Conservatoire de Montpellier.

**160 artistes.** *"Un pays pour Laura, c'est la rencontre entre le terroir et la modernité, explique Jean Tuffou. Laura est une jeune fille qui débarque en Occitanie, plus précisément dans les montagnes de l'arrière-pays, de Bédarieux à Minerve. Elle ne comprend rien à ce pays. Le Colporteur, qui représente le passé, essaye de le lui faire comprendre."*

Jean Tuffou, qui a été directeur de l'Office départemental de la culture de l'Hérault pendant presque trente ans, est aussi historien, spécialiste des mines de charbon de la région. Son père était mécanicien à la mine du Bousquet-d'Orb, et son grand-père maître mineur. *"Un pays pour Laura est une sorte de tableau avec de petites touches d'un passé occitan",* précise-t-il.

Modernité et passé : le slam et le rap y côtoient les chansons traditionnelles, comme le célèbre *Se Canto*. ■

Christiane Arba-Laffont

midilibre.fr  
samedi 8 avril 2017

## Pays Haut Languedoc et Vignobles Pleins feux sur les Rendez-vous au Pays

À partir de ce **samedi 8 avril**, avec la foire aux plantes Forapaïs de Roquebrun (lire notre édition de jeudi 6 avril), les Rendez-vous au Pays reviennent ! 170 animations sont ainsi proposées jusqu'en décembre dans le Pays Haut-Languedoc et Vignobles. Rencontrer les vigneronns ou les producteurs locaux, visiter des châteaux, des capitelles, tester la traite des chèvres, participer à un moment de lecture et de rencontres avec des artistes, jouer à l'inspecteur, admirer des voitures de collection... Voilà de nouvelles offres pour ceux qui veulent découvrir l'ouest de l'Hérault !

Nouveautés cette année : "Les Immanquables" font découvrir et partager les fêtes traditionnelles et identitaires, valorisant



■ **Quelque 170 animations prévues jusqu'en décembre.**

une ou plusieurs productions locales et les fêtes des crus viticoles ; "Les Balades des saveurs" proposent, au choix, de se balader ou de visiter un site, viticole ou non-viticole ou patrimonial. Elles peuvent aussi allier une dégustation, un repas, une activité ludique. Les Cafés de pays®, établissements conviviaux et chaleureux proposent quant à eux, tout au long de l'année, des événements culturels (concerts, expos). Ils peu-

vent fournir des informations touristiques aux visiteurs désireux d'explorer les alentours. Les Cafés vigneronns proposent la visite d'une propriété, une dégustation de produits du terroir et une animation musicale. Le guide "Les Rendez-vous au Pays 2017" sera disponible prochainement dans tous les offices de tourisme du territoire. Les lecteurs trouveront aussi le logo "Vignobles et Découvertes" apposé auprès de certaines animations. Ce label atteste du professionnalisme et de la qualité des acteurs du tourisme et du vin engagés dans cette démarche.

► Plus d'informations au 04 67 38 11 10. Courriel : [contact@payshlv.com](mailto:contact@payshlv.com). [www.payshlv.com](http://www.payshlv.com).

# Saint-Chinian Le territoire rural pense au futur de ses habitants

Le Pays Haut-Languedoc et Vignobles se tourne vers la transition énergétique.

**M**ardi 18, le Pays Haut-Languedoc et Vignobles et ses partenaires ont signé ensemble la deuxième convention avec l'État pour le Territoire à énergie positive pour la croissance verte. Grâce à cette signature, la communauté de communes continuera ses actions dans le domaine de la transition énergétique.

En mai 2016, Ségolène Royal, ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, a attribué au Syndicat mixte du Pays Haut-Languedoc et Vignobles une seconde enveloppe financière d'un montant de 611 546 €.

Grâce à cette nouvelle ressource, quinze opérations vont pouvoir être financées dans dix-neuf collectivités. Et ces projets, pour la plupart, vont se réaliser entre 2017 et 2019.

« La reconnaissance du Pays dans le domaine de la transition énergétique et écologique est concrète », a rappelé Jean Arcas, président du Pays. Kléber Mesquida, président du Département a, lui, souligné la force



■ Les signataires de la deuxième convention qui comprend une enveloppe de plus de 611 000 €.

du projet dans un territoire organisé et salué le président du Syndicat pour ces résultats probants.

Ce nouvel engagement pour le Territoire à énergie positive pour la croissance verte doit permettre : l'acquisition de vingt-sept véhicules électriques, pour Saint-Pons-de-Thomières, Thézan-lès-Béziers, Villemagne-l'Argen-

tière, Hérépian, Bédarieux, Le Poujol-sur-Orb, Magalas, Avène et les deux intercommunalités Grand Orb et les Avant-Monts ; l'acquisition de seize vélos électriques pour la commune de Roquebrun ; l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques par Hérault Énergie ; l'installation de panneaux photovoltaïques

pour de l'autoconsommation par la communauté de communes les Avant-Monts ; l'installation d'une chaudière à granulés par la mairie de Siran ; l'installation d'une pompe à chaleur par la commune de La Tour-sur-Orb

► Davantage d'informations au 04 67 38 11 10 ou sur [contact@payshlv.com](mailto:contact@payshlv.com)

midilibre.fr

samedi 27 mai 2017

## Pays Haut-Languedoc et vignobles « Des actions structurantes »

Jean Arcas, président du Pays, a fait le point de l'activité du syndicat mixte.

**M**ercredi 24 mai, sous la présidence de Jean Arcas, le Pays Haut-Languedoc et vignobles a réuni son comité syndical à Cessenon-sur-Orb, en présence de Marie-Pierre Pons, maire, du président du Département, Kléber Mesquida, des élus départementaux et des quatre communautés de communes : Grand Orb, Sud Hérault, les Avant-Monts et Minervois, Saint-Ponais, Orb-Jaur. Dans son introduction, le président a précisé : « Grâce à son accompagnement technique auprès des collectivités et une approche transversale à l'échelle des 102 communes, le syndicat mixte du Pays porte des actions structurantes et crée un développement du territoire. » L'assemblée a étudié et vali-



■ Le comité syndical s'est réuni à Cessenon-sur-Orb pour étudier les 23 dossiers à l'ordre du jour.

dé 23 rapports portant sur les actions à mettre en œuvre sur le territoire avant d'aborder l'ordre du jour qui a, notamment, concerné l'habitat, la culture et la transition énergétique.

Le programme d'intérêt général qui accompagne la politique de l'habitat est en phase évaluative et esquisse les actions futures. La culture a

été abordée sous deux aspects : la programmation culturelle du Pays d'art et d'histoire et l'Orchestre du Pays. Kléber Mesquida s'est félicité du travail engagé au sein de cet ensemble : « C'est pourquoi, j'ai souhaité que cette diffusion puisse s'effectuer au domaine d'O à Montpellier. »

La troisième tranche du terri-

toire à énergie positive pour la croissance verte a été votée pour 300 000 € et permettra la réalisation de projets en lien avec l'éclairage public.

Le rapport d'activités a permis de mesurer également l'impact financier de l'action territoriale : 1 € investi permet de mobiliser 8 €.

► Correspondant Midi Libre : 06 81 12 30 09.

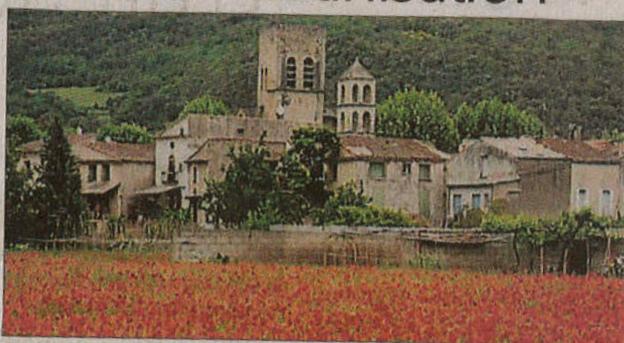
midilibre.fr

mercredi 28 juin 2017

15

## Villemagne-l'Argentière

### Découvrir l'histoire de la christianisation



■ Villemagne-l'Argentière, village chargé d'histoire.

Le samedi 1<sup>er</sup> juillet, à 16 h, le Pays d'art et d'histoire du Pays Haut-Languedoc et vignobles propose, à la salle polyvalente, une conférence sur le thème "La christianisation et le réseau monastique du territoire", avec Marie Vallée-Roche, médiéviste.

Elle s'attachera, en premier lieu, à évoquer les origines de l'abbaye de Villemagne et la christianisation précoce du territoire. Dans un second temps, le réseau monastique local sera abor-

dé comme enjeu politique majeur du Pays d'art et d'histoire. La conférence sera suivie d'un apéritif offert par la municipalité. Cette manifestation est gratuite, sur réservation obligatoire (04 67 38 11 10). Bénéficiant d'une aide de l'Union européenne et du conseil départemental, cet événement fait l'objet d'un partenariat entre la Drac Occitanie, le Département de l'Hérault, ainsi que la commune Villemagne-l'Argentière.

UX AU MINERVOIS

midilibre.fr  
lundi 31 juillet 2017

# Mons-la-Trivalle Des actions pour le projet "Pôle de pleine nature"

Un plan est établi pour organiser et promouvoir l'offre d'activités déjà conséquente.

**A**rielle Escuret, maire de la commune, rappelle la qualité et la diversité de l'offre d'activités de pleine nature qui ont permis au pays Haut-Languedoc et Vignobles d'élaborer le projet Pôle de pleine nature montagnes du Caroux, retenu en novembre 2016. Ce plan d'actions, dans le cadre de l'appel à projet du Groupement d'intérêt public Massif Central sur le territoire des communautés de communes, Grand Orb et Minervois Saint-Ponais, Orb-Jaur, permet d'accéder à des financements européens de la Feder.

« La commune de Mons-la-Trivalle s'est vue accorder une place de choix au sein de ce Pôle de pleine nature (PPN), eu égard aux pratiques existantes, à la fréquentation de ses sites emblématiques, sentiers de randonnées et circuits VTT, voies d'escalade, canyons, pratique du trail, du canoë-kayak, etc., aux prestataires déjà installés », précise l'élue. En partenariat avec les communautés de communes précitées, le Parc naturel régional du Haut-Languedoc, le Département, Hérault Tourisme, Hérault sport et la région Occitanie, l'objectif



■ Arielle Escuret, maire, mise beaucoup sur le trail « en pleine expansion au niveau national ».

est d'organiser et promouvoir l'offre d'activités de pleine nature de nombreux porteurs de projets qui sont des collectivités, des établissements publics, mais également des associations ou des privés.

« La commune est maître d'ouvrage sur deux actions, poursuit Arielle Escuret : une étude élaborée cette année visant à mieux connaître la fréquentation, la circulation, le stationnement sur le territoire de la

commune et principalement autour des Gorges d'Héric et du site du Rec Grand ; 2018-2019 verra l'implantation d'un camp de base, point d'informations techniques et pratiques, auquel pourra être rattachée la future Station trail. »

La pratique du trail est inscrite comme l'une des activités à développer prioritairement dans le cadre de ce projet. Et plusieurs actions, dont la création de parcours permanents de trail, sont

envisagées dans les années à venir.

« Le trail est en pleine expansion au niveau national, mais également au niveau du Pôle de pleine nature. Cette pratique locale est notamment catalysée par une programmation événementielle riche et structurante », se félicite le maire. Le trail du Caroux, dont cette année 2017, a vu la dixième édition sur Mons la Trivalle en est la parfaite illustration.

# BÉDARIEUX - PAYS D'ORB

midilibre.fr  
samedi 5 août 2017

11

## Saint-Gervais-sur-Mare Bientôt une maison de santé

Depuis mars, élus et professionnels se sont mobilisés.

**S**aint-Gervais n'est pas une commune épargnée par les problèmes de démographie médicale, avec l'annonce de la fermeture du centre de santé de la sécurité sociale des mines. Ainsi, depuis le mois de mars, élus et professionnels de santé se sont mobilisés pour créer une Maison de Santé à Saint-Gervais. Par cette initiative, l'objectif est de garantir un accès aux soins aux habitants des communes de Saint-Gervais-sur-Mare, Saint-Genis de Varsensal, Castanet-le-Haut et Rosis. Ils se sont réunis en présence de Stéphanie Hue, responsable des soins de premiers secours et santé mentale à la délégation départementale de l'Agence Régionale de Santé Occitanie (ARS), du Docteur Laurence Gleitze, médecin à la délégation territoriale de l'Hérault de l'ARS, les médecins et professionnels de santé ont confirmé leur volonté et leur engagement à travailler ensemble et à écrire un projet de santé commun. Il a



■ Un projet commun.

été créé une association qui réunit des professionnels de santé, ainsi que les deux maisons de retraite de Saint-Gervais (Les Treilles et Château de la Roche), l'ESAT de Plaisance, et la pharmacie Cahuc de Saint-Gervais. En effet, la volonté des professionnels et des docteurs Castan et Maurel est de conduire un projet de santé commun sur l'ensemble du territoire où ils exercent leur activité afin de répondre aux exigences de l'ARS. La mise en place d'un tel projet est complexe, mais les élus et les professionnels

pourront compter sur le soutien technique de l'Agence Régionale de Santé et du Pays Haut Languedoc et Vignobles, à travers son Contrat Local de Santé, pour déposer une demande de labellisation "Maison de Santé Pluriprofessionnelle". Dans l'attente de la présentation pour le mois de septembre du projet de santé, les maires des quatre communes concernées, MM. Falip, Boltz, Allies et Mendes, ont d'ores et déjà missionné l'architecte Bernard Chevalier pour élaborer l'avant-projet immobilier de la future maison de santé. Les maires ont pris ce même jour l'engagement de déposer, d'ici la fin de l'année, le dossier définitif de demande de subventions auprès de l'État, du Conseil régional et du Conseil départemental. En attendant l'ouverture de la Maison de Santé, le Dr Maurel continuera à assurer des consultations au dispensaire de Saint-Gervais, grâce au soutien financier des communes par la prise en charge du loyer et des frais afférents.

## Bédarieux Unis pour le meilleur et en musique



■ L'échange des alliances entre Murielle et Dédé.

Le mariage civil de Murielle Brisset et d'André Clavéria s'est déroulé sous le signe de la musique que les deux époux affectionnent particulièrement, dans la salle Léo Ferré, ça ne s'invente pas ! C'est à Hélène Lavastre, adjointe au maire, qu'est revenu l'honneur de procéder à la cérémonie. Elle a dans un premier temps retracé la carrière de chacun des futurs mariés que la musique a dans un premier temps réunis. C'est par Murielle qu'elle a commencé « *celle qui a l'habitude de s'occuper d'enfants épouse aujourd'hui un beau bébé* ». Celle dont un trisaïeul a écrit "La bédarienne", hymne de la ville et qui pendant deux ans a travaillé sa voix et la musique aux États-Unis, dans le Missouri. Elle est revenue à Bédarieux rejoindre sa maman et dès lors, la

sa passion est aussi la musique (président de l'Union musicale de l'Hérault et à ce titre membre de la Confédération musicale de France). L'harmonie sera pour lui une des grandes affaires de sa vie. Il animera les corridas à Béziers durant les férias, « *grande joie et grand stress* » rapporte un de ses musiciens. Outre un imposant nombre d'invités, plus de 300 personnes, les mariés avaient de part et d'autre, une fanfare composée d'anciens et actuels membres et la chorale, qui se sont exprimées tour à tour musicalement et par le chant avec entre autres l'interprétation de "La bédarienne".

### ● AU CINÉMA

Ce samedi 5 juillet, à 14 h : *Cars* ; *Dunkerque*. À 16 h 30 : *Valérian et la cité des mille planètes*. À 18 h : *Cars 3*. À 19 h : *Dunkerque*.

## Nin-et-Valquières Les Médiévales

## Cessenon-sur-Orb Découvrir le pays avec un ciné-concert

**Vendredi 15 septembre**, sur le plan Jean-Moulin, le Pays d'art et d'histoire du Haut-Languedoc et vignobles propose, en fin d'après-midi, des animations et un ciné-concert. Ce rendez-vous est l'occasion de lancer une invitation pour les Journées européennes du patrimoine sur le territoire. Voici le programme. À 17 h 30 : une exposition, "Regards d'hier et d'aujourd'hui sur le village de Cessenon-sur-Orb", réalisée par Melkan Bassil et le service patrimoine de Sud Hérault. À 18 h : visite guidée de village et de l'église Saint-Pierre-de-la-Salle, par Jacques Cros, ancien professeur et grand passionné d'histoire. À 19 h : dégustation des vins

et produits du terroir du caveau des vigneron.

À 20 h 30 : ciné-concert *Chronos*, par la compagnie du Griffon. Six musiciens ont sonorisé en occitan des images d'archives filmées par Michel Cans, cinéaste et reporter dans l'Hérault des années 1950-1960. L'entrée est libre pour toute la soirée. Réservation conseillée auprès du service culturel de Sud Hérault au : 04 67 93 89 54.

Bénéficiant d'une aide de l'Union européenne et du conseil départemental de l'Hérault, cet événement fait l'objet d'un partenariat avec la Drac Occitanie, le Département, Sud Hérault et la commune de Cessenon-sur-Orb.

midilibre.fr

lundi 2 octobre 2017

## Thézan-lès-Béziers Colorons le Pays !

Les personnes ayant un projet de rénovation de façade peuvent se faire aider par la commune de Thézan-lès-Béziers et le Pays Haut-Languedoc et vignobles.

La communauté de communes des Avant-Monts s'est, en effet, engagée dans l'opération façades portée par le Pays Haut-Languedoc et vignobles sous le nom de "Colorons le Pays". Financée par l'intercommunalité et le conseil départemental, elle permet de mettre en valeur les centres anciens des villages.

Pour Thézan, un périmètre d'intervention a été défini. Pour être subventionnables, les façades doivent en faire partie et être visibles de l'espace public.

Les travaux réalisés par des professionnels doivent respecter les préconisations du cahier des charges de l'opé-



■ Des travaux de façades engagés avec le Pays.

ration. Avant d'engager les travaux, les renseignements peuvent être obtenus en mairie ou bien auprès

d'Anne Galibert, au Pays Haut-Languedoc et vignobles, par téléphone, au 04 67 97 38 60.

midilibre.fr  
dimanche 8 octobre 2017 17

## Cazedarnes Produits frais et locaux en fête



■ La conteuse Mad'MoiZèle éveille les papilles des enfants.

La Fête nationale de la gastronomie, proposée par Aurélie Appert, chargée de mission oenotourisme au Pays Haut-Languedoc et Vignobles, a été organisée deux jours durant. La manifestation mise sur pied avec la bibliothèque Clardeluno, l'école du village et l'association Les Enfants cazedarnais a remporté un beau succès. Tout a commencé dans le patio de la bibliothèque avec des lectures théâtralisées de textes issus de *La Cuisine amoureuse* de Maria Rouanet et de *Fourmiguetto* d'Albin Marty, lus et mis en scène par Pascaline Wallez et Philippe Barjaud.

### Le plein d'animations

Un délicieux moment, ponctué de dessins, de photos, de commentaires. La soirée s'est prolongée par un apéritif avec vitrine des vins du cru et produits du terroir. Puis, le public s'est retrouvé à la salle polyvalente pour partager des pizzas conco-

tées par les enfants de l'école avec des tomates du jardin pédagogique et des spécialités de différents pays préparées par les Cazedarnais d'origine étrangère.

Le lendemain, les animations autour de la gastronomie avaient lieu dans la cour de l'école. Les contes de Claudia Mad'MoiZèle ont ravi les plus petits, la naturopathe a proposé ses jus de fruits et légumes frais. Des lectures ont été réalisées par la bibliothèque et les enfants ont pu faire des jeux et prendre part à un atelier de bricolage.

Dans l'après-midi, le public a migré vers le jardin pédagogique et participatif pour assister à un conte et à la cueillette des légumes pour le petit marché des enfants. La soirée s'est prolongée à la bibliothèque avec des contes pour adultes de Claudia Mad'MoiZèle et la présentation du *Carnet des petits curieux* lancé par Aurélie Appert et présenté par Marie-Pierre Pons.

midilibre.fr  
lundi 16 octobre 2017 11

## Cessenon-sur-Orb Le développement rural toujours en marche



■ Des vues convergentes entre Pays et Département.

Composé du Conseil départemental et des quatre communautés de communes Grand Orb, Sud Hérault, Les Avant-Monts, Minervoies Pays Saint-Ponais Orb Jaur, le comité du syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles s'est réuni jeudi 5 octobre, à Cessenon-sur-Orb, sous la présidence de Jean Arcas et en présence de Kléber Mesquida, président du Département. En introduction, Jean Arcas a rappelé les temps forts des animations de l'été, notamment les manifestations du Pays d'art et d'histoire et la fête de la gastronomie au sein de la dynamique œnologique. Quant au comité, les membres ont validé la politique de l'habitat par

la signature d'une convention entre l'Agence nationale de l'habitat, le Conseil départemental et le Pays, dont l'objectif est d'adapter et d'améliorer huit cents logements sur cinq ans.

Sur la professionnalisation touristique, à travers l'offre variée et diversifiée des sentiers de randonnées, il a été acté le suivi numérique pour la promotion des sentiers et l'évaluation des impacts environnementaux et des retombées économiques de deux événementiels : la 6666 Occitane et l'Épic enduro.

D'autres dossiers ont obtenu l'assentiment de l'assemblée, dont la convention financière du contrat de ruralité.

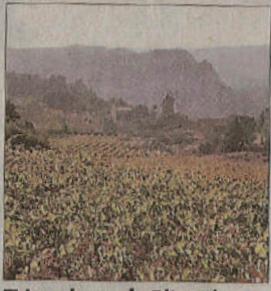


midilibre.fr  
mardi 24 octobre 2017

# Haut Languedoc et Vignobles Le carnet des petits curieux pour sensibiliser les enfants à la vigne

Ici, la vigne est une facette incontournable des paysages. Pour sensibiliser les enfants à la richesse de ce patrimoine, le Pays Haut Languedoc et Vignobles vient d'éditer un nouvel outil de communication : "Le carnet des petits curieux : J'explore la vigne". L'objectif de cette création est de mettre en avant, de façon ludique, le capital des patrimoines vitivinicols afin que les enfants (touristes ou habitants) s'impliquent activement dans la découverte de la destination œnotouristique Minervoise, Saint-Chinian, Faugères et Haut Languedoc. Les

petits explorateurs trouveront au fil des pages des activités qui les distrairont (jeux pédagogiques, origami, jeux de mémoire, réflexion, expérience à faire...) et le carnet sera également source d'échange avec leurs familles et/ou le vigneron. Même si le vin est une boisson alcoolisée et donc totalement interdite aux enfants, il peut, en revanche, être le déclencheur de nouvelles découvertes. L'univers de la vigne, les terroirs, l'importance du climat et des saisons, les goûts et les principes de fabrication sont



■ Les vignes du Biterrois.  
autant de secrets que les enfants voudront percer et découvrir. De quoi favoriser ainsi un comportement responsable chez ces adultes de demain.

Ces carnets seront à disposition gratuitement dans tous les domaines et caves coopératives labellisés Vignobles et Découvertes sur la destination Minervoise, Saint-Chinian, Faugères et Haut Languedoc, mais aussi dans tous les Offices de Tourisme du territoire et sur Internet. Plus d'informations sur [www.payshlv.com](http://www.payshlv.com), 04 67 38 11 10. Pour visualiser Le carnet des petits curieux : J'explore la vigne sous version numérique : <http://www.calameo.com/read/0001152123796c195ab64>

## Bertrand Fritsch Pour une synergie territoriale avec un projet alimentaire

*"Contrairement aux idées préconçues, en tout cas dans notre département, les gens continuent à s'approvisionner principalement sur les marchés à l'air libre. Mais ils veulent des marchés plus fiables en terme de traçabilité et parfois plus d'animations"* rapporte Bertrand Fritsch, coordonnateur du Mouvement rural de l'Hérault en charge du Projet alimentaire territorial du Pays Haut-Languedoc et Vignobles (PAT). Le PAT ? Il s'agit de l'application locale d'une opération nationale émanant du ministère de l'agriculture et de l'alimentation. Le principe de cette opération est d'envisager l'alimentation d'une population à l'échelle de son territoire et à travers tous les secteurs, économiques, sociaux et culturels. *"C'est la seule politique publique qui traverse tous les services : jeunesse, économie et touristique"* rajoute Bertrand Fritsch. Ce nouveau dispositif donne une suite à une étude menée en 2015 au sein du Pays HLV, également par B. Fritsch. Cette étude a permis d'identifier les pratiques et les besoins de la population en terme d'alimentation. Des actions au sein de certains marchés ou dans les écoles avaient suivi et lancé une dynamique. Les PAT d'aujourd'hui s'appuient sur un diagnostic élargi cette fois aux atouts socio-économiques et environnementaux de la production agricole et alimentaire d'un territoire. A travers ces opérations, les collectivités qui en décident la mise en œuvre mettent en place des actions transversales. Les enjeux sont vastes et sur plusieurs axes : structurer et consolider les filières, rapprocher l'offre et la demande, aider les installations, préserver les espaces agricoles, valoriser les modes de production agro-écologiques, biologiques, tout en se positionnant aussi sur une dimension sociale, comme l'éducation, les liens, les dons, le patrimoine. Un projet ambitieux pour répondre aux urgences sanitaires, environnementales et agricoles. Reste à voir les moyens dont disposeront les collectivités pour la mise en œuvre.

### Autour d'une table

Bertrand Fritsch souhaite dans un premier temps partager le territoire concerné (le Pays HLV) en trois bassins et réunir les acteurs en groupe de travail. *"Nous allons créer des clubs alimentaires pour rassembler le monde associatif, les producteurs, les transformateurs, et se parler. C'est la base pour commencer à trouver des synergies communes. Nous venons par exemple de découvrir qu'un atelier de transformation vient d'être créé à Pardailhan et qui recherche des producteurs"* Bertrand Fritsch connaît bien son terrain. Il a aussi participé à la création de la plateforme Agrilocal 34 dédiée aux restaurations collectives. Un dispositif en ligne (CF ci-contre) qui existe dans de nombreuses régions et qui permet aux collectivités de se servir en produits locaux. Un pari plutôt réussi pour Bertrand Fritsch qui voit les commandes plus que doubler entre 2016 et 2017 dans l'Hérault. Dans un contexte encore très difficile, le coordonnateur se veut positif. *"Ce qui est encourageant c'est qu'au niveau national la surface agricole utilisée en bio augmente chaque année entre 8 à 10%. Le contexte est difficile autant au niveau économique, que foncier. Les agriculteurs sont parmi les professions les plus fragiles, beaucoup se suicident, mais il y a aussi de plus en plus de conversions en bio et d'installations de jeunes"* explique B. Fritsch. S'il y a l'amorce d'un changement et une demande croissante d'une meilleure alimentation, le coordonnateur se réjouit aussi d'entendre qu'aujourd'hui il est enfin question de caler les prix sur le coût de production : *"rien de plus normal !"*



midilibre.fr  
vendredi 10 novembre 2017

## Pays Haut Languedoc et vignobles Promouvoir le tourisme local

Une journée Éductour s'est déroulée à l'attention des professionnels du terroir.

**M**ardi 17 octobre, dans le cadre de l'animation de la marque nationale Vignobles et découvertes, le Pays Haut Languedoc et vignobles a organisé en partenariat avec la communauté de communes Grand Orb et l'office intercommunal, une demi-journée Éductour, pour une vingtaine de professionnels du tourisme et du vin du territoire, destinée à parfaire la connaissance des particularités et des atouts touristiques de l'IGP de la Haute-Valée-de-l'Orb.

La sélection du jour était très éclectique, afin de présenter au mieux la richesse de ce territoire, avec au programme : la visite de qualité du musée de la cloche et de la sonnaille d'Hérépian, une visite et dégustation à la cave coopérative les coteaux de Capimont, commentée par le président, M. Coste, et la nouvelle directrice Mme Vila et la visite des Thermes de Lamalou avec la directrice Mme Gauthier et son équipe.

### Découvrir les offres spa et bien-être

Les professionnels, reçus par les élus locaux, M. Arcas, président du Pays Haut Languedoc et vignobles, M. Galtier, président du comité de pilotage œnotourisme/vigno-



■ Les élus locaux ont reçu les professionnels du tourisme pour découvrir les offres proposées.

bles & découvertes et M. Dalery, maire de Lamaloules-Bains, ont pu découvrir l'ensemble des offres spa bien-être développées sur les thermes.

La mission œnotourisme du Pays Haut Languedoc et vignobles a ensuite présenté les actions réalisées durant les trois années de la marque nationale, la démarche de renouvellement en cours et les outils de promotion de la destination à la disposition des touristes. Pour finir la

journée, les professionnels ont eu l'opportunité de tester, pour ceux qui le souhaitent, certaines prestations spa des Thermes avec trois offres de soins bien-être généreusement offert par la chaîne thermale du Soleil. Cette rencontre s'est terminée autour d'un verre de l'amitié.

Ces visites de terrain sont l'occasion pour tous ces professionnels, de se rencontrer, se retrouver et échanger sur leurs structures respectives. Elles permettent également

à tous, d'approfondir ses connaissances de l'offre touristique, ou de découvrir de nouveaux lieux, nouveaux produits, nouveaux partenaires de manière privilégiée et ludique.

Un programme de visite sera prochainement proposé au réseau de professionnels, car la connaissance du territoire, de ses sites et structures touristiques est nécessaire pour conseiller aux mieux les visiteurs et clients, comme de véritables ambassadeurs.

## Saint-Chinian Le Pays rural tourné vers le futur

Reconnu Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV), le Pays participe à la transition énergétique : trois véhicules électriques viennent d'être achetés. Avec une voiture électrique, les bénéfices sont multiples. Il y a moins de gaz à effet de serre et les dépenses d'entretien sont réduites. « Notre démarche a pour but de diminuer les frais de fonctionnement, de réduire les besoins en énergie, et de développer les énergies renouvelables », souligne Jean Arcas, président du Pays. Voilà un premier pas réalisé. Après une première recharge effectuée auprès des bornes implantées par Hérault énergies, les salariés du syndicat mixte pourront, dans le cadre de leur travail, utiliser ces nouveaux moyens



■ Le véhicule électrique.

de croissance positive pour la croissance verte et de négocier les meilleurs prix. « Au total, 11 collectivités ont pu ainsi acquérir 25 véhicules électriques : le Pays, les communautés (Les Avant-Monts, Grand Orb), les communes (Bédarieux, Hérépian, Avène-les-Bains, Magalas, Saint-Pons-de-Thomières, La Tour-sur-Orb, Thézan-lès-Béziers, Le Poujol-sur-

# Haut-Languedoc et vignobles Des projets de territoire

Le comité technique européen Leader s'est réuni.

**L**e comité technique européen Leader s'est réuni, dernièrement, au siège du Pays Haut-Languedoc et vignobles, à Saint-Chinian. En effet, le Pays est gestionnaire du programme européen Leader jusqu'en 2020. Basé sur un cadre stratégique, le programme "Sites en valeur, sites en marchés" a vocation à accompagner le développement du territoire. Le comité, composé des directrices et directeurs des quatre communautés de communes (Grand Orb, Sud Hérault, Avant-Monts, Minervoies, Saint-Ponais, Orb-Jaur), du Parc naturel régional du Haut-Languedoc, du Département et de la Région, apporte un regard sur l'adéquation entre action proposée et programme au regard des critères de sélections. Seize dossiers ont fait l'objet



■ Les intercommunalités du territoire largement représentées.

d'un examen approfondi portant sur des actions économiques, patrimoniales ou touristiques (itinérance dédiée à la forêt, aménagement d'un point d'information oenotouristique du canal du Midi au Saint-Chinianais, suivi numérique des sentiers de randonnées, animation de la filière "Plantes à parfum aromatiques et

médicinales", création d'outils de promotion de Dio...)

C'est le comité de programmation (instance composée d'élus et de la société civile) qui statuera in fine sur ces seize dossiers.

► Pour plus d'informations, téléphoner au 04 67 38 11 10. Courriel : leader@payshlv.com

# DU CAROUX AU MINERVOIS

midilibre.fr

mercredi 20 décembre 2017

17

## Haut-Languedoc Le Pays poursuit sa mue

Le développement du territoire se poursuit grâce à l'Europe.

Présidé par Francis Boutes, le comité de programmation Leader du Pays Haut-Languedoc et Vignobles, vient de se réunir à la Maison des loisirs de Saint-Pons-de-Thomières. À cette occasion, les élus et les membres de la société civile ont sélectionné quinze projets qui bénéficieront ainsi de fonds européens pour un total de 4 489 131,12 €.

En charge des fonds européens à la Région Occitanie, Samuel Jaulmes a précisé le cadre d'intervention ainsi qu'un point d'avancement du programme européen. Son homologue pour le conseil départemental, Jean-Luc Fabre, a rappelé que les dossiers présentés étaient également soutenus, techniquement et financièrement, par le département de l'Hérault. Les maîtres d'ouvrage ont présenté tour à tour les projets devant le comité de pro-



■ Le comité s'est tenu à la Maison des loisirs de Saint-Pons.

grammation qui s'est déterminé à travers une notation sur les dossiers. Ont été retenus : le pôle oenotouristique d'Onairac, les Plantes à parfum aromatique et médicinales, la Route du bois (à vocation économique) ; le Caroux outdoor

2018, l'aménagement des locaux de l'office de tourisme canal du Midi à Saint-Chinian (à vocation touristique) ; la Mine Simon à Graissessac (à vocation patrimoniale) ; et Vins et musiques à Assignan (à vocation culturelle).

## Saint-Pons-de-Thomières La famille du Père Noël réunit dans la bonne humeur

## Cruzy/Saint-Chinian Rugby : défaite sur le fil

Pour le premier match de la phase retour de 2<sup>e</sup> série, l'AOCSC retrouvait Bessan sur le terrain de Cruzy. L'artilleur des "jaune et vert" frappait le premier et au bout de 30 minutes, les locaux menaient (12-3). Juste avant la mi-temps, les visiteurs marquaient un essai et revenaient au score (12-10) alors qu'ils jouaient à 13 (2 cartons rouges) contre 14 (un rouge pour le buteur). Bessan passait en tête (12-13) après une pénalité. L'AOCSC ne s'en laissait pas compter et l'arbitre accordait un essai de pénalité (19-13). À l'heure de jeu, rien n'était acquis. Avec deux pénalités, les visiteurs recollaient au score (19-19). Les deux équipes se rendaient coup pour coup. Pénal-touche pour les "bleu et blanc" et essai (19-26). Sur une pénalité vite jouée par Frédéric Martin qui s'enfonçait dans la défense et c'est Nicolas Mourgues qui franchissait la ligne (26-



■ Nicolas Mourgues inscrit un essai pour l'AOCSC.

26). Il restait moins de 10 minutes. Les visiteurs passaient une pénalité et les locaux voyaient le ballon de la dernière pénalité toucher les barres et sortir du cadre avant le coup de sifflet final (26-29). L'AOCSC empêche le bonus défensif. En levée de rideau, la réserve a gagné son match contre Maureilhan/Montady (37-10). Prochains matches, le 14 janvier à Saint-Chinian contre le CA Bédarieux et RC Narbonne Plage.

► Correspondant Midi Libre | 01 67 89 52 88.

## La Salvetat-sur-Agoût Spectacle co-responsable

à l'occasion des vacances



## DU CAROUX AU MINERVOIS

midilibre.fr  
dimanche 14 janvier 2016

# Haut-Languedoc et Vignobles Ce label de l'État à nouveau décroché

La marque Vignobles et découvertes attribuée à 112 structures œnotouristiques.

La destination Minervoises, Saint-Chinian, Faugères et Haut-Languedoc décroche le renouvellement pour la marque nationale Vignobles et découvertes. Ce label valorise les destinations œnotouristiques dont l'offre permet de découvrir à la fois des produits liés au vin et à la vigne mais également d'accéder à d'autres prestations touristiques : découverte du patrimoine culturel, naturel, offres de loisirs variées, hébergements et restauration...

Le dossier de candidature pour le renouvellement était solide, monté et présenté par

le Pays Haut-Languedoc et Vignobles, en partenariat avec l'Agence départementale du tourisme (Hérault Tourisme) comme référent tourisme et le conseil interprofessionnel des vins du Languedoc comme référent vin.

Une délégation, représentée par Daniel Galtier (président du comité de pilotage œnotourisme), Sylvie Herpson (directrice adjointe du Pays Haut-Languedoc et Vignobles), Aurélie Appert (mission œnotourisme) et Muriel Pagano (œnotourisme à Hérault Tourisme) a donc passé une audition à Paris,

devant Atout France et le conseil supérieur de l'œnotourisme, le 20 novembre dernier.

La collaboration étroite avec l'ensemble des partenaires et ambassadeurs (vignerons et prestataires touristiques) était solide. Atout France a donc confirmé sa confiance pour trois années supplémentaires aux 112 structures œnotouristiques de cette destination. C'est grâce à l'engagement des appellations d'origine contrôlées (AOP) et des indications géographiques protégées (IGP) de l'ensemble des vignerons et prestataires que l'offre et les actions de la des-

tination sont désormais reconnues et appréciées au même titre que Bordeaux ou la Bourgogne.

« Nous n'avons pas à rougir de notre destination, bien au contraire, car Minervoises, Saint-Chinian, Faugères et Haut-Languedoc fait partie des 60 destinations reconnues par l'Etat ! », s'est félicité Jean Arcas, président du Pays Haut-Languedoc et Vignobles.

► Contact œnotourisme : Aurélie Appert, 1, rue de la Voie-Ferrée, 34360 Saint-Chinian, 04 67 38 11 10, aurelie.appert@payshtlv.com

## Bédarioux Le foyer des seniors n'est pas à terre

Ils étaient nombreux les adhérents du foyer des seniors des Hauts-Cantons à assister à l'assemblée générale de leur association salle Léo-Ferré. Il faut dire que l'instant était solennel puisqu'ils agissaient de tourner une page dans l'histoire de ce foyer. Les membres du conseil d'administration arrivaient au terme de leur mandat. Au cours du ramari-

ponsables de ces activités ont été chaudement salués et appelés à continuer. Le président invitait ensuite les adhérents à consulter le site internet du foyer ([www.fshc.fr](http://www.fshc.fr)) pour se tenir informés des projets et manifestations programmées. La trésorière Andrée Conduzorgues a ensuite présenté un rapport financier sain et équilibré, pour les années 2014 et 2015.



■ Une assistance fournie.

tant la municipalité, a clôturé la séance.

► AU CINÉMA  
À l'affiche, ce dimanche 14 janvier, à 18 h 50, *Star Wars 8, les derniers Jedi* ; à 14 h, *Les Gardiennes, Fertinand* ; à 16 h 15, *La Promesse de l'aube* ; à 16 h 30, *Momo, Jumanji, Bienvenue dans la jungle* ; à 18 h 30, *Le*

## Prémian

► CINÉMA  
Mardi 16 janvier, à 20 h 45, Le Fil des Arts propose aux intéressés une séance de cinéma art et essai avec la projection de *L'autre côté de l'espoir*, une comédie dramatique d'AKI Kaurismäki, avec Sherwan

Haji, Sakari Kuosmanen, Ilkka Kivula. Le réalisateur finlandais revient avec un thème cher à son cœur : l'accueil et la rencontre des réfugiés. Un film émouvant... à visionner à travers le grand écran.  
► *Correspondant Midilibre* (14/15)

Le samedi 20 janvier de 9 h à 12 h  
Le collège Privé "Notre-Dame" à Bédarioux  
Établissement catholique associé à l'état par contrat  
**VOUS OUVRE SES PORTES**  
Élèves et professeurs présenteront les formations proposées à la prochaine rentrée de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>

- Langues et civilisations étrangères
- Langues et cultures de l'Antiquité, parcours Avenir
- Section sportive rugby-UNSS

### RENTRÉE 2018

#### Les INSCRIPTIONS sont OUVERTES

NOTRE PROJET - accompagner scolairement et humainement par le développement personnel et l'ouverture sur les autres

- Langues et civilisations étrangères
- Langues et cultures de l'Antiquité, parcours Avenir
- Section sportive rugby - UNSS
- Devoirs surveillés hebdomadaires
- Accompagnement des élèves dys
- BAC PRO ASSP en 3 ans - CAP AEPE en 2 ans (anciennement Petite Enfance)

#### En 2017 :

- 83% de réussite au DNB série collège.
- 100% de réussite au BEP ASSP
- 99% de réussite au BAC PRO ASSP et CAP PE

# CONCLUSION

Territoire de projet regroupant cent-deux communes de l'ouest héraultais, pour une population de près de 800 000 habitants, le Pays Haut Languedoc et Vignobles est organisé sous forme de syndicat mixte ouvert, dont les membres statutaires sont les quatre communautés de communes du territoire (Grand Orb – Sud Hérault – Les Avant-Monts – Minervois, Saint-Ponais, Orb-Jaur) et le Département de l'Hérault.

Conçue comme une agence de développement territorial, le Pays intervient ainsi dans les domaines suivants :

- **au sein du Pôle Cohésion Sociale** sur l'habitat, l'environnement, la santé et la culture,
- **au sein du Pôle Développement Économique** sur l'économie d'entreprises, l'économie agricole, le tourisme et le patrimoine.

Le Pays intervient, de manière générique, aux quatre niveaux complémentaires suivants :

- 1. en simple ingénierie** auprès des porteurs de projet, publics et privés, sous forme de conseil et d'appui technique au montage d'un projet et à sa réalisation,
- 2. en intervention** plus directe dans le cadre de dispositifs d'intervention technique et financière que le Pays a progressivement mis en place, depuis sa création, au bénéfice d'opérateurs publics et privés du territoire,
- 3. en maîtrise d'ouvrage** sur opérations de nature supra-communautaire nécessitant un portage, une animation et une coordination spécifiques,
- 4. en assistance** à maîtrise d'ouvrage en référence aux domaines d'intervention du Pays.

Plusieurs dispositifs d'intervention se sont progressivement mis en place, soit à l'échelle du Pays soit plus territorialisés, animés et gérés directement par le Pays ; en 2017, on note :

## ■ Sur le Pôle Cohésion Sociale

- **Le Programme d'Intérêt Général** couplé d'une opération «Façades» : accompagnement, montage et suivi des dossiers : 258 dossiers aboutis et financés.
- **L'Espace Info-Énergie** en appui de la mission habitat : 617 conseils et orientations diverses.
- **Le Contrat Local de Santé**, à travers quatre axes : les soins de premiers recours et urgence, le parcours de santé des personnes âgées, le panier de services de soins et de prévention, la télémédecine.
- **L'Orchestre de Pays.**

## ■ Sur le Pôle Développement Économique

- **L'économie d'entreprises** à travers de l'Opération Collective de Modernisation des PME, l'accompagnement des collectivités sur des projets publics/privés, l'animation de clubs de chefs d'entreprise...
- **Le développement** de la filière des Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales,
- **La mise en œuvre** du Projet Alimentaire Territorial,
- **La mise en œuvre** d'une politique de labels : l'oénotourisme à travers le label Vignobles et Découvertes « Minervois, Saint-Chinian, Faugères en Haut Languedoc », dont le label a été renouvelé pour trois ans, le patrimoine à travers le label « Pays d'Art et d'Histoire », l'Opération Grand Site « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian ».
- **L'aboutissement de l'offre** Itinérance avec la définition de l'itinéraire du GR Pays Vignobles.

Le Pays assure le portage du programme européen Leader dédié au tourisme et au patrimoine et le programme d'Approches Territoriales Intégrées.

## Grâce aux politiques contractuelles :

- **Contrat Département/Pays**
- **Contrat Région/Territoire de projets** (Pays Haut Languedoc et Vignobles)
- **Contrat de ruralité** : État/Territoire du Haut Languedoc et Vignobles et les différents programmes menés, ce sont 6 M€ qui ont été injectés dans l'économie du territoire en 2017.

## Globalement, l'action du Pays représente, pour 2017 :

- **plus de 1 000 projets suivis**, du simple conseil technique à l'intervention en ingénierie et/ou assistance technique jusqu'à l'instruction,
- **plus de 200 animations**, événements et temps de rencontres sur le territoire.